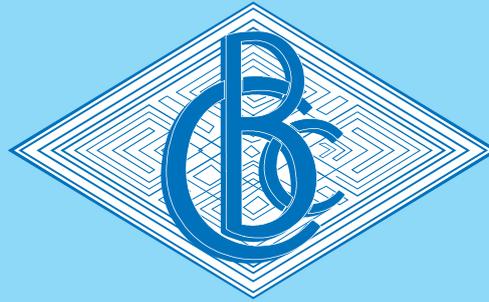


BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MICROFINANCE 2017



BANQUE CENTRALE DU CONGO



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE LA MICROFINANCE 2017**

BANQUE CENTRALE DU CONGO**Siège social :**

Boulevard Colonel Tshatshi, 563
Commune de la Gombe/Ville de Kinshasa
B.P. 2697
KINSHASA I
Téléphone : + 243 81 88 05 152 (Haute Direction)
+ 243 81 03 03 558 (Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers)

Fax : +243 81 30 10 959
Site Web : <http://www.bcc.cd/microfinance.bcc.cd>

Directions Provinciales :

Bandundu, Bukavu, Goma, Kananga, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi.

Agences autonomes :

Boende, Boma, Bumba, Buta, Gbadolite, Ilebo, Inongo, Kabinda, Kalemie, Kamina, Kasumbalesa, Kikwit, Kongolo, Lodja, Mwene-Ditu, Tshikapa et Zongo.

Agences mandataires par province :

- Mbanza-Ngungu, Muanda, Tshela (Kongo-Central)
- Kenge (Kwango)
- Basankusu (Equateur)
- Lisala (Mongala)
- Beni, Butembo (Nord Kivu)
- Tshimbulu (Kasaï Central)
- Kolwezi, Fungurume (Lualaba)
- Uvira (Sud Kivu)
- Bunia (Ituri)
- Gemena (Sud Ubangi)
- Isiro (Haut Uele)



Cher lecteur,

Concerne : Présentation du Rapport d'Activités du secteur de la Microfinance en République Démocratique du Congo, édition 2017

J'ai l'insigne honneur de vous présenter le Rapport d'Activités du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo pour l'exercice 2017 de manière à vous informer sur l'évolution dudit secteur dans notre pays.

En effet, le secteur de la microfinance, qui contribue à l'extension de l'offre des services financiers de proximité dans notre vaste pays, a évolué dans un environnement marqué par la consolidation de la croissance économique qui s'est située à 3,7 % venant de 2,4 % en 2016. En dépit de cette évolution positive, il a été noté la poursuite des tensions inflationnistes observées durant les sept premiers mois, accélérant ainsi la formation des prix intérieurs. Cependant, les mesures de stabilisation du cadre macroéconomique prises par le Gouvernement et la Banque centrale du Congo ont permis la décélération de l'inflation.

Malgré ces efforts, le secteur de la microfinance a connu, pour la deuxième année consécutive, un recul de ses activités à la suite notamment des tensions inflationnistes observées au début de l'année, lesquelles se sont poursuivies jusqu'à la clôture de l'année sous revue ; auxquelles se sont ajoutées les incertitudes intérieures. En effet, le total bilantaire du secteur a régressé de 2,4 % par rapport à son niveau de 2016. Cette situation est la résultante de la baisse plus que proportionnelle constatée dans les activités des Institutions de Micro Finance, bien que leur part soit demeurée prépondérante que celle réalisée par les Coopératives d'Épargne et de Crédit.

En effet, l'analyse de grandes masses du bilan a renseigné que les ISFD ont continué à collecter de l'épargne et sa contrepartie a été essentiellement observée sur les actifs disponibles. La détention excessive de liquidité a été induite par la nécessité de faire face aux retraits des clients ou membres, dictée par les incertitudes intérieures et la contraction du volume de crédit par quelques institutions au regard de la mauvaise qualité du portefeuille de crédit. Cette situation a impacté négativement les résultats et les fonds propres de l'ensemble du secteur. A contrario, des bonnes performances ont été enregistrées par certaines ISFD.

En ce qui concerne le nombre des Institutions du Système Financier Décentralisé agréées, il est resté identique qu'en 2016, soit cent deux (102). Quant à la couverture du pays par ces structures, il a été relevé que dix-sept (17) Provinces ont détenu au moins une agence de ces ISFD venant de seize (16) une année plus tôt. Les pôles de concentration des institutions sont demeurés les Provinces de Kinshasa, du Nord Kivu et du Sud Kivu.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a shorter stroke.

S'agissant des éléments de portée, il a été noté que bien qu'on ait enregistré une augmentation du nombre des comptes ouverts auprès des ISFD de 1,6 % à fin décembre 2017, son rythme d'accroissement s'est ralenti au regard de celui connu depuis 2010. De 1 931 438 comptes ouverts au cours de l'année sous revue, celui détenu par les femmes est passé de 47,5 % à 48,3 % d'une année à l'autre mais avec des évolutions contrastées d'une province à l'autre, induite principalement par la capacité de la femme à respecter ses engagements. Par ailleurs, le gros des crédits accordés a été affecté au commerce général à concurrence de 71,1 % et à la consommation avec une part de 20,6 %. Les ressources à court terme ont expliqué la faible affectation des ressources aux autres secteurs clés tels l'agriculture.

Sur le plan réglementaire, des échanges avec les différents acteurs du secteur ont été organisés au cours de 2017 sur notamment les propositions d'amendement de la Loi n°022/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Épargne et de Crédit, laquelle Loi date de 2002, quinze ans après sa promulgation par le Chef de l'Etat pour tenir compte des évolutions au plan régional et international.

Ce rapport renferme plusieurs informations liées également à la surveillance du secteur, à la performance par province et aux activités menées aussi bien par la Haute Direction de la Banque Centrale du Congo que par les partenaires au développement impliqués dans la consolidation de ce secteur vital pour la réduction de la pauvreté au travers du financement des activités génératrices de revenu, d'une part, et outil indispensable pour l'amélioration de l'inclusion financière dans notre pays, d'autre part.

Je vous invite à les découvrir à travers la lecture de ce Rapport d'Activités de la Microfinance, Edition 2017.


Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Gouverneur

Table des matières

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EXTERIEUR.....	10
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERIEUR.....	11
CHAPITRE I:	
CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE.....	13
I.1. Textes légaux	13
I.2. Textes réglementaires.....	14
CHAPITRE II:	
PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	17
II.1. Evolution des institutions de microfinance	17
II.1.1 Répartition des ISFD par province	18
II.1.2 Répartition des ISFD par type.....	20
II.1.3 Agréments des ISFD	22
II.2 Evolution des éléments de portée.....	23
II.2.1 Nombre des comptes ouverts par les ISFD	23
II.2.2 Répartition de la clientèle par genre	25
II.2.3 Secteurs d'activités financés par les ISFD.....	26
CHAPITRE III:	
SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	27
III.1. Activités de contrôle	27
III.1.1. Contrôle sur pièces	27
III.1.2. Contrôle sur place.....	28
III.2. Résultats des contrôles	28
III.2.1 Faiblesses relevées	28
III.2.2. Avancées observées	29
III.3 Retrait d'agrément.....	30
III.3.1 Dissolution forcée	30
III.3.2 Dissolution volontaire	30
CHAPITRE IV:	
ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	31
IV.1 Analyse financière globale	31
IV.1.1 Analyse du bilan du secteur.....	33
IV.1.1.1 ACTIF.....	33
A. Disponibles.....	34
B. Encours de crédit.....	34
C. Autres emplois	35
D. Immobilisations.....	35
IV.1.1.2. PASSIF	36
A. Epargne	37
B. Fonds propres	37
C. Opérations de trésorerie.....	38
D. Autres ressources.....	38
IV.1.2. Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	40
IV.1.3 Analyse du compte d'exploitation.....	40
IV.1.3.1 Analyse des produits.....	41
IV.1.3.2 Analyse des charges	43
IV.1.3.3 Analyse du résultat net	45
IV.2 Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD	46

CHAPITRE V :	
ANALYSE PAR PROVINCE	51
V.1. VILLE PROVINCE DE KINSHASA	52
V.1.1. Analyse de l'actif.....	55
V.1.2. Analyse du passif.....	56
V.1.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	57
V.1.4. Analyse du compte d'exploitation.....	58
V.1.4.1. Analyse des produits	58
V.1.4.2. Analyse des charges.....	59
V.2. PROVINCE DU NORD KIVU	61
V.2.1 Analyse de l'actif du bilan.....	63
V.2.2 Analyse du passif du bilan.....	65
V.2.3 Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	65
V.2.4 Analyse du compte d'exploitation.....	66
V.2.4.1 Analyse des produits	66
V.2.4.2 Analyse des charges.....	67
V.3 PROVINCE DU SUD KIVU.....	69
V.3.1 Analyse de l'actif.....	72
V.3.2 Analyse du passif.....	73
V.3.3 Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	74
V.3.4 Analyse du compte d'exploitation.....	75
V.3.4.1 Analyse des produits	75
V.3.4.2 Analyse des charges.....	76
V.4 AUTRES PROVINCES.....	78
V.4.1. Analyse de l'actif.....	82
V.4.2. Analyse du passif.....	83
V.4.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	84
V.4.4. Analyse du compte d'exploitation.....	84
V.4.4.1. Analyse des produits	85
V.4.4.2. Analyse des charges.....	85
CHAPITRE VI :	
AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE	87
VI.1 MISSIONS EFFECTUEES ET ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE.....	87
VI.1.1 Missions effectuées	88
VI.1.1.1 A l'intérieur du pays.....	88
VI.1.1.2 A l'extérieur du pays	88
VI.2. ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE.....	89
VI.3. ACTIVITES DES PARTENAIRES.....	90
ANNEXES.....	93
Annexe n°1 : Liste des institutions par province à fin décembre 2017.....	94
Annexe n° 2 : Réseau d'exploitation	98
Annexe n° 3 : Liste des institutions agréées en 2017.....	101
Annexe n° 4 : Liste des institutions radiées en 2017	102
Annexe n° 5 : Institutions mutualistes ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000.....	103
Annexe n° 6 : IMF ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000.....	104
Liste des abréviations utilisées.....	105

Liste des graphiques

Graphique n° 1: Répartition des ISFD par province.....	19
Graphique n° 2: Evolution des ISFD par catégorie.....	20
Graphique n° 3: Evolution du nombre d'agrément des ISFD	22
Graphique n° 4: Part des comptes par catégorie d'ISFD.....	25
Graphique n° 5: Evolution du nombre des comptes ouverts par genre	25
Graphique n° 6: Part des ISFD de chaque province dans le total bilantaire.....	33
Graphique n° 7: Evolution des postes de l'actif.....	34
Graphique n° 8: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux en 2017	36
Graphique n° 9: Evolution des postes du passif.....	37
Graphique n° 10: Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres	38
Graphique n° 11: Ventilation des postes du passif par origine des capitaux.....	39
Graphique n° 12: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	40
Graphique n° 13: Evolution des parts relatives des produits.....	42
Graphique n° 14: Ventilation des produits par origine des capitaux	43
Graphique n° 15: Evolution des parts relatives des charges.....	44
Graphique n° 16: Ventilation des charges par origine des capitaux.....	45
Graphique n° 17: Répartition des parts de marché par catégorie d'ISFD	47
Graphique n° 18: Total bilantaire par catégorie et par province	48
Graphique n° 19: Evolution de la part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire	54
Graphique n° 20: Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire en 2017	54
Graphique n° 21: Part de marché des ISFD de la Province par catégorie	55
Graphique n° 22: Evolution des postes de l'actif.....	56
Graphique n° 23: Evolution des postes du passif.....	57
Graphique n° 24: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	58
Graphique n° 25: Evolution des produits.....	59
Graphique n° 26: Evolution des charges.....	60
Graphique n° 27: Evolution du total bilantaire des ISFD par catégorie	63
Graphique n° 28: Evolution des postes de l'actif.....	64
Graphique n° 29: Evolution des postes du passif.....	65
Graphique n° 30: Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres	66
Graphique n° 31: Evolution des produits.....	67
Graphique n° 32: Evolution des charges.....	67
Graphique n° 33: Evolution du nombre des ISFD par catégorie	71
Graphique n° 34: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie	72
Graphique n° 35: Evolution des postes de l'actif.....	72
Graphique n° 36: Evolution des postes du passif.....	74
Graphique n° 37: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	75
Graphique n° 38: Evolution des produits	76
Graphique n° 39: Evolution des charges.....	77
Graphique n° 40: Répartition géographique des ISFD dans les provinces.....	80
Graphique n° 41: Evolution du total bilantaire des ISFD par catégorie	81
Graphique n° 42: Evolution des postes de l'actif.....	81
Graphique n° 43: Evolution des postes de l'actif.....	82
Graphique n° 44: Evolution des postes du passif.....	83
Graphique n° 45: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	84
Graphique n° 46: Evolution des produits.....	85
Graphique n° 47: Evolution des charges.....	86

Liste des tableaux

Tableau n° 1: Répartition des ISFD par province.....	18
Tableau n° 2: Répartition des agences des ISFD par province.....	19
Tableau n° 3: Evolution du nombre d'ISFD par catégorie et par province.....	21
Tableau n° 4: Evolution du nombre d'IMF par catégorie et par Province.....	21
Tableau n° 5: Nombre d'agrément par province.....	22
Tableau n° 6: Evolution du nombre des comptes par province.....	23
Tableau n° 7: Nombre des comptes par catégorie d'institution.....	24
Tableau n° 8: Evolution du nombre des comptes par genre.....	25
Tableau n° 9: Evolution des crédits par secteur d'activités.....	26
Tableau n° 10: Répartition des contrôles effectués.....	28
Tableau n° 11: Répartition des dissolutions volontaire et forcée des ISFD.....	30
Tableau n° 12: Parts du total bilantaire des provinces.....	32
Tableau n° 13: Ventilation du total bilantaire par origine des capitaux.....	33
Tableau n° 14: Ventilation des postes de l'actif.....	33
Tableau n° 15: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux.....	35
Tableau n° 16: Ventilation des postes du passif.....	36
Tableau n° 17: Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres.....	38
Tableau n° 18: Ventilation des postes du passif par origine des capitaux.....	39
Tableau n° 19: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	40
Tableau n° 20: Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province.....	41
Tableau n° 21: Ventilation des produits.....	42
Tableau n° 22: Ventilation des produits par origine des capitaux.....	42
Tableau n° 23: Ventilation des charges.....	43
Tableau n° 24: Ventilation des charges par origine des capitaux.....	44
Tableau n° 25: Evolution du résultat net.....	45
Tableau n° 26: Ventilation du résultat net par origine des capitaux.....	46
Tableau n° 27: Nombre d'ISFD ayant réalisé un bénéfice d'au moins l'équivalent en CDF de USD 40 000.....	46
Tableau n° 28: Répartition du total bilantaire du secteur par catégorie.....	47
Tableau n° 29: Répartition du total bilantaire par catégorie et par province.....	48
Tableau n° 30: Répartition géographique des ISFD.....	53
Tableau n° 31: Répartition des ISFD de la Province par catégorie.....	53
Tableau n° 32: Part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire.....	54
Tableau n° 33: Ventilation des postes de l'actif en l'équivalent en CDF de USD.....	55
Tableau n° 34: Ventilation des postes du passif.....	56
Tableau n° 35: Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres.....	57
Tableau n° 36: Ventilation du résultat net.....	58
Tableau n° 37: Ventilation des produits.....	58
Tableau n° 38: Ventilation des charges.....	59
Tableau n° 39: Evolution de la répartition géographique des ISFD dans la Province.....	62
Tableau n° 40: Répartition du nombre des ISFD par catégorie.....	62
Tableau n° 41: Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire.....	62
Tableau n° 42: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	63
Tableau n° 43: Ventilation des postes de l'actif.....	64
Tableau n° 44: Ventilation des postes du passif.....	65
Tableau n° 45: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	65
Tableau n° 46: Evolution du résultat net.....	66
Tableau n° 47: Ventilation des produits.....	66
Tableau n° 48: Ventilation des charges.....	67
Tableau n° 49: Evolution de la répartition géographique des ISFD.....	70
Tableau n° 50: Répartition du nombre des ISFD par catégorie.....	70
Tableau n° 51: Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire.....	71
Tableau n° 52: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	71
Tableau n° 53: Ventilation des postes de l'actif.....	72
Tableau n° 54: Ventilation des postes du passif.....	73

Tableau n° 55: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	74
Tableau n° 56: Ventilation du résultat net.....	75
Tableau n° 57: Ventilation des produits.....	76
Tableau n° 58: Ventilation des charges.....	77
Tableau n° 59: Evolution de la répartition géographique des ISFD dans les provinces.....	79
Tableau n° 60: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie dans les provinces.....	80
Tableau n° 61: Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire.....	80
Tableau n° 62: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	81
Tableau n° 63: Ventilation des postes de l'actif.....	82
Tableau n° 64: Ventilation des postes du passif.....	83
Tableau n° 65: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	84
Tableau n° 66: Ventilation du résultat net.....	84
Tableau n° 67: Ventilation des produits.....	85
Tableau n° 68: Ventilation des charges.....	86

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EXTERIEUR

L'activité économique mondiale en 2017 a été marquée par la progression de 3,7 % de la production contre 3,2 % en 2016. Cette année s'est révélée assez particulière dans la mesure où il a été observé une accélération de la croissance économique mondiale, la plus large depuis la crise financière de 2008, en termes du nombre de pays impliqués. En effet, environ 120 pays représentant plus de la moitié du PIB mondial ont enregistré une accélération de leur croissance économique.

Dans les pays avancés, il a été noté une expansion plus vigoureuse que prévue de l'activité économique au premier semestre 2017, conduisant à une accélération notable et généralisée de la croissance, laquelle a remarquablement rebondi à 2,4 % venant de 1,7 % en 2016, suite notamment à son affermissement dans la zone Euro, aux Etats-Unis, au Japon et au Canada.

Pour ce qui est des pays émergents et en développement, le rythme de leurs activités économiques a légèrement progressé, impulsé par le renchérissement des cours mondiaux des produits de base et une reprise des rentrées des capitaux. En effet, la croissance économique s'est accrue de 0,4 point de pourcentage, se situant à 4,8 % en 2017.

Concernant l'Afrique Subsaharienne, son économie a renseigné un taux de croissance de 2,8 % en 2017, en progression de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2016. Cette accélération de la croissance est intervenue dans un contexte d'embellie des cours mondiaux des produits de base dont dépendent la plupart des pays de la région.

Au niveau des activités de la microfinance, il a été enregistré une croissance annuelle de 15,6 % du portefeuille global de prêts et de 5,6 % du nombre d'emprunteurs actifs, soit 139 millions des clients pour un montant total de prêts estimé à USD 114,0 milliards. Cette situation a résulté principalement du dynamisme du secteur observé en Asie du Sud, région qui concentre près de 60,0 % d'emprunteurs et ayant connu la plus grande croissance en termes de prêts, avec plus de 23,0 % en 2017. L'Amérique latine et les Caraïbes ont occupé aussi une place importante dans le secteur de la microfinance, en cumulant USD 42,5 milliards d'encours de crédit. Par ailleurs, l'environnement général difficile dans lequel les institutions de microfinance ont évolué en 2017 a davantage détérioré la qualité du portefeuille de crédit, dont le PAR₃₀ avait déjà atteint le seuil de 7,2 % en 2016 contre la norme acceptable de 5 %.

En Afrique, le nombre d'emprunteurs dans le secteur de la microfinance est demeuré pratiquement inchangé, enregistrant une légère hausse de 0,4 % tandis que le portefeuille de crédit a connu un accroissement de 3,5 % à fin 2017.

Par ailleurs, les institutions de microfinance ont manifesté un intérêt de plus en plus grandissant dans la FinTech et dans l'usage des canaux de distribution alternatifs tels les agents bancaires et le mobile banking pour rapprocher leurs services de la clientèle.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERIEUR

En République Démocratique du Congo, l'activité économique a été marquée par une expansion de la croissance économique, laquelle s'est établie à 3,7 % à fin 2017 contre 2,4 % une année plus tôt. Cette consolidation de la croissance est essentiellement expliquée par la reprise des activités du secteur primaire, particulièrement celles liées à l'offre dans la branche extractive. Il importe de relever que ce niveau de croissance économique est resté supérieur à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne estimé à 2,8 %.

Une accélération du rythme de formation des prix intérieurs a été enregistrée sur le marché des biens et services. En effet, en cumul annuel, le taux d'inflation s'est situé à 54,7 % contre 23,6 % en 2016 et un objectif à moyen terme de 7 %. Néanmoins, il sied de signaler qu'une décélération de l'inflation a été observée au cours des cinq derniers mois de l'année sous analyse, consécutive à des mesures de stabilisation du cadre macroéconomique mises en oeuvre par le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo.

S'agissant du secteur de la microfinance, il a été noté la poursuite de la régression de l'activité de l'ordre de 2,4 % à fin 2017, en dépit de l'expansion économique enregistrée à la clôture de l'année. Cette situation a résulté notamment des effets de l'instabilité macroéconomique observée au premier semestre de l'année sous revue, dans un contexte d'incertitudes intérieures et de l'insécurité dans la partie Est du pays, zone à forte concentration des ISFD.

Le portefeuille global de prêts et le nombre des comptes ouverts auprès des ISFD ont enregistré respectivement une contraction de 11,9 % et une hausse de 1,6 % à la clôture de 2017.

CHAPITRE I: CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

L'arsenal juridique régissant le secteur de la microfinance est demeuré inchangé à fin 2017. Néanmoins, plusieurs projets d'instruction ont été initiés au cours de l'année en vue de compléter le cadre réglementaire et se conformer aux standards internationaux.

Par ailleurs, le processus de révision de la loi sur les Coopératives d'Epargne et de Crédit a été entamé avec notamment l'élaboration d'un état des lieux et la réception des propositions d'amendements de l'Association Professionnelle des Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Ainsi, l'arsenal juridique du secteur de la microfinance est resté composé des textes légaux et réglementaires suivants :

I.1. Textes légaux

- Loi n°002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit;
- Loi n°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit;
- Loi n°005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ;
- Loi n°04/016 du 19 juillet 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;

- Loi n°11/020 du 15 septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de microfinance en République Démocratique du Congo ;
- Loi n°15/003 du 12 février 2015 relative au crédit-bail.

I.2. Textes réglementaires

- Instruction n°15 du 16 décembre 2006, modification n°2, portant normes relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- Instruction n°002 du 14 avril 2012 relative aux normes prudentielles des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°003 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance relative à la classification et au provisionnement des crédits ;
- Instruction n°004 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargnes et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative aux indicateurs de performance ;
- Instruction n°005 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative au financement des immobilisations ;
- Instruction n°006 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à l'utilisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°007 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la gouvernance ;
- Instruction n°008 du 14 avril 2012 relative à l'organisation du contrôle interne des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°009 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la transmission des situations périodiques ;
- Instruction n°010 du 10 janvier 2013 relative à la fixation du capital minimum des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°011 du 08 janvier 2013 relative au fonctionnement d'une faîtière ;
- Instruction n°29 du 28 juin 2016 sur l'activité des agents bancaires.

En ce qui concerne les textes en cours de révision et d'élaboration, ils ont porté notamment sur :

- Au niveau légal :
 - la loi portant statuts de la Banque Centrale du Congo ;
 - la loi bancaire, qui notamment consacrera l'IMF comme étant un Etablissement de Crédit ;
 - la loi portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ;
- Au niveau réglementaire
 - les Instructions sur les différents principes de protection de consommateurs des services financiers ;
 - l'Instruction sur les conditions d'application du crédit-bail ;
 - l'Instruction relative aux conditions d'agrément, de modification des statuts ainsi qu'aux éléments ayant concouru à la délivrance de l'agrément ;
 - le fonctionnement d'une faitière.

CREDIT-BAIL

Le crédit-bail s'entend comme toute opération par laquelle une institution financière met un bien (mobilier ou immobilier) à la disposition d'une entreprise ou d'une personne physique contre paiement de loyers sur une période déterminée. Au terme du contrat, l'entreprise ou la personne physique bénéficiaire peut acquérir ce bien pour un montant déjà défini lors de la conclusion du contrat.

En effet, le crédit-bail donne la possibilité aux promoteurs d'initiatives de production ne disposant pas de fonds, généralement des Petites et Moyennes Entreprises, PME en sigle, d'acquérir des matériels d'exploitation appropriés pour leurs activités. Ainsi, Il n'exige pas des collatéraux contraignants étant donné que le bien concerné par le crédit-bail constitue déjà une garantie.

S'agissant des institutions de microfinance, le crédit-bail permet d'étendre leurs activités au-delà des produits financiers classiques. Cependant, ce produit exige notamment des ressources à moyen et long termes importantes dont la plupart des Institutions du Système Financier Décentralisé ne disposent pas.

Cependant, ce service, qui s'ajoute aux services financiers offerts aux micro entrepreneurs, exige des institutions de microfinance :

- une diversification des ressources, lesquelles doivent aller au-delà des épargnes collectées exigibles à tout moment ;
- une expertise dans le domaine du crédit-bail étant donné que le leasing implique notamment une gestion d'actifs, l'estimation de la valeur résiduelle des équipements utilisés et la possibilité de relouer à bail ou de revendre les équipements sur le marché ;
- une expertise dans une gamme limitée d'équipements et dans les circuits de distribution les plus appropriées ;
- une main d'œuvre apte à analyser l'aptitude du preneur à générer des rentrées de fonds suffisantes pour s'acquitter du loyer.

Dans le cadre de la diversification des services financiers en République Démocratique du Congo, le crédit-bail a été prévu à l'article 7 de la Loi n°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit comme une forme de crédit. A cet effet, une loi spécifique, à savoir la Loi n°15/003 du 12 février 2015, relative au crédit-bail a été promulguée, permettant la mise en place d'un cadre juridique propice au financement des besoins d'investissement des entreprises en général et des PME en particulier, afin de booster l'économie nationale en favorisant la croissance économique soutenue par le secteur privé.

La loi sur le crédit-bail sera complétée par une Instruction précisant les mesures d'application et définissant les conditions d'accès ainsi que d'exercice pour les Etablissements de Crédit et les Institutions de Micro Finance.

CHAPITRE II: PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Au terme de l'année 2017, le secteur de la microfinance a demeuré en majorité composé des Coopératives d'Epargne et de Crédit généralement de petite taille. La couverture géographique des ISFD sur l'étendue du pays s'est élargie à une nouvelle Province, portant ainsi le nombre de celles couvertes à dix-sept (17).

Quant au nombre de comptes ouverts, le secteur a enregistré une faible augmentation à fin 2017 par rapport à son niveau de 2016, soit 1,6 %, la plus faible variation constatée depuis 2010, résultant de l'environnement macroéconomique instable émaillé par des incertitudes intérieures. En sus, de ce nombre de clients et membres, les hommes ont détenu, depuis 2013, une part importante par rapport à celle des femmes et ce, de manière disparate selon les Provinces.

S'agissant des crédits, ils ont été affectés à près d'un tiers aux activités de commerce suivi de la consommation.

II.1. Evolution des institutions de microfinance

Le nombre d'institutions du secteur de la microfinance est resté inchangé, soit 102. Cette stagnation a découlé des retraits d'agrément d'une (1) Coopérative d'Epargne et de Crédit de Bandundu Ville et d'une (1) Institution de Micro Finance et de Lubumbashi, d'une part, et de l'agrément de deux (2) Coopératives d'Epargne et Crédit, dont l'une à Ngandajika dans la Province de Lomami et l'autre à Butembo au Nord Kivu, d'autre part.

Tableau n° 1 : Répartition des ISFD par province

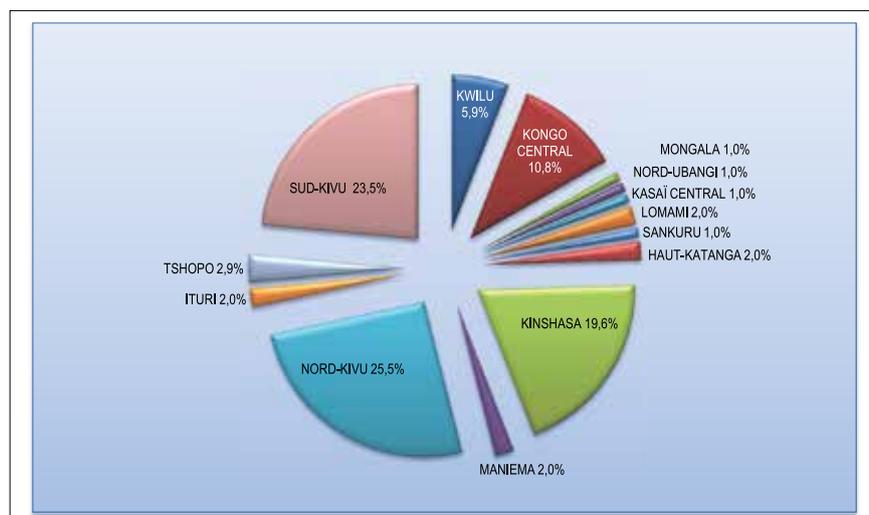
N°	PROVINCES	Nombre d'ISFD		
		2015	2016	2017
1	KWILU	8	7	6
2	KONGO CENTRAL	13	11	11
3	MONGALA	1	1	1
4	NORD-UBANGI	1	1	1
5	KASAÏ CENTRAL	2	1	1
6	LOMAMI	1	1	2
7	SANKURU	1	1	1
8	HAUT-KATANGA	3	3	2
9	KINSHASA	29	20	20
10	MANIEMA	3	2	2
11	NORD-KIVU	28	24	26
12	ITURI	1	2	2
13	TSHOPO	2	3	3
14	SUD-KIVU	35	25	24
TOTAL		128	102	102

Source : BCC

II.1.1 Répartition des ISFD par province

La cartographie des institutions de microfinance à travers le pays a continué d'indiquer la concentration des institutions dans trois (3) provinces, à savoir le Nord Kivu, le Sud Kivu et Kinshasa. En effet, ces trois Provinces ont détenu respectivement 25,5 %, 23,5 % et 19,6 % du nombre total d'institutions agréées à la clôture de l'exercice 2017, soit une part globale de 68,6 % contre 67,6 % en 2016. L'accroissement de la part de la Province du Nord Kivu est expliqué par l'agrément d'une nouvelle institution mutualiste et la délocalisation du siège social d'une IMF de Bukavu à Goma.

Le nombre de provinces disposant d'au moins un point d'exploitation des ISFD s'est élargi avec l'ajout de la Province du Tanganyika, passant de seize (16) à dix-sept (17) Provinces en 2017. Ainsi, les Provinces dépourvues d'institutions de microfinance ont été ramenées à neuf (9).

Graphique n° 1 : Répartition des ISFD par province

Source: BCC

Le nombre des points d'exploitation de l'ensemble des ISFD à la clôture de l'exercice sous revue s'est établi à cent quatre-vingt-quatre (184), dont cent deux (102) localisés dans les sièges sociaux et quatre-vingt-deux (82) agences, dont huit (8) nouvelles agences ouvertes durant l'année 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 10,8 %.

De ces points d'exploitation, les IMF, à l'instar des années antérieures, ont disposé de plus de la moitié, soit 58,5 %, en dépit du fait qu'elles soient minoritaires. Par ailleurs, l'essentiel des agences ouvertes par ces dernières l'ont été par celles collectrices de dépôt.

Tableau n° 2 : Répartition des agences des ISFD par province

PROVINCES	NOMBRE D'AGENCES				
	IMF			COOPEC	TOTAL
	EMC	SMF	TOTAL		
KWILU	-	1	1	-	1
KONGO CENTRAL	1	2	3	-	3
HAUT-KATANGA	-	6	6	-	6
LUALABA	-	1	1	-	1
KASAI ORIENTAL	-	1	1	-	1
KINSHASA	-	20	20	11	31
NORD-KIVU	-	4	4	11	15
SUD-KIVU	-	10	10	12	22
TANGANYIKA	-	1	1	0	1
TSHOPO	-	1	1	-	1
TOTAL	1	47	48	34	82

Source: BCC

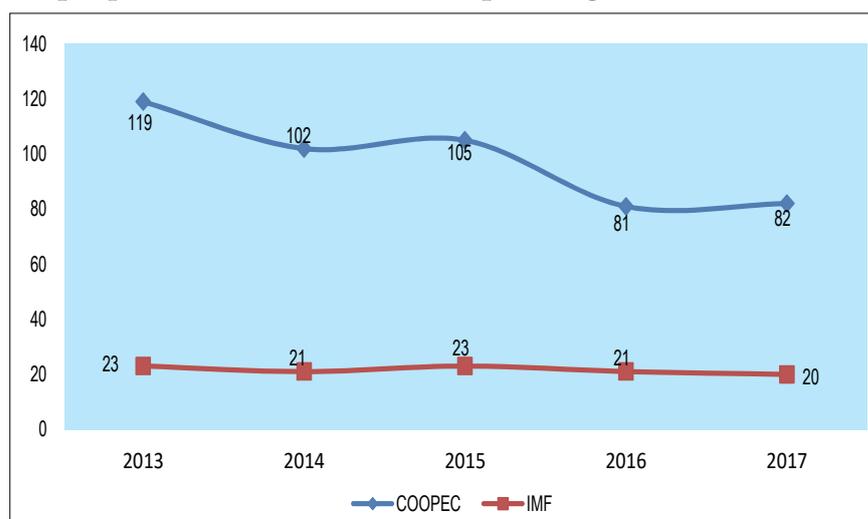
Outre les agences classiques, deux (2) IMF ont continué à offrir des services financiers via les agents bancaires afin de proposer les services financiers au-delà des heures normales d'ouverture des agences, de désengorger leurs guichets tout en améliorant les services, de rapprocher les services à leur clientèle et d'améliorer la portée.

Le nombre des agents bancaires détenus par ces IMF est passé de 1 020 à 1 528 entre 2016 et 2017, soit un accroissement de 49,8 %. Cette augmentation a résulté essentiellement d'une seule IMF, la première à avoir introduit ce canal alternatif dans le pays. Cette dernière a disposé des agents bancaires dans huit (8) provinces de la République Démocratique du Congo.

II.1.2 Répartition des ISFD par type

L'évolution par type d'institutions a renseigné quatre-vingt-deux (82) COOPEC et vingt (20) institutions non mutualistes en 2017. Comparée à la situation de 2016, il s'est observé un accroissement de 1,2 % pour les COOPEC et un recul de 4,7 % pour les IMF.

Graphique n° 2: Evolution des ISFD par catégorie



Source: BCC

De toutes les Provinces pourvues en ISFD, uniquement celles du Nord Kivu et du Lomami ont enregistré une hausse du nombre d'institutions.

Tableau n° 3: Evolution du nombre d'ISFD par catégorie et par province

N°	PROVINCES	2015			2016			2017		
		COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
1	KWILU	7	1	8	6	1	7	5	1	6
2	KONGO CENTRAL	12	1	13	10	1	11	10	1	11
3	MONGALA	1	-	1	1	-	1	1	-	1
4	NORD-UBANGI	-	1	1	-	1	1	-	1	1
5	KASAÏ CENTRAL	2	-	2	1	-	1	1	-	1
6	LOMAMI	1	-	1	1	-	1	2	-	2
7	SANKURU	1	-	1	1	-	1	1	-	1
8	HAUT-KATANGA	1	2	3	1	2	3	1	1	2
9	KINSHASA	19	10	29	12	8	20	12	8	20
10	MANIEMA	3	-	3	2	-	2	2	-	2
11	NORD-KIVU	25	3	28	21	3	24	22	4	26
12	ITURI	1	-	1	2	-	2	2	-	2
13	TSHOPO	2	-	2	3	-	3	3	-	3
14	SUD-KIVU	30	5	35	20	5	25	20	4	24
	TOTAL	105	23	128	81	21	102	82	20	102

Source: BCC

S'agissant particulièrement des IMF, elles sont restées concentrées dans la Ville Province de Kinshasa avec huit (8) institutions sur les vingt (20) agréées, soit une part de 40,0%. Cette situation est expliquée principalement par sa position de Capitale économique et administrative du Pays.

Tableau n° 4: Evolution du nombre d'IMF par catégorie et par Province

N°	PROVINCES	2015		2016		2017	
		EMC	SMF	EMC	SMF	EMC	SMF
1	KWILU	1	-	1	-	1	-
2	KONGO CENTRAL	1	-	1	-	1	-
3	NORD-UBANGI	1	-	1	-	1	-
4	HAUT-KATANGA	1	1	1	1	-	1
5	KINSHASA	5	5	3	5	3	5
6	NORD-KIVU	1	2	1	2	-	4
7	SUD-KIVU	3	2	3	2	3	1
	TOTAL	13	10	11	10	9	11

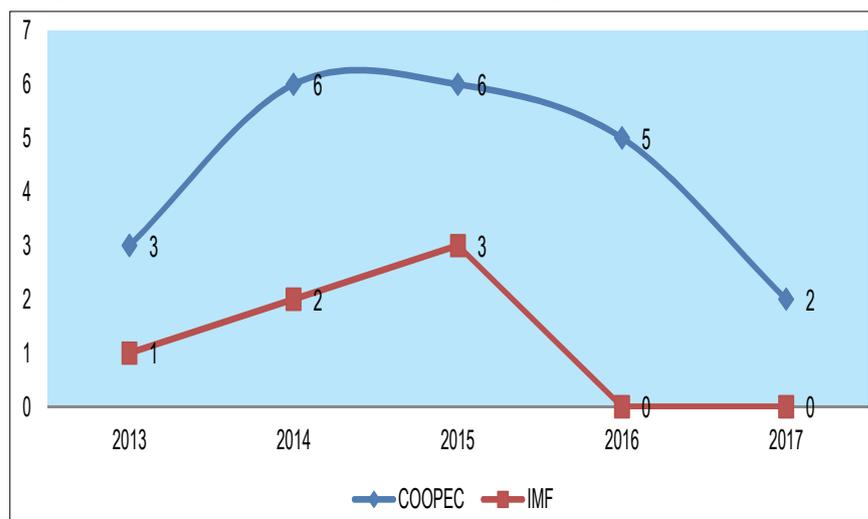
Source: BCC

Les EMC ont connu une contraction de 18,2% en termes de nombre d'une année à l'autre, passant de onze (11) en 2016 à neuf (9) à fin 2017. Ceci est consécutif à la transformation d'une EMC en SMF et au retrait d'agrément d'une EMC de la Province du Haut Katanga.

II.1.3 Agréments des ISFD

En 2017, seules deux institutions ont obtenu le ticket d'entrée dans le secteur microfinancier. Il s'est agi d'une institution mutualiste dans la Province de Lomami et d'une autre dans celle du Nord Kivu. Comparé au nombre d'agréments accordés en 2016, soit cinq (5), il s'est observé une baisse résultant principalement du renforcement du processus d'agrément.

Graphique n° 3: Evolution du nombre d'agréments des ISFD



Source: BCC

Tableau n° 5: Nombre d'agréments par province

N°	PROVINCES	2015		2016		2017	
		COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF
1	KWILU	1	-	-	-	-	-
2	KONGO CENTRAL	2	-	-	-	-	-
3	LOMAMI	-	-	-	-	1	-
4	SANKURU	-	-	-	-	-	-
5	KINSHASA	1	1	-	-	-	-
6	NORD-KIVU	1	-	3	-	1	-
7	ITURI	-	-	1	-	-	-
8	TSHOPO	-	-	1	-	-	-
9	SUD-KIVU	-	2	-	-	-	-
TOTAL		5	3	5	-	2	-

Source: BCC

II.2 Evolution des éléments de portée

II.2.1 Nombre des comptes ouverts par les ISFD

Le nombre des comptes ouverts auprès des ISFD a connu une légère hausse de 1,6 % à fin 2017, se fixant à 1 931 438 après s'être établi à 1 901 022 une année plus tôt. Ce faible accroissement observé depuis 2015 est dû essentiellement à la cessation d'activités de certaines ISFD ayant rompu leurs équilibres fondamentaux, aux crises observées au niveau de deux grandes institutions mutualistes ayant entamé partiellement la confiance d'une partie de la population et à l'insécurité dans la partie Est du pays.

La désagrégation du nombre de comptes par type d'institutions a renseigné des situations contrastées, marquées par des baisses pour les institutions mutualistes et des progressions pour celles non mutualistes grâce notamment à la diversification des canaux de distribution.

Tableau n° 6 : Evolution du nombre des comptes par province

PROVINCES	2015		2016		2017	
	NOMBRE	PART	NOMBRE	PART	NOMBRE	PART
KWILU	29 470	1,6	39 171	2,1	28 712	1,5
MAI-NDOMBE	-	-	-	-	-	-
KWANGO	-	-	-	-	-	-
KONGO CENTRAL	69 619	3,8	67 581	3,6	55 521	2,9
EQUATEUR	-	-	-	-	-	-
MONGALA	136	-	136	-	136	-
NORD-UBANGI	190	-	190	-	190	-
SUD-UBANGI	-	-	-	-	-	-
TSHUAPA	-	-	-	-	-	-
KASAÏ	-	-	-	-	-	-
KASAÏ CENTRAL	287	-	293	-	308	-
KASAÏ ORIENTAL	-	-	-	-	2 551	0,1
LOMAMI	1 464	0,1	1 509	0,1	-	-
SANKURU	929	0,1	929	-	-	-
HAUT-KATANGA	36 111	2,0	39 467	2,1	36 472	1,9
HAUT-LOMANI	-	-	-	-	-	-
LUALABA	-	-	-	-	-	-
TANGANYIKA	-	-	-	-	-	-
KINSHASA	917 204	49,6	917 384	48,3	974 448	50,5
MANIEMA	20 322	1,1	17 172	0,9	17 172	0,9
NORD-KIVU	378 925	20,5	417 970	22,0	413 403	21,4
BAS-UELE	-	-	-	-	-	-
HAUT-UELE	-	-	-	-	-	-
ITURI	8 167	0,4	8 301	0,4	10 577	0,5
TSHOPO	8 660	0,5	8 765	0,5	18 079	0,9
SUD-KIVU	379 560	20,5	382 154	20,1	373 869	19,4
TOTAL	1 851 044	100,0	1 901 022	100,0	1 931 438	100,0

Source: BCC

Les trois Provinces à forte concentration des ISFD, détenant 68,6 % de l'ensemble des institutions agréées, ont vu leur part dans le nombre de comptes du secteur progresser de 0,9 point de pourcentage par rapport à l'année 2016.

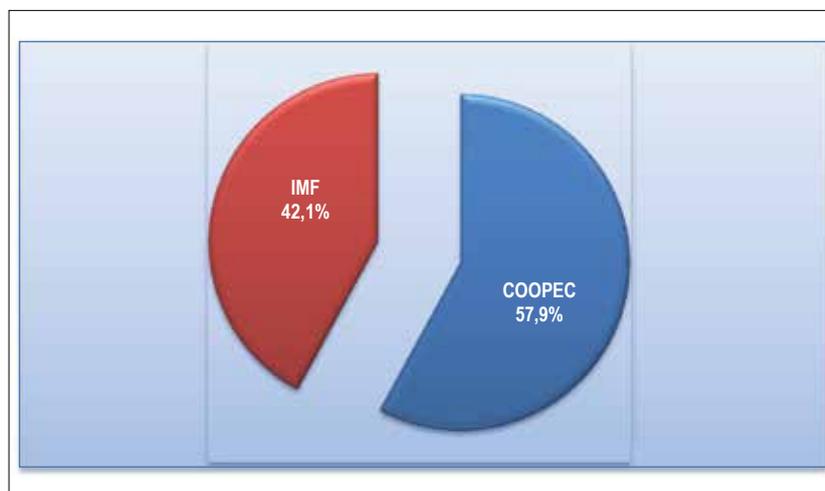
Tableau n° 7: Nombre des comptes par catégorie d'institution

PROVINCES	COOPEC			IMF			TOTAL 2017
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	
KWILU	24 866	34 537	26 222	4 604	4 634	2 490	28 712
KONGO CENTRAL	67 912	65 779	54 149	1 707	1 802	1 372	55 521
MONGALA	136	136	136	-	-	-	136
NORD-UBANGI	-	-	-	190	190	190	190
KASAÏ CENTRAL	287	293	308	-	-	-	308
KASAÏ ORIENTAL	-	-	-	-	-	-	-
LOMAMI	1 464	1 509	2 551	-	-	-	2 551
SANKURU	929	929	-	-	-	-	-
HAUT KATANGA	3 307	4 048	4 048	32 804	35 419	32 424	36 472
KINSHASA	413 321	404 024	355 424	503 883	513 360	619 024	974 448
MANIEMA	20 322	17 172	17 172	-	-	-	17 172
NORD-KIVU	299 671	326 390	310 885	79 254	91 580	102 518	413 403
ITURI	8 167	8 301	10 577	-	-	-	10 577
TSHOPO	8 660	8 765	18 079	-	-	-	18 079
SUD-KIVU	330 469	318 657	318 657	49 091	63 497	55 212	373 869
TOTAL	1 179 511	1 190 540	1 118 208	671 533	710 482	813 230	1 931 438

Source : BCC

L'accroissement du nombre de comptes du secteur a été tiré par les institutions non mutualistes, lesquelles ont enregistré une hausse de 14,5 % à la clôture de 2017 contre une baisse de 6,1 % pour les COOPEC. Ainsi, leur part est passée d'une année à l'autre de 37,4 % à 42,1 % de l'ensemble des comptes ouverts auprès des ISFD.

L'analyse par province a renseigné la détention d'un peu plus de la moitié des comptes ouverts par les institutions de la Ville Province de Kinshasa. De ce nombre, les IMF ont accaparé une part de 63,5 %. En outre, cette catégorie a détenu 32,0 % du total des comptes ouverts dans le secteur contre 26,5 % en 2016.

Graphique n° 4 : Part des comptes par catégorie d'ISFD

Source: BCC

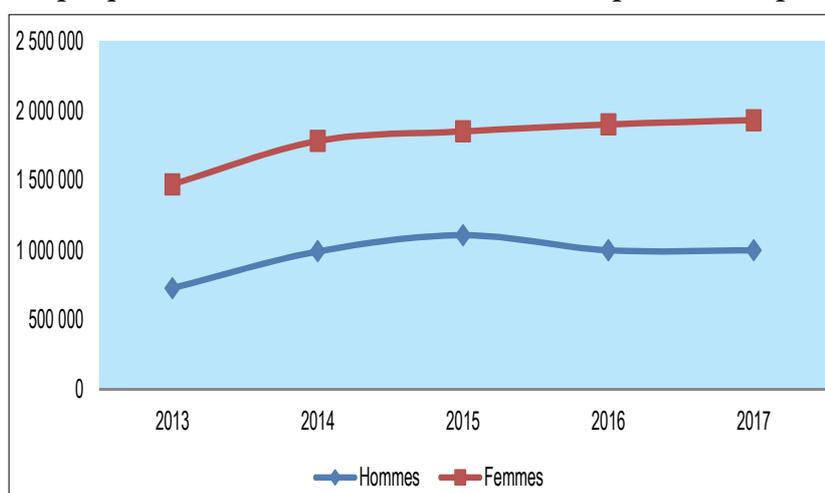
II.2.2 Répartition de la clientèle par genre

En 2017, la part du nombre de comptes ouverts par les femmes s'est accrue de 0,8 point de pourcentage comparativement à l'année 2016 où elle s'est établie à 47,5 %, renseignant ainsi la prépondérance des comptes détenus par les hommes.

Tableau n°8 : Evolution du nombre des comptes par genre

GENRE	2013		2014		2015		2016		2017	
	Nombre	Part (%)								
Hommes	726 702	49,4	989 740	55,5	1 106 081	59,8	998 037	52,5	998 554	51,7
Femmes	744 762	50,6	792 184	44,5	744 963	40,2	902 985	47,5	932 885	48,3
TOTAL	1 471 464	100	1 781 924	100	1 851 044	100	1 901 022	100	1 931 438	100

Source: BCC

Graphique n° 5 : Evolution du nombre des comptes ouverts par genre

Source: BCC

II.2.3 Secteurs d'activités financés par les ISFD

Les crédits octroyés par les ISFD ont été principalement affectés aux secteurs de commerce et de la consommation à hauteur de 91,7%. Cette situation est essentiellement tributaire des anticipations des agents économiques et des institutions dans un contexte d'incertitudes intérieures.

Par ailleurs, il a été noté un accroissement de l'affectation des ressources au secteur agricole et à l'habitat, essentiellement observé dans la partie Est du pays et dans la Province du Kwilu, au détriment de la consommation.

Tableau n° 9: Evolution des crédits par secteur d'activités

SECTEUR D'ACTIVITES	PART DES CREDITS (en %)				
	2013	2014	2015	2016	2017
Commerce	65,4	68,7	64,8	66,9	71,1
Agriculture	0,6	1,2	1,8	0,2	3,6
Habitat	1,0	2,1	2,2	0,5	2,2
Consommation	22,0	26,4	29,2	32,1	20,6
Autres	11,0	1,6	2,0	0,3	2,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

CHAPITRE III :

SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Au cours de l'exercice sous revue, l'Autorité de Régulation et de Contrôle a procédé à la Surveillance des Institutions du Système Financier Décentralisé conformément aux missions lui reconnues par le législateur en vue de préserver la stabilité du système financier.

Dans le cadre de cette surveillance et en vue d'assurer un suivi rapproché des institutions financières de proximité, le contrôle permanent a été renforcé par la tenue des réunions bilatérales avec les organes délibérants et exécutifs. Par ailleurs, il a été procédé à l'introduction progressive de la supervision basée sur les risques.

III.1. Activités de contrôle

III.1.1. Contrôle sur pièces

Au cours de l'exercice sous revue, toutes les institutions ont fait l'objet d'analyse des états financiers au moins une fois, lesquelles analyses ont été suivies par des lettres de conclusions exigeant notamment des compléments d'informations et/ou des corrections. Celles présentant des profils des risques élevés ont subi des suivis rapprochés découlant de la cotation effectuée grâce à l'outil Smart GIRAFE.

Par ailleurs, il a été procédé aux examens d'autres situations périodiques et du suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de contrôle sur place de manière à assurer la gestion saine et prudente des institutions.

Compte tenu de la lenteur dans l'exécution des recommandations issues des contrôles sur pièces, un accent particulier a été mis au courant de 2017 sur l'organisation des réunions bilatérales avec l'exécutif auxquelles ont été associés quelques membres des organes délibérants afin de les impliquer davantage dans le suivi de la gestion de leurs institutions. Ainsi, cinquante-sept (57) réunions ont été tenues au courant de cet exercice.

Pour ce qui est de la transmission des états financiers, son taux est passé de 91,0 % en 2016 à 93,1 % en 2017, soit une progression de 2,1 points de pourcentage.

En ce qui concerne la certification des états financiers, trente-deux (32) institutions se sont conformées à cette obligation légale. Ce faible taux de certification, environ 31,4 % de l'ensemble des institutions agréées, est expliqué principalement par l'absence des Commissaires aux Comptes dans plusieurs contrées du pays. Par ailleurs, il a été relevé que certaines institutions ont fait auditer leurs comptes annuels par des Commissaires aux Comptes non agréés.

III.1.2. Contrôle sur place

Sur trente (30) missions de contrôle programmées en 2017 dans le planning pluriannuel de la Banque Centrale du Congo, seules quinze (15) ont été réalisées. Ces contrôles ont concerné les ISFD localisées dans quatre (4) provinces, à savoir le Kongo Central, la Ville de Kinshasa, le Nord Kivu et le Sud Kivu.

Les types de contrôles effectués en 2017 se sont déclinés comme repris dans le tableau ci-après :

Tableau n° 10: Répartition des contrôles effectués

PROVINCES	Complet	Ciblé	Suivi	Sommaire	Total
KINSHASA	-	1	-	-	1
KONGO CENTRAL	-	1	-	-	1
NORD-KIVU	1	4	-	-	5
SUD-KIVU	2	6	-	-	8
TOTAL CONTROLES 2017	3	12	-	-	15
TOTAL CONTROLES 2016	17	8	19	6	50

Source : BCC

III.2. Résultats des contrôles

III.2.1 Faiblesses relevées

Le secteur est demeuré caractérisé en 2017 par plusieurs faiblesses liées notamment à la gouvernance, à la gestion du portefeuille de crédit et de l'épargne et aux aspects financiers.

Ces faiblesses, observées principalement au niveau des institutions mutualistes, ont conduit l'Autorité de Régulation et de Contrôle à appuyer, via des cabinets de consultance, deux ISFD localisées dans les Provinces du Kasai Central et du Kongo Central, en vue de l'amélioration de leur gestion.

Ainsi, les insuffisances pendantes sont résumées comme suit :

- Du point de vue de la gouvernance :
 - l'absence d'une vision stratégique clairement définie ;
 - l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée ;
 - le non-respect du principe coopératif et des valeurs centrales d'égalité et d'équité au sein des Coopératives d'Épargne et de Crédit ;
 - la communication partielle et non pertinente aux membres sur la situation exacte de l'institution ;
- Du point de vue de la gestion du portefeuille de crédit :
 - la distribution laxiste des crédits aux dirigeants, employés et apparentés ;
 - la détermination aléatoire des taux d'intérêt ;
 - la mauvaise qualité du portefeuille de crédit ;
- Du point de vue de la gestion de l'épargne :
 - la mauvaise tenue des fiches des membres ;
 - l'absence de dispositif adéquat de gestion des risques inhérents à certains produits d'épargne, dont l'épargne à la carte ;
 - la mauvaise gestion des comptes inactifs ;
- Du point de vue financier :
 - le non-respect de certains dispositifs du PCCI ;
 - l'affectation des ressources à court terme au financement des emplois à moyen et long termes ;
 - l'absence de la rentabilité ;
 - l'insuffisance, voire l'absence, des fonds propres ;
 - le non-respect des normes prudentielles.

III.2.2. Avancées observées

Quelques avancées ont été notées dans les domaines suivants :

- Du point de vue de la gouvernance :
 - la régularité des réunions des organes statutaires, quoique demeurant dépourvues des décisions pertinentes quant à la bonne marche des activités ;
 - la mise en place du contrôle interne, en l'absence d'animateurs compétents ;

- Du point de vue de la gestion du portefeuille de crédit :
 - l'existence des manuels de politique de crédit mais faiblement appliqués ;
 - l'intensification des stratégies de recouvrement ;
- Du point de vue de la gestion de l'épargne :
 - la rationalisation progressive dans la rémunération de l'épargne ;
- Du point de vue financier :
 - l'application des dispositions réglementaires en matière de provisionnement des créances litigieuses ;
 - l'acquisition des SIG, bien que renfermant certaines déficiences.

III.3 Retrait d'agrément

A fin 2017, il a été procédé au retrait d'agrément de deux (2) ISFD, dont une (1) IMF et une (1) COOPEC.

Tableau n° 11 : Répartition des dissolutions volontaire et forcée des ISFD

PROVINCES	Dissolution forcée		Dissolution volontaire		Total dissolution	
	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF
HAUT KATANGA	-	-	-	1	-	1
KWILU	1	-	-	-	1	-
TOTAL	1	-	-	1	1	1

Source : BCC

III.3.1 Dissolution forcée

Contrairement à l'année 2016 où il avait été procédé à la fermeture de sept (7) COOPEC et deux (2) IMF, l'exercice 2017 n'a enregistré qu'un seul retrait d'agrément dicté par le non démarrage des activités conformément à la réglementation.

III.3.2 Dissolution volontaire

Au cours de l'année sous revue, une institution non mutualiste a sollicité et obtenu sa radiation, contre quinze (15) une année plus tôt.

CHAPITRE IV :

ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

En 2017, le secteur de la microfinance a connu, pour la deuxième année consécutive, une baisse du niveau de ses activités. Cette tendance a été observée principalement au niveau de l'encours de crédit et des fonds propres.

Par ailleurs, il a été noté par rapport à l'ensemble du secteur financier congolais, dont le total bilantaire en 2017 s'est chiffré à l'équivalent en CDF de USD 5 226,3 millions, un recul de la part du secteur de la microfinance, laquelle s'est située à 4,5 % contre 4,8 % une année plus tôt.

IV.1 Analyse financière globale

Le total bilantaire du secteur de la microfinance à la clôture de l'année sous revue a enregistré une baisse de 2,8 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 234 330 759 contre USD 240 970 377 en 2016. Cette contraction des activités est consécutive notamment à l'instabilité du cadre macroéconomique observée aux sept premiers mois de l'année et au retrait d'agrément de quelques ISFD sans perspectives d'avenir dans le cadre de l'assainissement du secteur.

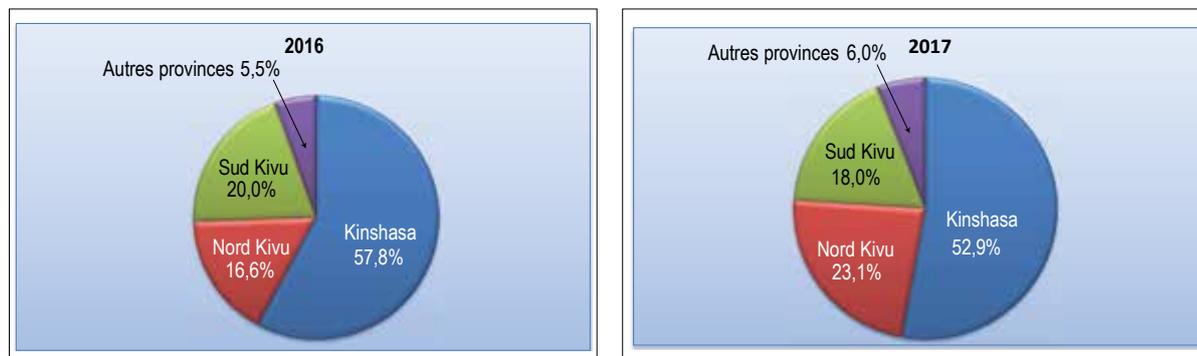
En sus, la crise de liquidité sévissant au sein d'un grand réseau au second semestre 2016 s'est poursuivie en 2017 et a secoué principalement certaines institutions mutualistes, dont l'impact s'est traduit par la contraction drastique de l'encours de crédit suite à l'effritement des ressources des institutions.

Tableau n° 12: Parts du total bilantaire des provinces

PROVINCES	2013	2014	PROVINCES	2015	2016	2017
BANDUNDU	0,7	0,6	KWILU	0,8	0,7	0,6
			MAI-NDOMBE	-	-	0,0
			KWANGO	-	-	
BAS-CONGO	1,4	1,3	KONGO CENTRAL	1,3	1,1	1,1
EQUATEUR	-	-	EQUATEUR	-	0,0	
			MONGALA	0,0	0,1	0,0
			NORD-UBANGI	0,0	0,0	0,0
			SUD-UBANGI	-	-	
			TSHUAPA	-	-	
KASAÏ OCCIDENTAL	-	-	KASAÏ	-	-	
			KASAÏ CENTRAL	0,0	0,0	0,1
KASAÏ ORIENTAL	0,2	0,1	KASAÏ ORIENTAL	-		0,0
			LOMAMI	0,1	0,1	0,2
			SANKURU	0,0	0,0	0,0
KATANGA	3,3	3	HAUT-KATANGA	3,0	2,2	2,8
			HAUT-LOMANI	-	-	
			LUALABA	-	-	
			TANGANYIKA	-	-	
KINSHASA	39,3	46,7	KINSHASA	53,8	57,8	52,9
MANIEMA	1,5	0,7	MANIEMA	0,4	0,4	0,1
NORD-KIVU	27,2	21,2	NORD-KIVU	19,3	16,6	23,1
PROVINCE ORIENTALE	0,6	0,7	BAS-UELE	-	-	
			HAUT-UELE	-	-	
			ITURI	0,5	0,6	0,9
			TSHOPO	0,4	0,3	0,3
SUD-KIVU	25,7	25,7	SUD-KIVU	20,4	20,0	18,0
TOTAL	100,0	100,0	TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

La part de chaque province dans le total bilantaire du secteur est restée dominée par les trois provinces à forte concentration d'ISFD, à savoir la Ville Province de Kinshasa (52,9 %), le Sud Kivu (18,0 %) et le Nord Kivu (23,1 %), soit au total 94,0 %, en léger recul par rapport à leur part de 94,4 % de l'année précédente.

Graphique n° 6 : Part des ISFD de chaque province dans le total bilantaire

Source: BCC

S'agissant de l'analyse des ISFD par origine des capitaux, il a été noté que les institutions financières de proximité à capitaux nationaux ont détenu une part de 50,6 % en 2017 contre 47,2 % en 2016, soit un accroissement de 3,4 points de pourcentage.

Tableau n° 13 : Ventilation du total bilantaire par origine des capitaux

(en USD, sauf indication contraire)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
TOTAL BILANTAIRE	94 362 725	21 987 763	2 278 477	118 628 966	111 815 615	3 886 179	115 701 793	234 330 759
Part (%) par origine des capitaux	79,5	18,5	1,9	100,0	96,6	3,4	100,0	
Part (%) dans le secteur	40,3	9,4	1,0	50,6	47,7	1,7	49,4	100,0

Source: BCC

IV.1.1 Analyse du bilan du secteur

IV.1.1.1 ACTIF

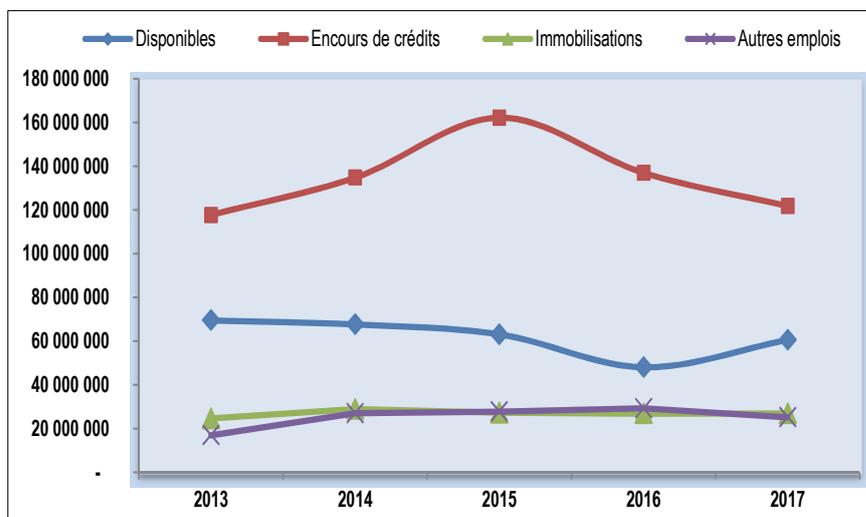
Le portefeuille net de crédit a représenté la masse la plus importante du total actif bien qu'ayant enregistré une baisse sensible de 11,1 % par rapport à l'année 2016.

Tableau n° 14 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indication contraire)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Disponibles	69 425 608	67 599 211	63 075 469	48 015 779	60 522 808	25,8	26,0
Encours de crédits	117 658 654	134 743 254	162 174 030	136 959 963	121 749 474	52,0	-11,1
Immobilisations	24 576 878	28 887 062	27 212 596	26 786 251	26 898 934	11,5	0,4
Autres emplois	16 932 828	26 962 846	27 759 830	29 208 385	25 159 543	10,7	- 13,9
TOTAL ACTIF	228 593 968	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759	100,0	-2,8

Source: BCC

Graphique n° 7 : Evolution des postes de l'actif

Source : BCC

A. Disponibles

Après avoir connu une tendance baissière depuis l'année 2014, les disponibles ont enregistré une augmentation importante de 26,0 % en 2017, passant de l'équivalent en CDF de USD 48 015 779 à fin 2016 à 60 522 808 en 2017. Cette situation est expliquée notamment par la détention excessive des liquidités pour anticiper les retraits éventuels des clients ou membres pendant la période de crise de liquidité et le gel d'octroi de crédit par quelques institutions au regard des incertitudes intérieures.

Le ratio de liquidité immédiate s'est situé à 39,1 % en 2017, pratiquement à son niveau de 2016. Par ailleurs, il est resté largement supérieur à la norme minimale de 20 %.

Le taux d'encaisse oisive s'est détérioré en 2017, passant de 18,4 % en 2016 à 24,2 % une année plus tard, supérieur à la norme maximale de 20,0 %.

B. Encours de crédit

L'encours net de crédit s'est fixé à l'équivalent en CDF de USD 121 749 474 à la clôture de l'exercice sous revue contre USD 136 959 963 en 2016, soit une contraction de 11,1 %.

En ce qui concerne le taux d'encours de crédit, il a régressé de 3,1 points de pourcentage, se situant à 58,7 % à fin décembre 2017 en deçà du plancher réglementaire de 70 % contre 61,8 % en 2016.

S'agissant de la qualité du portefeuille de prêt, elle s'est davantage détériorée en 2017 par rapport à l'année précédente. En effet, cette évolution est attestée par le niveau du PAR_{30} de l'ensemble du secteur qui s'est situé à 31,5 % après avoir atteint 28,6 % une année plus tôt. Toutefois, certaines ISFD ont dégagé des PAR_{30} compatibles avec le plafond réglementaire de 5 %.

C. Autres emplois

Le solde du poste « autres emplois » a connu une diminution de 13,9 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 29 208 385 à USD 25 159 542 d'une année à l'autre. Il ressort de cette situation que d'importantes opérations sont demeurées non régularisées au niveau de certaines grandes ISFD.

D. Immobilisations

Cette rubrique s'est légèrement accrue, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 26 898 933 à la clôture de 2017 après s'être située à USD 26 786 251 une année plus tôt.

Le taux des immobilisations nettes global a connu une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2016, passant de 11,1 % à 11,5 % en 2017, légèrement au-delà du plafond réglementaire de 10,0 %.

Tableau n° 15: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux

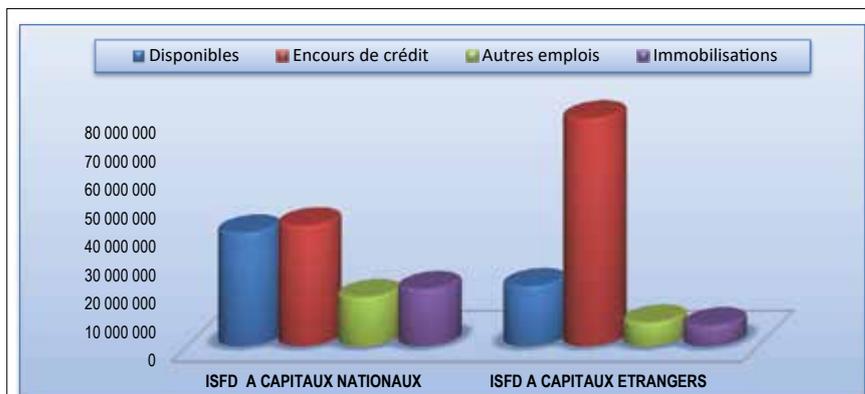
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
Disponibles	32 618 043	6 844 092	193 905	39 656 040	20 127 897	738 871	20 866 768	60 522 808
Encours de crédit	32 501 321	8 202 939	1 426 873	42 131 133	76 793 729	2 824 612	79 618 341	121 749 474
Autres emplois	15 881 878	705 074	453 216	17 040 167	8 025 206	94 170	8 119 376	25 159 543
Immobilisations	13 361 484	6 235 658	204 483	19 801 625	6 868 782	228 526	7 097 308	26 898 934
TOTAL ACTIF	94 362 726	21 987 763	2 278 477	118 628 966	111 815 615	3 886 179	115 701 793	234 330 759

Source: BCC

S'agissant de l'examen de l'actif par origine des capitaux, les institutions à capitaux étrangers ont affecté 68,8 % de leurs ressources aux emplois productifs en recul de 2,8 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2016, induite principalement par la contreperformance enregistrée au niveau d'une IMF de la Capitale.

Dans le même ordre, l'encours net de crédit des ISFD à capitaux nationaux n'a représenté que 35,5 % du total de leurs emplois, enregistrant ainsi une baisse en valeur de l'équivalent en CDF de USD 3 736 949.

Graphique n° 8 : Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux en 2017

Source : BCC

En ce qui concerne le financement des investissements, il a été observé une légère augmentation du taux des immobilisations nettes des institutions à capitaux nationaux, lequel s'est fixé à 16,7 % venant de 16,4 % tandis que celui des ISFD à capitaux étrangers s'est établi à 6,1 % à fin 2017.

A l'instar de 2016, la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit a été tirée par les institutions à capitaux nationaux qui ont détenu un PAR_{30} de 32,5 % contre 29,4 % en 2016. Celui de celles à capitaux étrangers est passé de 18,7 % à 17,1 % d'une année à l'autre.

IV.1.1.2. PASSIF

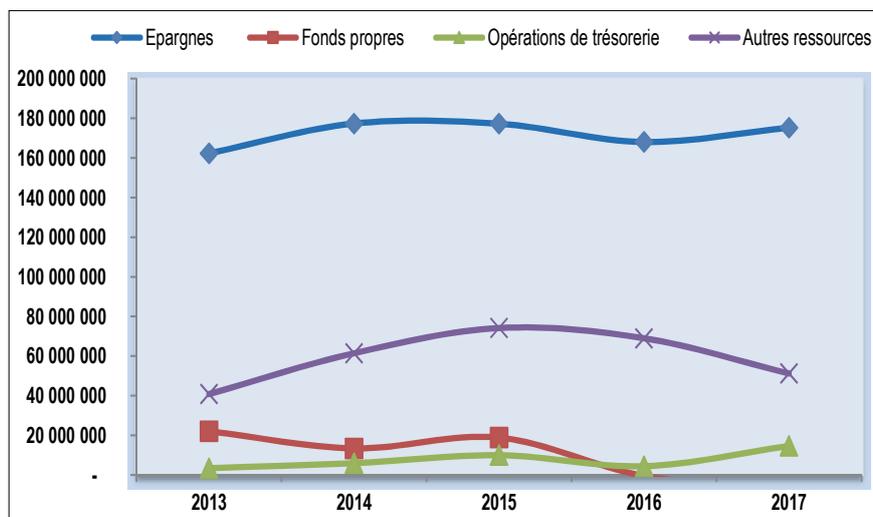
La baisse du passif en 2017 a découlé principalement d'importantes diminutions des postes « autres ressources » et des fonds propres. Par ailleurs, l'épargne est demeurée la principale ressource des ISFD.

Tableau n° 16 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Epargnes	162 288 984	177 297 462	177 223 481	167 999 145	175 224 613	74,8	4,3
Fonds propres	22 072 493	13 460 825	18 877 802	- 481 551	-6 759 586	-2,9	1 303,7
Opérations de trésorerie	3 412 853	5 993 400	9 978 580	4 451 772	14 665 399	6,3	229,4
Autres ressources	40 819 638	61 440 686	74 142 062	69 001 012	51 200 333	21,8	-25,8
TOTAL PASSIF	228 593 968	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759	100,0	-2,8

Source : BCC

Graphique n° 9: Evolution des postes du passif

Source: BCC

Par ailleurs, l'examen des différents postes du passif des ISFD a fait ressortir les faits saillants ci-après :

A. Epargne

Le volume de l'épargne des ISFD s'est accru de 4,3 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 167 999 145 en 2016 à USD 175 224 613 en 2017. En dépit de la fermeture de deux institutions et de la poursuite de la crise de liquidités au niveau de certaines structures mutualistes, la tendance haussière de cet agrégat est expliquée essentiellement par (i) l'expansion des agents bancaires et des réseaux d'exploitation ainsi que (ii) les effets induits par la campagne d'éducation financière.

B. Fonds propres

Les fonds propres de l'ensemble des institutions du secteur se sont davantage dégradés en 2017, se fixant à l'équivalent en CDF de USD -6 759 586 après s'être élevés à USD -481 551 en 2016, soit une forte diminution de 1 303,7 % d'une année à l'autre. Cette situation a été la conséquence des contreperformances enregistrées par les institutions mutualistes et une IMF.

Le taux de capitalisation est demeuré négatif, se situant à 2,9 % à fin 2017 venant de 0,2 % en 2016, largement en deçà de la norme minimale de 15,0 %.

En dépit du moratoire accordé aux IMF pour le respect du niveau du capital minimum requis à fin décembre 2017, toutes les IMF collectrices de dépôts et deux non collectrices se sont conformées à cette exigence sur les vingt agréées.

C. Opérations de trésorerie

Ce poste s'est élevé à l'équivalent en CDF de USD 14 665 399 en 2017 contre USD 4 451 772 une année plus tôt, soit une forte hausse de 229,4 %, attribuable à l'augmentation des transactions à court terme entre les différents acteurs du secteur financier congolais induite par la pression exercée par la clientèle au niveau des guichets.

D. Autres ressources

Cette rubrique a connu une forte régression de 25,8 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 69 001 012 à fin 2016 pour se situer à USD 51 200 333 en 2017. Cette baisse a résulté notamment du remboursement des emprunts à moyen et long termes contractés par les ISFD ainsi que de la diminution et/ou de l'amortissement des subventions d'équipement.

Tableau n° 17: Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres

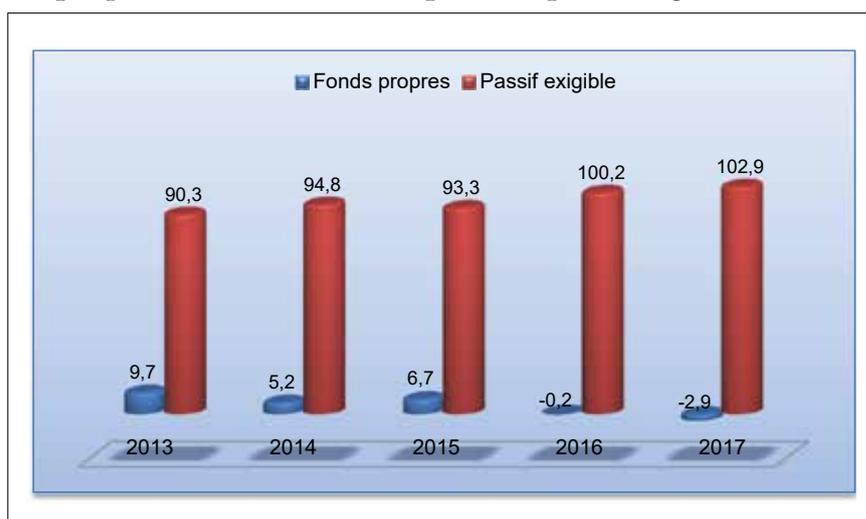
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013		2014		2015		2016		2017	
	Montant	Part %								
Fonds propres	22 072 493	9,7	13 460 825	5,2	18 877 802	6,7	- 481 551	-0,2	-6 759 586	-2,9
Passif exigible	206 521 475	90,3	244 731 548	94,8	261 344 123	93,3	241 451 928	100,2	241 090 345	102,9
TOTAL PASSIF	228 593 968	100,0	258 192 373	100,0	280 221 925	100,0	240 970 377	100,0	234 330 759	100,0

Source : BCC

Ce tableau renseigne que les ISFD n'ont pas disposé des ressources propres pour financer leurs emplois, lesquels ont été couverts par les épargnes et les emprunts.

Graphique n° 10: Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres



Source : BCC

Tableau n° 18 : Ventilation des postes du passif par origine des capitaux

(en USD, sauf indications contraires)

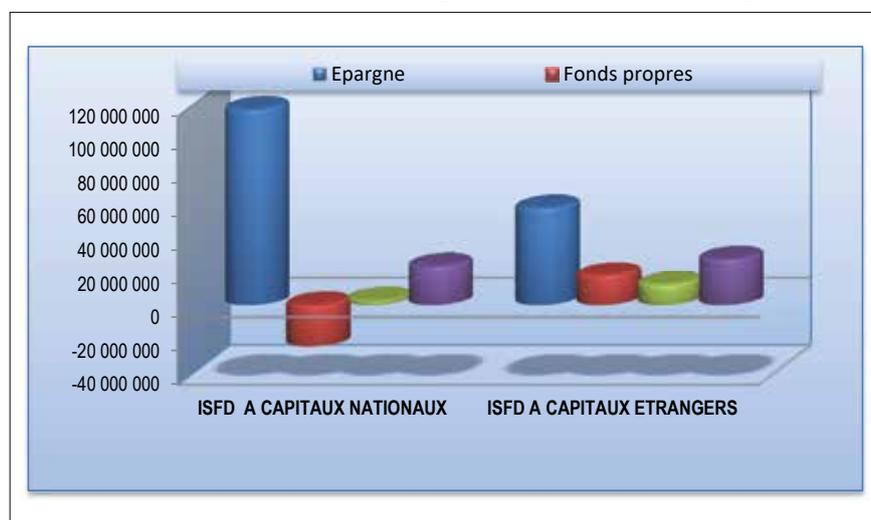
RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
Epargne	106 696 805	10 028 307	323 781	117 048 893	57 554 508	621 212	58 175 720	175 224 613
Fonds propres	-34 127 931	8 442 478	1 206 213	-24 479 241	16 361 465	1 358 189	17 719 654	-6 759 586
Opérations de trésorerie	1 316 700	1 213 338	118	2 530 156	11 728 800	406 443	12 135 243	14 665 399
Autres ressources	20 477 151	2 303 640	748 365	23 529 157	26 170 842	1 500 335	27 671 177	51 200 333
TOTAL ACTIF	94 362 725	21 987 763	2 278 477	118 628 965	111 815 615	3 886 179	115 701 794	234 330 759

Source: BCC

Les ISFD à capitaux nationaux ont collecté 66,8 % du total des épargnes du secteur. Ces dépôts ont représenté 98,7 % de leurs ressources à fin 2017. Comparé à leur niveau de l'année précédente où elles s'étaient situées à l'équivalent en CDF de USD 109 825 226, il s'est observé un accroissement de 6,6 % à la clôture de l'année sous revue.

Les institutions à capitaux étrangers ont vu leurs dépôts stagner au même niveau que l'année passée. Cependant, ces ressources ont représenté 50,3 % du total passif en 2017 contre 45,7 % une année plus tôt.

S'agissant des fonds propres, dont le niveau s'est davantage détérioré au cours de l'exercice sous revue, les ISFD à capitaux nationaux ont particulièrement été à la base de cette situation.

Graphique n° 11 : Ventilation des postes du passif par origine des capitaux

Source: BCC

Les autres ressources ont été constituées à 46,0 % et 54,0 % respectivement par des ISFD à capitaux nationaux et celles à capitaux étrangers à fin décembre 2017.

IV.1.2. Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

A l'exception de l'épargne qui a enregistré une hausse, l'encours de crédit et les fonds propres des ISFD ont subi des baisses. Cette situation a attesté l'aversion aux risques liés aux incertitudes intérieures dans le chef des ISFD et les anticipations aux éventuelles pressions des membres aux guichets.

Tableau n° 19: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

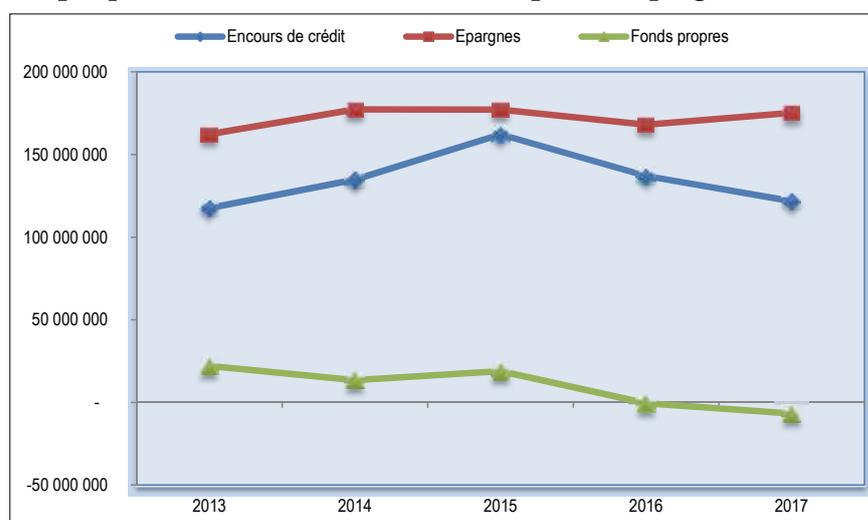
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017	
					Montant	Var (%)
Encours de crédit	117 658 654	134 743 254	162 174 030	136 959 963	121 749 474	-11,1
Epargnes	162 288 984	177 297 462	177 223 481	167 999 145	175 224 613	4,3
Fonds propres	22 072 493	13 460 825	18 877 802	- 481 551	- 6 759 586	- 1 303,7

Source : BCC

La baisse de l'encours global de crédit couplée à la détérioration de la qualité du portefeuille de prêts a eu une incidence négative sur la hauteur des fonds propres de l'ensemble des ISFD.

Graphique n° 12: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres



Source : BCC

IV.1.3 Analyse du compte d'exploitation

A l'instar de l'exercice précédent, le résultat consolidé du secteur de la microfinance à fin décembre 2017 a été négatif de l'équivalent en CDF de USD 11 627 723 contre USD 13 374 864 une année plus tôt. Ce solde négatif a été largement influencé par les contreperformances particulièrement de quelques institutions mutualistes et d'une grande IMF.

De manière agrégée, les ISFD localisées dans la quasi-totalité des provinces couvertes ont affiché des résultats négatifs, à l'exception de celles des Provinces de l'Ituri, du Kasai Central, du Kwilu, du Lomami et du Maniema.

Tableau n° 20 : Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province

(en USD, sauf indications contraires)

PROVINCES	2012	2013	2014	2015	2016 @	2017	
BANDUNDU	39 278	-148 525	-134 998	KWILU	-21 309	-4 682	18 002
				MAI NDOMBE	-	-	
				KWANGO	-	-	
BAS-CONGO	-123 551	-261 077	93 230	KONGO CENTRAL	-75 975	-81 286	-18 323
EQUATEUR	-3 094	-9 045	4 624	EQUATEUR	-	-	
				MONGALA	-6 189	-6 821	-19 925
				NORD UBANGI	6 343	5 084	-2 076
				SUD UBANGI	-	-	
				TSHUAPA	-	-	
KASAI OCCIDENTAL	388	-10 068	-828	KASAI	-	-	
				KASAI CENTRAL	414	-341	13 737
KASAI ORIENTAL	-17 235	10 464	1 669	KASAI ORIENTAL	-	-	
				LOMAMI	-10 258	7 901	5 618
				SANKURU	-427	-326	-249
KATANGA	13 922	27 987	116 072	HAUT KATANGA	173 080	-220 169	-202 654
				HAUT LOMAMI	-	-	
				LUALABA	-	-	
				TANGANYIKA	-	-	
KINSHASA	-1 604 977	-153 385	-1 606 042	KINSHASA	-2 164 820	-7 163 408	-7 719 295
MANIEMA	-48 701	-49 605	-620 346	MANIEMA	-83 324	-57 534	33 025
NORD KIVU	499 463	-759 555	-440 537	NORD KIVU	-240 566	-1 424 019	-3 520 804
PROINCE ORIENTALE	113 244	-166 916	-94 735	BAS UELE	-	-	
				HAUT UELE	-	-	
				ITURI	23 482	30 921	80 728
				TSHOPO	-51 731	-16 795	-78 703
				SUD KIVU	-53 470	-1 431 448	679 239
TOTAL	-1 184 733	-2 951 173	-2 002 652	TOTAL	-1 916 674	-13 374 864	-11 627 723

Source: BCC

IV.1.3.1 Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD se sont situés à l'équivalent en CDF de USD 103 486 061 en 2017 contre USD 95 092 687 en 2016, soit une hausse de 8,8 %. Du total de ces produits, ceux relatifs aux opérations avec la clientèle ont représenté 52,9 % et ont enregistré une régression de l'ordre de 16,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est le corollaire de la baisse du volume de crédit suite aux effets de la crise de liquidité qui a continué à sévir au sein de certaines institutions couplées à l'instabilité du cadre macroéconomique et aux incertitudes intérieures.

En revanche, les produits financiers divers et les autres produits, constitués essentiellement des reprises des provisions et récupération sur les créances irrécouvrables (73,4 %), ont connu des augmentations fulgurantes respectivement de 96,6 % et 57,6 % par rapport à l'année 2016, expliquant ainsi la hausse des produits d'exploitation sus évoquée.

Quant aux produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers, ils se sont accrus de 9,5 %, passant de USD 461 067 à USD 505 027 d'une année à l'autre, traduisant ainsi une amélioration du niveau de placements des ISFD effectués essentiellement auprès des institutions bancaires.

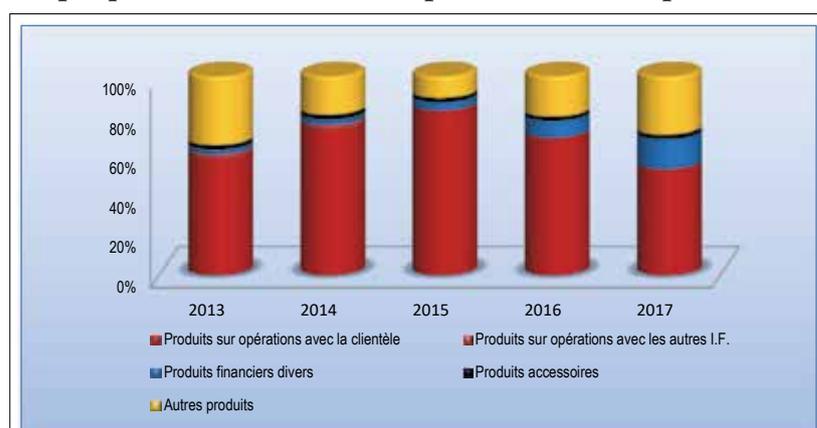
Tableau n° 21 : Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part %	Var %
Produits sur opérations avec la clientèle	41 818 005	51 678 447	80 993 404	65 405 233	54 727 979	52,9	-16,3
Produits sur opérations avec les AIF	1 687 597	1 932 068	670 139	461 067	505 027	0,5	9,5
Produits financiers divers	1 509 180	1 770 202	3 730 796	7 847 016	15 429 986	14,9	96,6
Produits accessoires	1 773 858	1 842 505	2 430 051	2 197 282	2 583 408	2,5	17,6
Autres produits	24 649 948	13 555 176	10 548 942	19 182 089	30 239 661	29,2	57,6
TOTAL PRODUITS	71 438 588	70 778 398	98 373 332	95 092 687	103 486 061	100,0	8,8

Source : BCC

Graphique n° 13 : Evolution des parts relatives des produits



Source : BCC

Par ailleurs, l'analyse du total des produits par origine des capitaux a fait ressortir la prépondérance de ceux détenus par les institutions à capitaux étrangers, lesquelles se sont arrogées la part de 55,4 % des produits réalisés par l'ensemble du secteur microfinancier.

Tableau n° 22 : Ventilation des produits par origine des capitaux

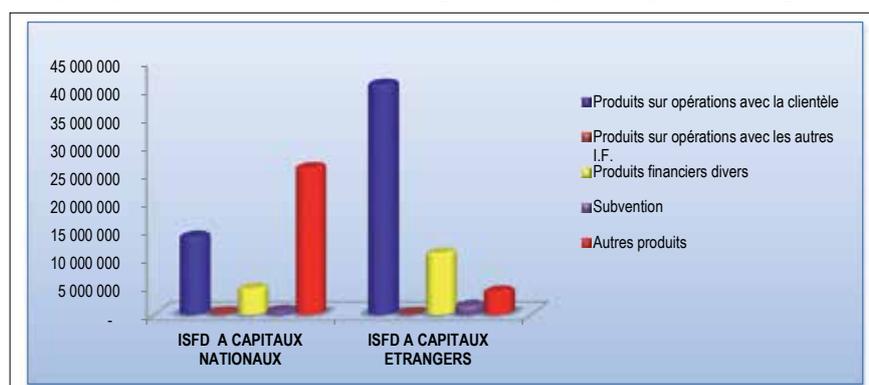
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
Produits sur opérations avec la clientèle	10 515 348	2 918 123	447 156	13 880 627	39 720 047	1 127 305	40 847 352	54 727 979
Produits sur opérations avec les autres I.F.	304 397	78 986	-	383 383	122 124	9	122 133	505 516
Produits financiers divers	954 758	3 624 497	14 959	4 594 214	10 817 308	17 975	10 835 283	15 429 498
Produits accessoires	1 093 157	24 856	30 089	1 148 102	1 428 308	6 998	1 435 307	2 583 408
Autres produits	18 755 454	7 207 145	93 135	26 055 734	3 756 770	427 157	4 183 926	30 239 660
- Subvention	167 114	528 054	11 978	707 146	1 570 583	33 122	1 603 705	2 310 851
TOTAL	31 623 114	13 853 607	585 339	46 062 060	55 844 558	1 579 443	57 424 001	103 486 061

Source : BCC

En outre, il sied de relever que les produits générés par les ISFD à capitaux étrangers ont été issus à 71,1 % des opérations avec la clientèle contrairement à ceux réalisés par les ISFD à capitaux nationaux qui ont été constitués des autres produits, majoritairement composés des reprises des provisions et récupérations sur les créances irrécouvrables (75,6 %).

Graphique n° 14 : Ventilation des produits par origine des capitaux



Source: BCC

IV.1.3.2 Analyse des charges

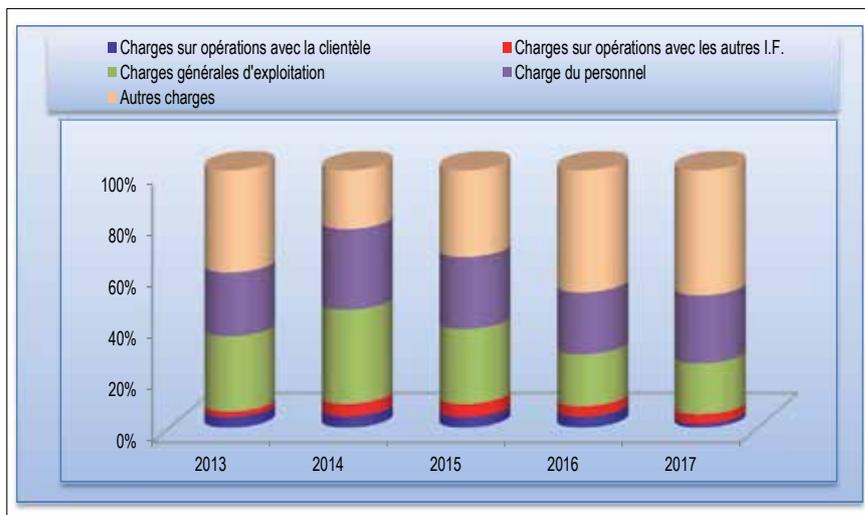
Les institutions de microfinance ont supporté des charges de l'équivalent en CDF de USD 115 113 784 en 2017, enregistrant ainsi une progression de 6,1 % par rapport à leur niveau de 2016. Ceci a été induit principalement par l'accroissement des charges du personnel et des autres charges constituées essentiellement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

Tableau n° 23 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Charges sur opérations avec la clientèle	3 062 221	3 130 740	4 021 439	4 591 094	1 706 789	1,5	-62,8
Charges sur opérations avec les AIF	1 619 618	3 597 716	5 189 453	4 440 821	4 277 419	3,7	-3,7
Charges générales d'exploitation	21 712 724	26 596 874	29 132 029	21 789 426	22 662 296	19,7	4,0
Charge du personnel	18 422 322	22 798 703	28 141 098	26 188 351	30 518 949	26,5	16,5
Autres charges	29 552 853	16 657 020	33 805 987	51 457 859	55 948 331	48,6	8,7
TOTAL CHARGES	74 369 738	72 781 053	100 290 006	108 467 551	115 113 784	100,0	6,1

Source: BCC

Graphique n° 15: Evolution des parts relatives des charges

Source : BCC

Comparativement à l'année 2016 où la hausse était de 14,2 %, la rubrique « charges sur opérations avec la clientèle » a accusé une contraction de 62,8 % en 2017, attribuable notamment à la révision à la baisse du taux d'intérêt créditeur conjuguée à la non reconduction des contrats des DAT par certaines ISFD. Par contre, les charges générales d'exploitation et celles du personnel se sont accrues respectivement de 4,0 % et 16,5 % d'une année à l'autre.

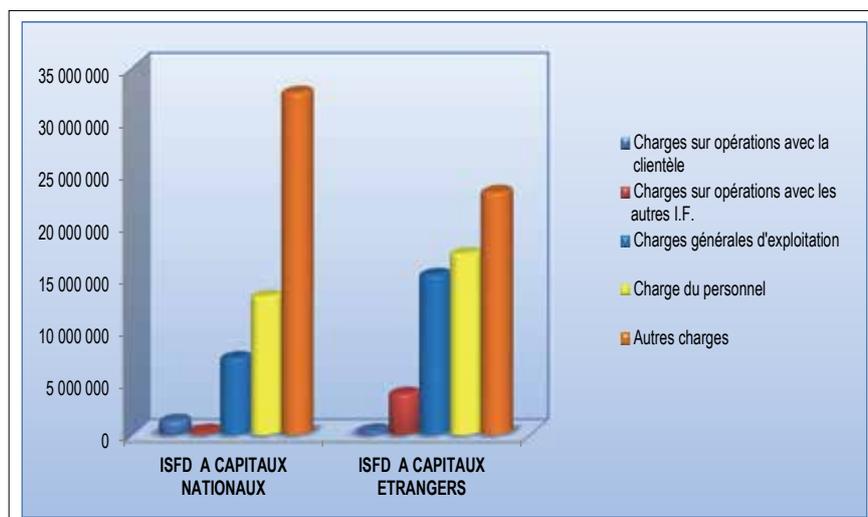
Tableau n° 24: Ventilation des charges par origine des capitaux

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
Charges sur opérations avec la clientèle	1 085 738	262 134	867	1 348 739	353 103	4 946	358 049	1 706 788
Charges sur opérations avec les autres I.F.	248 796	55 511	18 710	323 017	3 858 586	95 815	3 954 401	4 277 419
Charges générales d'exploitation	4 884 963	2 269 737	191 588	7 346 288	14 947 379	368 481	15 315 859	22 662 147
Charge du personnel	9 414 682	3 565 985	228 665	13 209 333	16 724 032	585 048	17 309 080	30 518 412
Autres charges	24 997 768	7 411 717	311 297	32 720 782	22 755 056	473 179	23 228 235	55 949 017
TOTAL	40 631 947	13 565 085	751 128	54 948 160	58 638 155	1 527 469	60 165 624	115 113 784

Source : BCC

L'analyse des charges des ISFD par origine des capitaux a renseigné que les institutions à capitaux nationaux ont détenu 47,7 % du total des charges du secteur en 2017.

Graphique n° 16: Ventilation des charges par origine des capitaux

Source: BCC

Les autres charges, composées majoritairement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont constitué la rubrique la plus importante du total des charges des ISFD à capitaux nationaux, représentant 57,5 % de ce dernier.

IV.1.3.3 Analyse du résultat net

L'exercice 2017 s'est à nouveau soldé par un résultat négatif de l'équivalent en CDF de USD 11 627 723 après avoir réalisé une perte de USD 13 374 864 en 2016.

Il en est découlé une légère dégradation du ratio d'autosuffisance opérationnelle, se fixant à 83,4 % en 2017 contre 84,2 % une année plus tôt, largement inférieure à la norme requise de 119,2 %.

Tableau n° 25: Evolution du résultat net

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Produits	71 438 588	70 778 398	98 373 332	95 092 687	103 486 061
Charges	74 369 738	72 781 053	100 290 006	108 467 551	115 113 784
Résultat net	-2 931 150	-2 002 655	-1 916 674	-13 374 864	-11 627 723

Source: BCC

La perte réalisée globalement par le secteur à fin 2017 a été significativement influencée par celle subie par les institutions à capitaux nationaux et IMF à capitaux étrangers respectivement à concurrence de l'équivalent en CDF de USD 9 008 833 et USD 2 741 624.

Par ailleurs, seules les Sociétés de Micro Finance à capitaux nationaux et les Entreprises de Micro Crédit à capitaux étrangers ont clôturé l'année avec des résultats positifs.

Pour ce qui est des subventions d'exploitation reçues par les ISFD, leur hauteur est passée de l'équivalent en CDF de USD 1 611 851 à fin 2016 à USD 2 310 852 une année plus tard, soit un accroissement de 53,1 %. Ces subventions ont été destinées quasi-totalement aux institutions non mutualistes à capitaux étrangers.

Tableau n° 26: Ventilation du résultat net par origine des capitaux

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS			TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	SMF	EMC	Total	
Résultat hors subvention	-9 175 946	-239 531	-177 767	-9 593 245	-4 364 181	18 852	-4 345 330	-13 938 574
Subvention	167 114	528 054	11 978	707 146	1 570 583	33 123	1 603 706	2 310 851
Résultat net après subvention	-9 008 833	288 523	-165 789	-8 886 099	-2 793 598	51 974	-2 741 624	-11 627 723

Source : BCC

A fin décembre 2017, l'on a dénombré douze (12) institutions ayant réalisé un résultat net positif d'au moins l'équivalent en CDF de USD 40 000, en recul par rapport à la situation de 2016.

Tableau n° 27: Nombre d'ISFD ayant réalisé un bénéfice d'au moins l'équivalent en CDF de USD 40 000

PROVINCES	2015			2016			2017		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
HAUT-KATANGA	-	1	1	-	-	-	-	-	-
ITURI	-	-	-	-	-	-	1	-	1
KASAÏ CENTRAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KINSHASA	2	1	4	2	2	4	1	3	4
KONGO CENTRAL	1	-	1	-	-	-	-	-	-
KWILU	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOMAMI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MANIEMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONGALA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NORD-KIVU	5	-	5	5	1	6	3	3	6
NORD-UBANGI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SANKURU	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SUD-KIVU	3	3	6	3	1	4	1	0	1
TSHOPO	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11	5	17	10	4	14	6	6	12

Source : BCC

IV.2 Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD

L'analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD a fait ressortir, à l'instar de l'exercice précédent, la prédominance des institutions non mutualistes sur les coopératives en termes du total bilantaire. En effet, leurs parts respectives se sont établies à 59,7 % et 40,3 % à la clôture de l'exercice 2017.

Tableau n° 28 : Répartition du total bilantaire du secteur par catégorie

(en USD, sauf indications contraires)

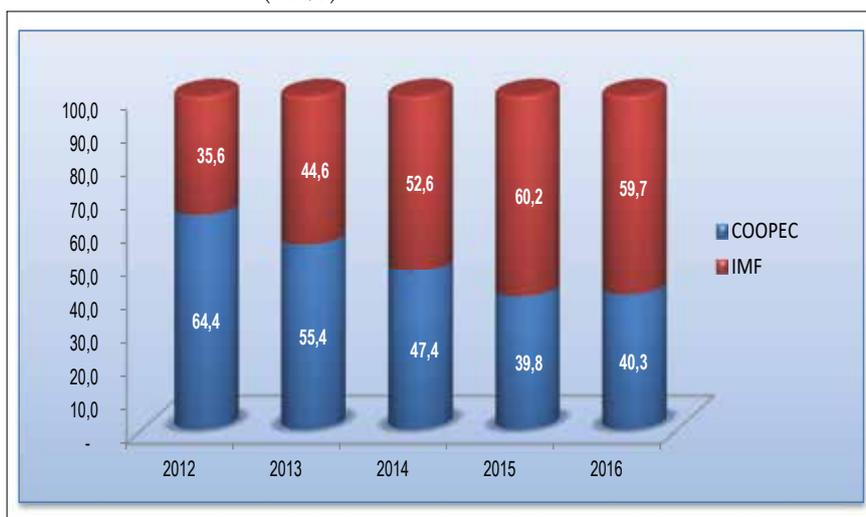
INSTITUTIONS	2013		2014		2015		2016		2017		
	Montant	Part (%)	Var (%)								
COOPEC	147 121 071	64,4	143 075 623	55,4	132 692 952	47,4	95 804 145	39,8	94 362 724	40,3	-1,5
IMF	81 472 897	35,6	115 116 750	44,6	147 528 973	52,6	145 166 232	60,2	139 968 035	59,7	-3,6
TOTAL	228 593 968	100,0	258 192 373	100,0	280 221 925	100,0	240 970 377	100,0	234 330 759	100,0	-2,8

Source: BCC

Les activités aussi bien des COOPEC que des IMF ont enregistré, une fois de plus, des baisses respectives de 1,5 % et 3,6 % à la clôture de 2017. Cependant, la contraction du niveau d'activités des institutions mutualistes a été moins prononcée qu'en 2016, en raison principalement d'une bonne mobilisation de l'épargne.

Graphique n° 17 : Répartition des parts de marché par catégorie d'ISFD

(en %)



Source: BCC

Tableau n° 29 : Répartition du total bilantaire par catégorie et par province

(en USD, sauf indications contraires)

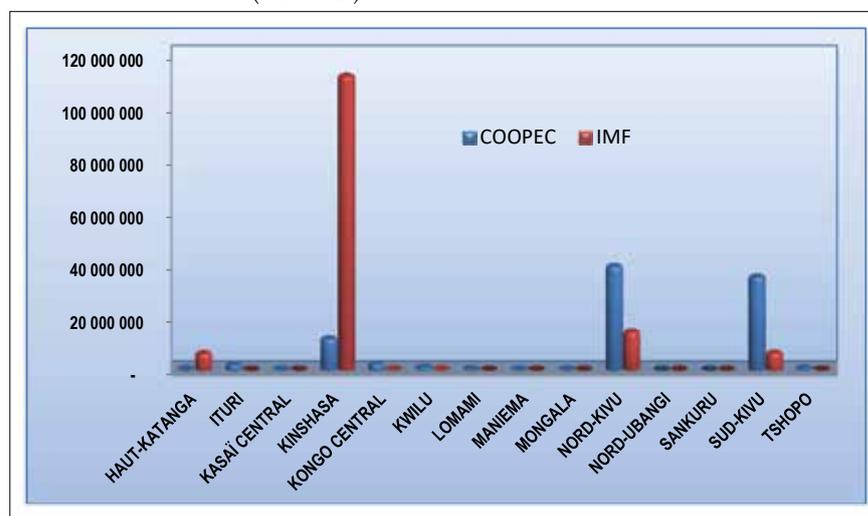
PROVINCES	2016			2017		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
HAUT-KATANGA	149 319	5 253 013	5 402 332	276 580	6 378 933	6 655 513
ITURI	1 376 106	-	1 376 106	2 088 387	-	2 088 387
KASAÏ CENTRAL	65 145	-	65 145	121 169	-	121 169
KINSHASA	18 664 070	120 661 543	139 325 613	11 982 572	111 920 404	123 902 976
KONGO CENTRAL	2 547 526	217 651	2 765 177	2 345 503	189 303	2 534 806
KWILU	1 303 139	345 459	1 648 598	1 208 351	225 116	1 433 467
LOMAMI	326 064	-	326 064	389 715	-	389 715
MANIEMA	864 470	-	864 470	199 296	-	199 296
MONGALA	121 350	-	121 350	99 362	-	99 362
NORD-KIVU	34 344 645	5 724 979	40 069 624	39 515 684	14 586 971	54 102 655
NORD-UBANGI	-	61 485	61 485	-	52 299	52 299
SANKURU	8 223	-	8 223	6 279	-	6 279
SUD-KIVU	35 339 406	12 902 103	48 241 509	35 493 614	6 615 009	42 108 623
TSHOPO	694 681	-	694 681	636 212	-	636 212
TOTAL	95 804 145	145 166 232	240 970 377	94 362 724	139 968 035	234 330 759

Source: BCC

Dans le total bilantaire des institutions mutualistes, la part des COOPEC localisées dans les trois provinces à forte concentration est restée au même niveau qu'en 2016, soit à 92,2 %. En effet, les contributions des ISFD des Provinces du Sud Kivu, Nord Kivu et de Kinshasa ont été respectivement de 37,6 %, 41,9 % et 12,7 %. Quant aux IMF, leur part dans ces trois provinces a atteint 95,1 %, en léger recul de 0,6 point de pourcentage par rapport à l'année 2016. Les institutions non mutualistes de la Ville Province de Kinshasa sont demeurées les plus importantes avec une contribution de 80,0 %, bien qu'en baisse de 2,6 points de pourcentage.

Graphique n° 18 : Total bilantaire par catégorie et par province

(en USD)



Source: BCC

Le nombre des ISFD dites « phares », à savoir celles détenant un total bilantaire d'au moins l'équivalent en CDF de USD 1 million, a atteint le nombre de 31 contre 29 une année plus tôt, dont 20 COOPEC et 11 IMF, tel que repris dans les annexes. Ces institutions ont détenu 91,9 % du total bilantaire du secteur.

Bien que le nombre d'institutions mutualistes phares soit resté inchangé, il a été noté la sortie de quatre institutions de la plus grande faîtière du pays, en raison de la crise de liquidité qu'elles traversent.

En ce qui concerne les IMF, de neuf (9) dites « phares » en 2016, leur nombre a été porté à onze (11). En effet, il a été enregistré l'entrée de trois (3) nouvelles institutions de cette liste et la sortie d'une EMC à la suite de la décision de ses actionnaires de désinvestir en RDC.

DIGITALISATION DES SERVICES FINANCIERS PAR LES ISFD

Après la révolution industrielle intervenue au XIXe siècle qui a fait basculer le monde d'une société à dominance agraire et artisanale vers une société commerciale et industrielle, le développement des nouvelles technologies de l'information et de communication, depuis le début du XXIe siècle, a entraîné l'apparition des nouvelles techniques, rendant désormais instantanés les échanges dans tous les domaines.

Le secteur financier n'est pas épargné par cette révolution de la technologie. En effet, l'on assiste de plus en plus à l'apparition et au développement des services financiers numériques, offrant d'innombrables possibilités tant pour les utilisateurs que pour les prestataires des services financiers.

Dans les pays en développement, caractérisés généralement par une insuffisance d'infrastructures de base, la digitalisation des services financiers contribue significativement à l'accélération de l'inclusion financière en facilitant l'accès des populations auxdits services dans des conditions plus favorables. Cependant, les retombées de cette transformation numérique demeurent très faibles au vu du nombre encore très élevé de personnes exclues du système financier. Cette situation est expliquée notamment par le coût élevé des équipements pour l'implémentation desdits services en l'absence de financements dédiés, le manque d'une carte d'identité nationale, la faible couverture du pays en internet, l'absence d'une main d'œuvre formée, le non développement d'un écosystème adéquat et l'absence des moyens pour la sensibilisation à l'usage des services digitaux.

Selon le Baromètre de la Microfinance, édition 2017, 40 % des IMF sondées complètent actuellement leur offre de produits et services non financiers « en agence » par des services en ligne. Ce taux demeure encore très faible en République Démocratique du Congo avec lesdits services offerts par une seule institution.

Toutefois, la modernisation du Système National de Paiement en cours, la mise en place d'un cadre réglementaire favorable à l'inclusion financière et à l'innovation ainsi que l'engagement du Gouvernement et de la BCC d'élaborer la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière sont de nature à faciliter l'introduction des services digitaux, dont les avantages sont notamment la réduction des coûts, l'expansion des services financiers, le rapprochement des services à la clientèle, l'envoi des agents sur le terrain à un moindre coût, avec plus de sécurité et de transparence

Au nombre des services financiers disponibles pour les ISFD, il y a lieu de citer notamment l'information digitale via le SMS Banking, les agents bancaires, le mobile banking, le e-banking, l'ouverture d'un compte bancaire associé à un numéro de téléphone et le terminal électronique.

Cependant, bien que l'introduction des services financiers numérique semble facile, il se pose néanmoins des problématiques plus opérationnelles que technologiques. En effet, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ne sont qu'un moyen pour atteindre les populations exclues et ne devraient pas être une fin en soi. Le relationnel et la confiance sont plus importants.

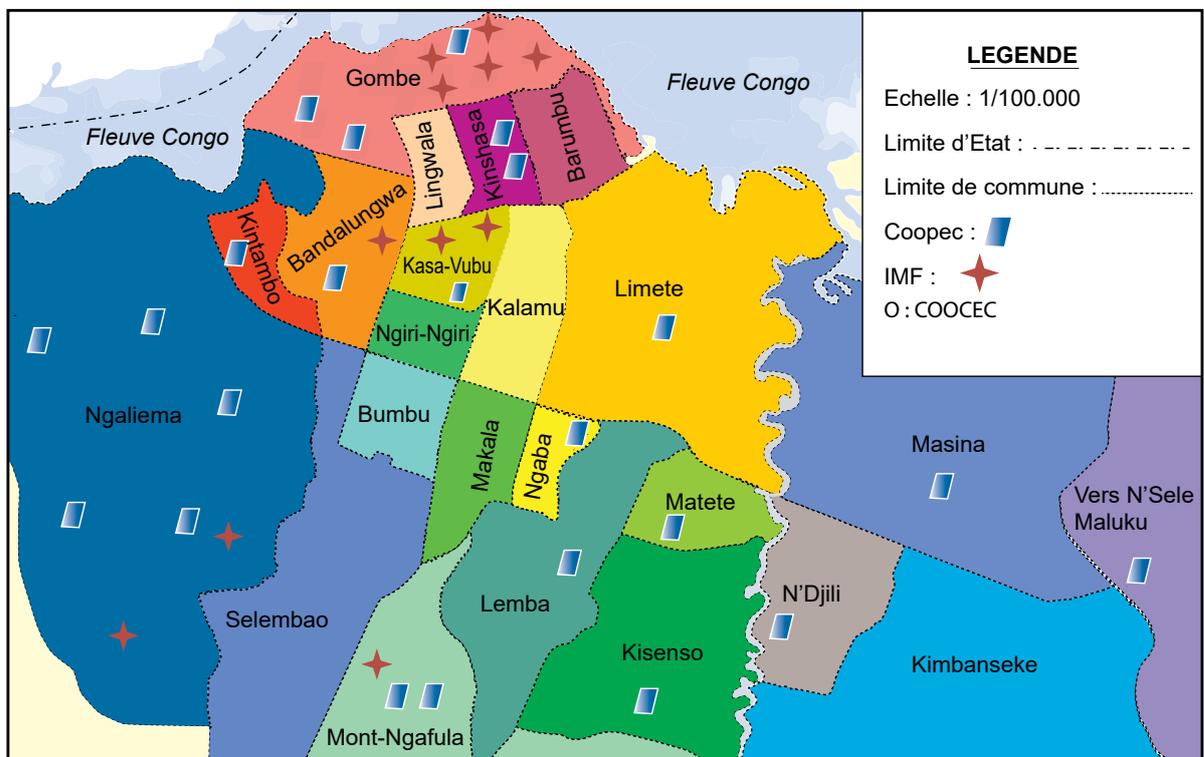
CHAPITRE V : ANALYSE PAR PROVINCE

L'évolution des activités des institutions de microfinance en 2017 est examinée suivant les performances des ISFD des trois provinces à forte concentration et celles du reste des provinces pourvues d'au moins une structure financière de proximité.

En effet, les trois provinces importantes ont accaparé 94,0 % du total bilantaire tandis que le reste des ISFD des autres quatorze (14) provinces n'ont disposé que de 6,0 % dudit total.

Par ailleurs, neuf (9) provinces sont demeurées dépourvues des ISFD à la clôture de l'année sous revue.

V.1. VILLE PROVINCE DE KINSHASA



En 2017, le nombre des ISFD de la Capitale est resté inchangé, soit vingt (20), dont douze (12) COOPEC et huit (8) IMF.

Tableau n° 30 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2013		2014		2015		2016		2017	
	Nbre ISFD	Part (%)								
Bandalungwa	1	2,9	2	7,1	2	6,9	1	5,0	1	5,0
Gombe	12	35,3	8	28,6	7	24,1	6	30,0	5	25,0
Kasa-Vubu	3	8,8	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Kimbanseke	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kinseso	-	-	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Kinshasa	2	5,9	2	7,1	2	6,9	-	-	1	5,0
Kintambo	1	2,9	1	3,6	1	3,4	-	-	-	-
Lemba	1	2,9	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Limete	1	2,9	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Maluku	1	2,9	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Masina	1	2,9	1	3,6	1	3,4	-	-	-	-
Matete	1	2,9	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Mont Ngafula	2	5,9	1	3,6	2	6,9	1	5,0	1	5,0
Ngaba	1	2,9	1	3,6	1	3,4	-	-	-	-
Ndjili	1	2,9	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0
Ngaliema	6	17,6	5	17,9	6	20,7	5	25,0	5	25,0
Selembao	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kalamu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	34	100,0	28	100,0	29	100,0	20	100,0	20	100,0

Source: BCC

Les institutions de microfinance de la Ville Province de Kinshasa ont été concentrées à 57,1 % dans les Communes de la Gombe (33,3 %) et de Ngaliema (23,8 %).

Tableau n° 31: Répartition des ISFD de la Province par catégorie

CATEGORIES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
COOPEC	23	22	18	19	12	12
IMF	14	12	10	10	8	8
TOTAL	37	34	28	29	20	20

Source: BCC

Par ailleurs, la Capitale a renfermé 40 % du nombre des IMF du secteur et a détenu 66,7 % du nombre de celles à capitaux étrangers.

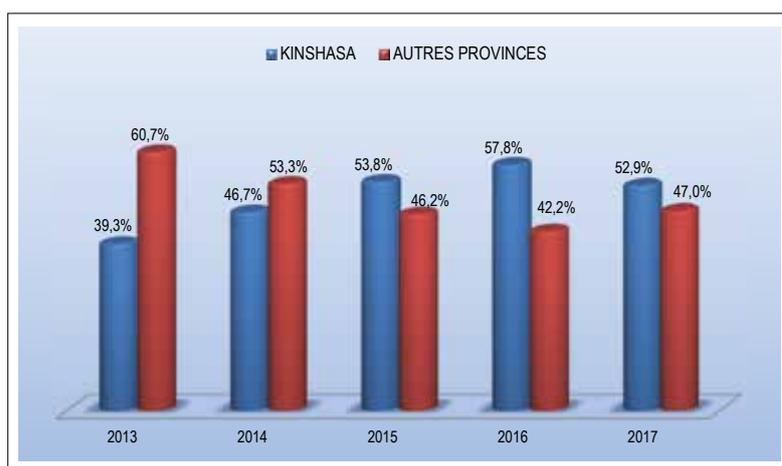
Le niveau général d'activités des ISFD de cette partie du pays a connu une baisse de 11,1 % à fin 2017, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 123 902 976 contre USD 139 325 613 une année auparavant.

Tableau n° 32 : Part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire

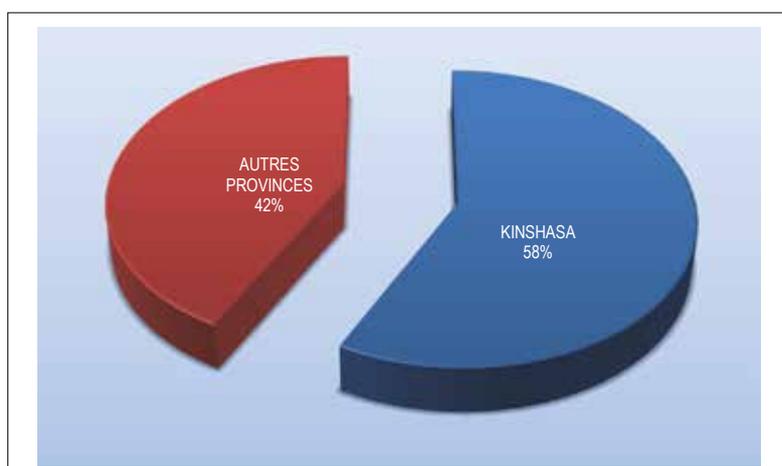
RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Total bilantaire	228 593 969	258 192 373	280 221 924	240 970 377	234 330 759
ISFD Kinshasa	89 877 111	120 643 113	150 638 950	139 325 613	123 902 976
Part %	39,3	46,7	53,8	57,8	52,9
Var en %	55,6	34,2	24,9	-7,5	-11,1

Source : BCC

Le recul du total bilantaire de ces structures durant l'année sous examen est justifié par les contreperformances réalisées par certaines ISFD dans un contexte d'incertitudes intérieures. Cette situation a affecté négativement la part de marché des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire, laquelle s'est située à 52,9 % en 2017 contre 57,8 % à fin 2016, soit une baisse de 5,7 points de pourcentage.

Graphique n° 19 : Evolution de la part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire (en %)

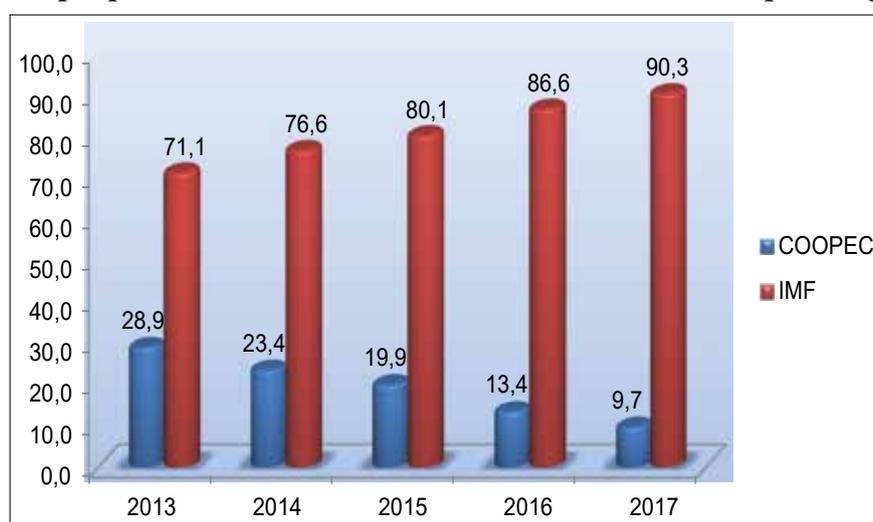
Source: BCC

Graphique n° 20 : Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire en 2017

Source: BCC

Bien que les institutions mutualistes soient demeurées prépondérantes en termes de nombre d'ISFD agréées dans la Ville Province de Kinshasa, leur part dans le total bilantaire de la Capitale s'est dégradée de 3,7 points de pourcentage en 2017, en raison essentiellement de la crise de liquidité ayant affecté quelques grandes structures.

Graphique n° 21 : Part de marché des ISFD de la Province par catégorie (en %)



Source: BCC

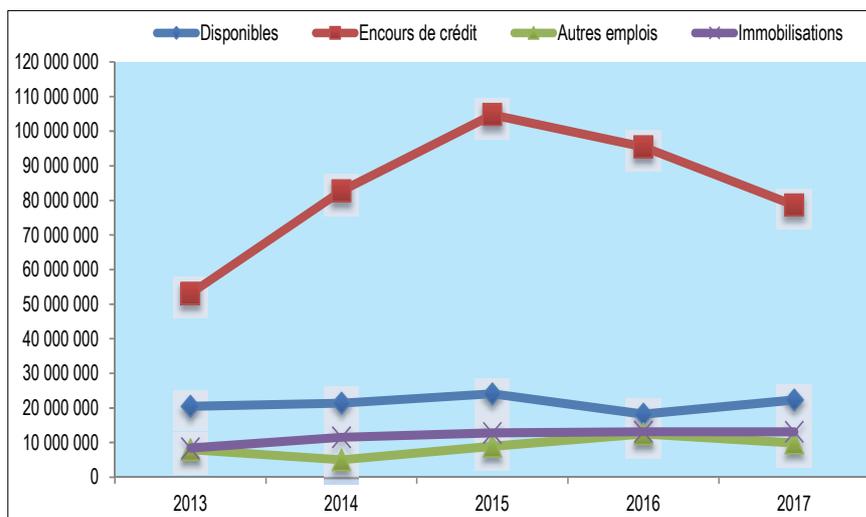
V.1.1. Analyse de l'actif

A la clôture de l'année 2017, les actifs des ISFD de la Capitale ont été essentiellement constitués de l'encours de crédit, lequel a représenté 63,5%. Toutefois, cette rubrique a enregistré une contraction de 17,7% en 2017, se fixant à l'équivalent en CDF de USD 78 620 123.

Tableau n° 33 : Ventilation des postes de l'actif en l'équivalent en CDF de USD

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Part (%)	Var (%)
Disponibles	20 461 131	21 357 184	24 104 331	18 207 338	22 303 432	18,0	22,5
Encours de crédit	53 048 204	82 759 096	104 769 530	95 473 491	78 620 123	63,5	-17,7
Autres emplois	7 974 934	5 024 300	8 958 789	12 505 594	9 900 990	8,0	-20,8
Immobilisations	8 392 842	11 502 533	12 806 300	13 139 190	13 078 431	10,6	-0,5
TOTAL ACTIF	89 877 111	120 643 113	150 638 950	139 325 613	123 902 976	100,0	-11

Source: BCC

Graphique n° 22 : Evolution des postes de l'actif

Source: BCC

En ce qui concerne la qualité du portefeuille de prêt, celle-ci s'est détériorée. En effet, le PAR_{30} s'est situé à 36,5 % en 2017 contre 24,9 % à fin 2016.

S'agissant du ratio de liquidité immédiate, il s'est établi à 42,8 % à fin 2017 contre 44,6 % une année plus tôt, soit une régression 1,8 points de pourcentage. Bien qu'en baisse, ce ratio est demeuré largement supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %. En sus, le taux d'encaisse oisive des structures de la Capitale a atteint 18,9 % à fin 2017 contre 13,1 % en 2016.

V.1.2. Analyse du passif

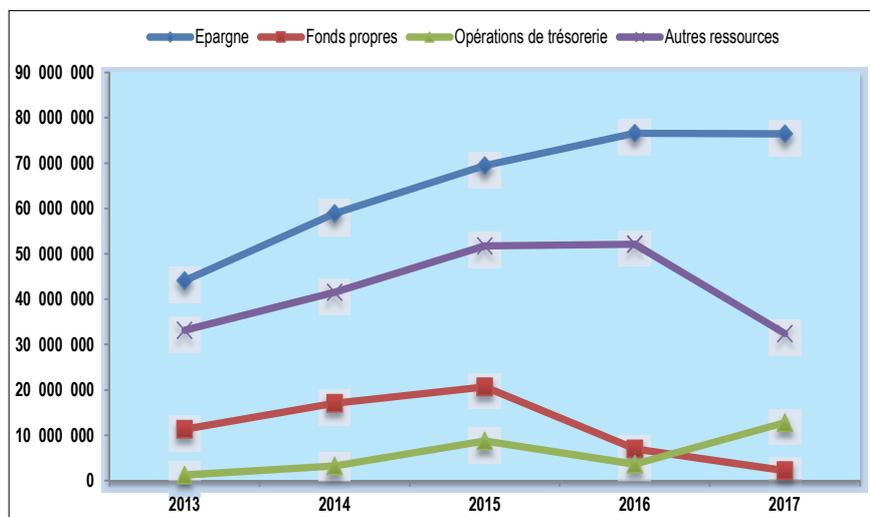
A la clôture de l'année sous revue, l'épargne a représenté la principale ressource des ISFD de Kinshasa, dégageant une part de 61,7 % du total passif. En effet, cette rubrique a enregistré une hausse de 3,3 %, pour se chiffrer à USD 76 461 344 en 2017 venant de USD 76 590 690 à fin 2016. Cette situation a découlé notamment de l'expansion du réseau d'agents bancaires et des effets des actions d'éducation financière.

Par ailleurs, les « autres ressources » ont représenté 26,2 % du total du passif en 2017, après s'être fixées à 37,4 % une année plus tôt. Du total de cette rubrique, les emprunts ont représenté plus de la moitié.

Tableau n° 34 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Part (%)	Var (%)
Epargne	44 107 405	58 862 871	69 461 427	76 590 690	76 461 344	61,7	-0,2
Fonds propres	11 355 180	17 052 683	20 666 513	6 983 748	2 201 759	1,8	-68,5
Opérations de trésorerie	1 251 813	3 213 219	8 734 062	3 628 127	12 801 223	10,3	252,8
Autres ressources	33 162 713	41 514 339	51 776 948	52 123 048	32 438 650	26,2	-37,8
TOTAL PASSIF	89 877 111	120 643 112	150 638 950	139 325 613	123 902 976	100,0	-11,1

Source: BCC

Graphique n° 23 : Evolution des postes du passif

Source: BCC

S'agissant des fonds propres des ISFD de Kinshasa, ils ont fléchi de 68,5% en 2017, s'arrêtant à USD 2 201 759 contre USD 6 983 748 en 2016. Cette situation, induite par d'importantes pertes réalisées par une faitière et une IMF de la Capitale, a entraîné le recul de 3,2 points de pourcentage du taux de capitalisation qui est passé de 5,0% à 1,8% d'une année à l'autre, largement en dessous de la norme minimale de 15,0%.

V.1.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

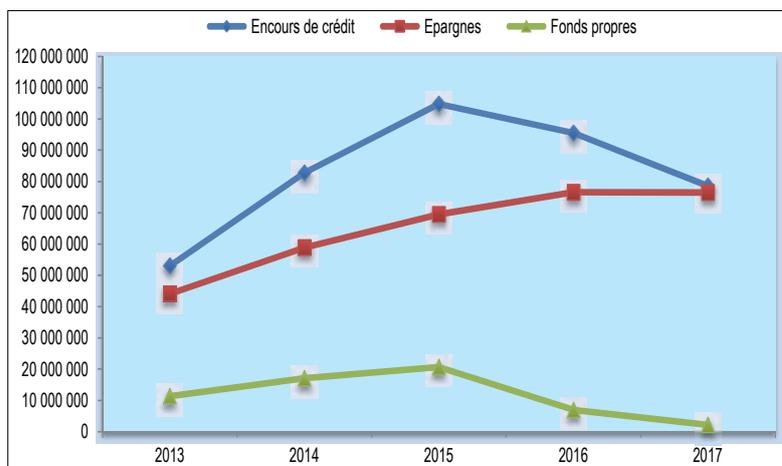
Bien que le portefeuille de crédit des ISFD de Kinshasa ait subi une baisse de 17,7% d'une année à l'autre, son niveau est demeuré supérieur à celui de l'épargne à l'instar des années précédentes. Ceci a attesté que les institutions de microfinance de la Capitale ont bénéficié des ressources d'origines diverses.

La baisse de l'encours de crédit couplée à la mauvaise qualité du portefeuille a influé négativement sur la rentabilité, impactant ainsi les fonds propres.

Tableau n° 35 : Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Var (%)
Encours de crédit	53 048 204	82 759 096	104 769 530	95 473 491	78 620 123	-17,7
Epargnes	44 107 405	58 862 871	69 461 427	76 590 690	76 461 344	-0,2
Fonds propres	11 355 180	17 052 683	20 666 513	6 983 748	2 201 759	-68,5

Source: BCC

Graphique n° 24 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Source: BCC

V.1.4. Analyse du compte d'exploitation

A la clôture de l'exercice sous revue, les ISFD de Kinshasa ont dégagé un déficit plus important qu'en 2016, soit USD 7 719 295, induit par le ralentissement de l'activité de crédit, la mauvaise qualité du portefeuille de crédits et l'augmentation plus proportionnelle des charges que celle des produits dans un environnement d'incertitudes intérieures.

Tableau n° 36 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Produits	33 403 945	42 959 356	67 840 710	63 907 337	72 922 886
Charges	33 557 330	44 565 399	70 005 530	71 070 744	80 642 181
Résultat net	-153 385	-1 606 043	-2 164 820	-7 163 407	-7 719 295

Source: BCC

V.1.4.1. Analyse des produits

Les produits générés par les ISFD de Kinshasa en 2017 ont enregistré une augmentation de 14,1 %, s'élevant à USD 72 922 886. Cette évolution est consécutive à la forte hausse des « autres produits » d'une année à l'autre, lesquels ont été essentiellement constitués de 60,5 % des « reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables ».

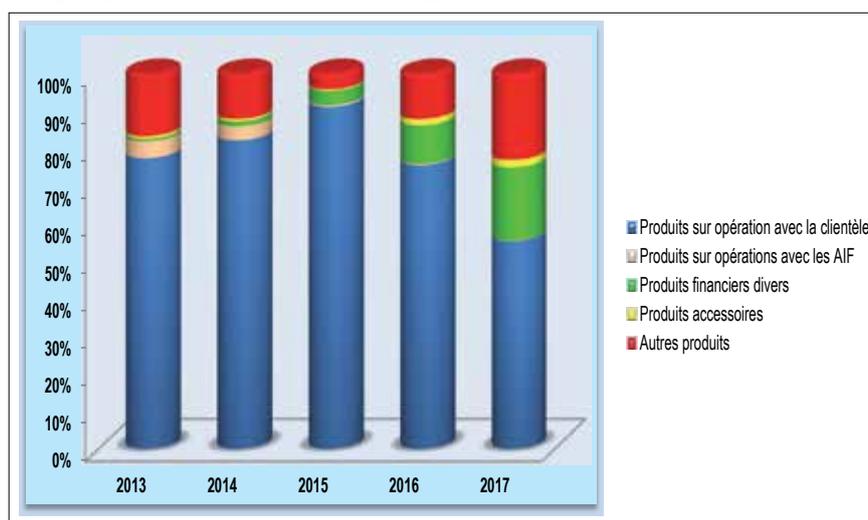
Tableau n° 37 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Part (%)	Var (%)
Produits sur opération avec la clientèle	25 871 459	35 298 641	61 789 486	48 322 955	40 345 578	55,3	-16,5
Produits sur opérations avec les AIF	1 477 960	1 612 307	354 574	190 905	77 302	0,1	-59,5
Produits financiers divers	231 833	545 540	2 516 788	6 551 366	14 258 873	19,6	117,6
Produits accessoires	245 515	290 730	298 096	1 084 181	1 441 045	2,0	32,9
Autres produits	5 577 178	5 212 138	2 881 765	7 757 930	16 800 088	23,0	116,6
TOTAL PRODUITS	33 403 945	42 959 356	67 840 709	63 907 337	72 922 886	100,0	14,1

Source: BCC

Les « produits sur opérations avec la clientèle ou les membres » se sont chiffrés à USD 40 345 578 en 2017 contre USD 48 739 521 à fin 2016, soit une réduction de 16,5 %, suite notamment à la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit et au ralentissement du rythme de décaissement des prêts.

Graphique n° 25 : Evolution des produits



Source: BCC

V.1.4.2. Analyse des charges

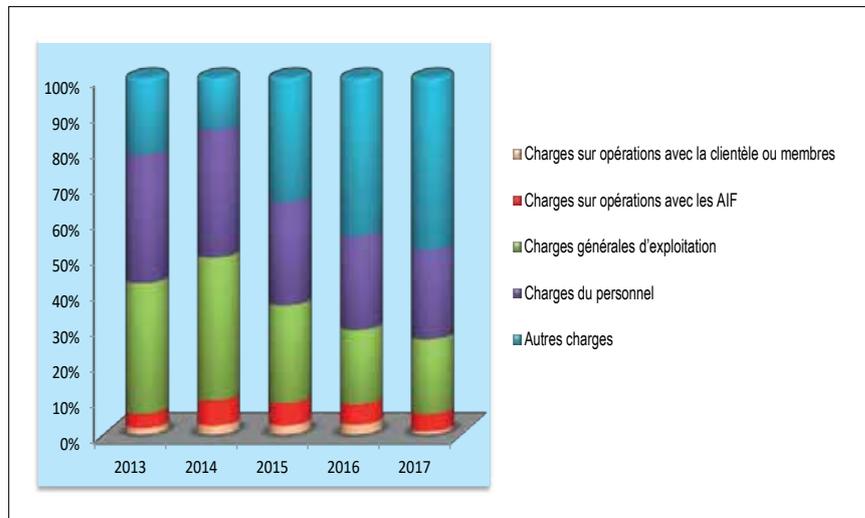
Les charges des ISFD de la Capitale ont été essentiellement constituées des « autres charges » comme en 2016. En effet, cette rubrique a représenté 48,2 % du total des charges en 2017, laquelle a été constituée à 60,8 % des « dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ».

Tableau n° 38 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part %	Var %
Charges sur opérations avec la clientèle ou membres	597 866	1 130 449	1 775 293	1 977 287	703 933	0,9	-64,4
Charges sur opérations avec les AIF	1 349 172	3 141 188	4 406 135	4 054 437	3 909 540	4,8	-3,6
Charges générales d'exploitation	12 334 416	17 894 196	19 251 445	14 897 747	16 966 400	21,0	13,9
Charges du personnel	12 086 389	15 946 830	20 282 785	18 658 457	20 210 384	25,1	8,3
Autres charges	7 189 487	6 452 736	24 289 872	31 482 816	38 851 924	48,2	23,4
TOTAL CHARGES	33 557 330	44 565 399	70 005 530	71 070 744	80 642 181	100,0	13,5

Source: BCC

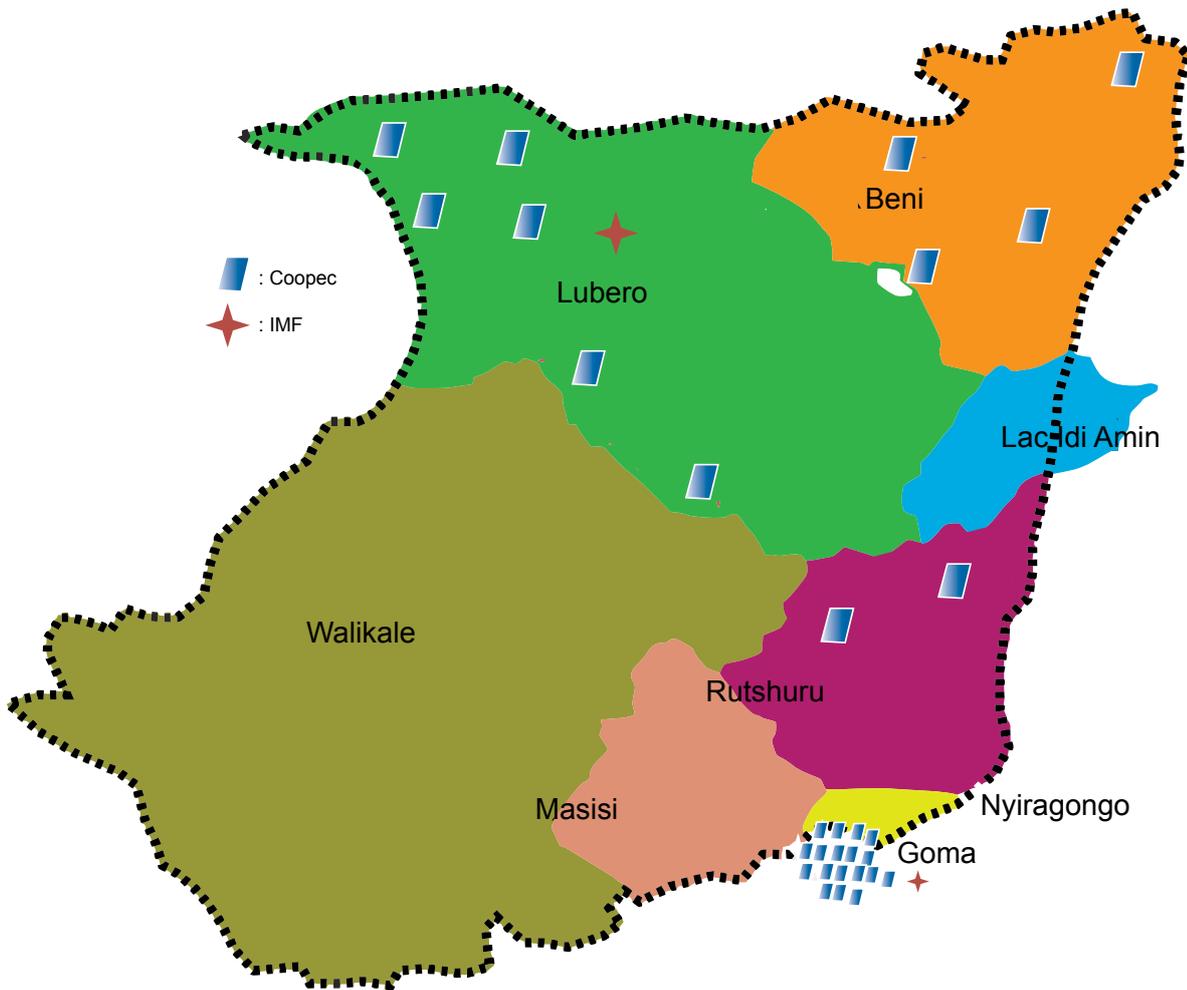
Ces charges ont été tirées principalement par celles des institutions non mutualistes.

Graphique n° 26 : Evolution des charges

Source: BCC

Quant au ratio d'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de la Ville Province de Kinshasa, il s'est détérioré de 6,5 points de pourcentage, se fixant à 82,4% à fin 2017, en dessous de la norme minimale de 119,2%.

V.2. PROVINCE DU NORD KIVU



La Province du Nord Kivu a compté à la clôture de l'année sous revue vingt-six (26) ISFD contre vingt-quatre (24) l'année précédente, consécutive à l'agrément d'une nouvelle structure et au transfert du siège social d'une IMF de Bukavu à Goma.

L'examen de la couverture des dites institutions dans cette partie du pays a renseigné la concentration des dites ISFD dans les Villes de Goma et Butembo.

Tableau n° 39 : Evolution de la répartition géographique des ISFD dans la Province

VILLES	2013		2014		2015		2016		2017	
	Nbre ISFD	Part (%)								
GOMA	18	56,3	17	60,7	16	57,1	10	42	11	42,3
BUTEMBO	5	15,6	7	25,0	8	28,6	8	33	9	34,6
BENI	2	6,3	1	3,6	1	3,6	3	13	3	11,5
KIRUMBA	2	6,3	2	7,1	2	7,1	2	8	2	7,7
LUBERO	1	3,1	1	3,6	1	3,6	-	-	-	-
NYAMILIMA	1	3,1	-	-	-	-	-	-	-	-
OICHA	1	3,1	-	-	-	-	-	-	-	-
RUTSHURU	-	-	-	-	-	-	1	4	1	3,9
VITSHUMBIRI	1	3,1	-	-	-	-	-	-	-	-
BUTURANDE	1	3,1	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	32	100,0	28	100,0	28	100,0	24	100,0	26	100,0

Source: BCC

La Province est restée caractérisée à fin 2017 par un grand nombre d'institutions mutualistes, soit vingt-deux (22), contre quatre (4) IMF collectrices de dépôt.

Tableau n° 40 : Répartition du nombre des ISFD par catégorie

CATEGORIE	2013	2014	2015	2016	2017
COOPEC	30	25	25	21	22
IMF	2	3	3	3	4
TOTAL	32	28	28	24	26

Source: BCC

Contrairement aux trois dernières années, les ISFD de la Province du Nord Kivu ont enregistré une hausse de 35,0 % du total bilantaire, se fixant à l'équivalent en CDF de USD 54 102 655 à fin 2017 contre USD 40 069 624 une année plus tôt. Cette progression est consécutive à la bonne performance de certaines institutions, au transfert d'une IMF de Bukavu à Goma et à l'agrément d'une nouvelle COOPEC.

Tableau n° 41 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL BILANTAIRE	228 593 968	258 192 373	280 221 924	240 970 377	234 330 759
ISFD du Nord Kivu	62 221 091	54 709 046	54 190 635	40 069 624	54 102 655
Part (%)	27,2	21,2	19,3	16,6	23,1
Var (%)	5,7	-12,1	-0,9	-26,1	35,0

Source: BCC

Du total bilantaire du secteur, les ISFD du Nord Kivu ont accaparé 23,1 % en 2017, enregistrant une hausse de 3,4 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2016.

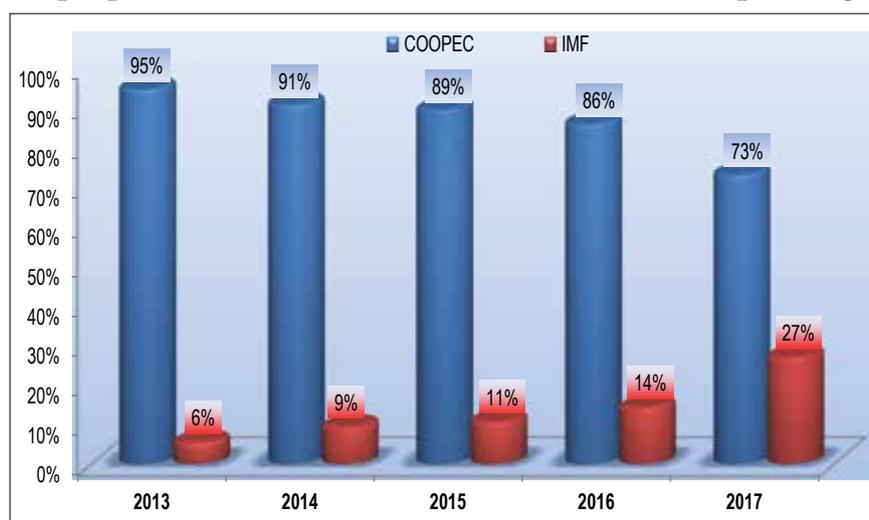
Tableau n° 42 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

RUBRIQUES	2013		2014		2015		2016		2017		
	Montant	Part (%)	Var (%)								
COOPEC	58 803 520	94,5	49 583 266	90,6	48 418 801	89,3	34 344 645	85,7	39 515 684	73,0	15,1
IMF	3 417 571	5,5	5 125 780	9,4	5 771 835	10,7	5 724 979	14,3	14 586 971	27,0	154,8
TOTAL	62 221 091	100,0	54 709 046	100,0	54 190 635	100,0	40 069 624	100,0	54 102 655	100,0	35,0

Source: BCC

Les institutions mutualistes de la Province ont détenu 73,0 % du total bilantaire des ISFD de cette partie du pays. Cependant, cette part est en diminution continue depuis 2013. L'évolution de 2017 a résulté de la délocalisation d'une IMF collectrice de dépôts à Goma et de la bonne performance de certaines institutions non mutualistes.

Graphique n° 27 : Evolution du total bilantaire des ISFD par catégorie



Source: BCC

V.2.1 Analyse de l'actif du bilan

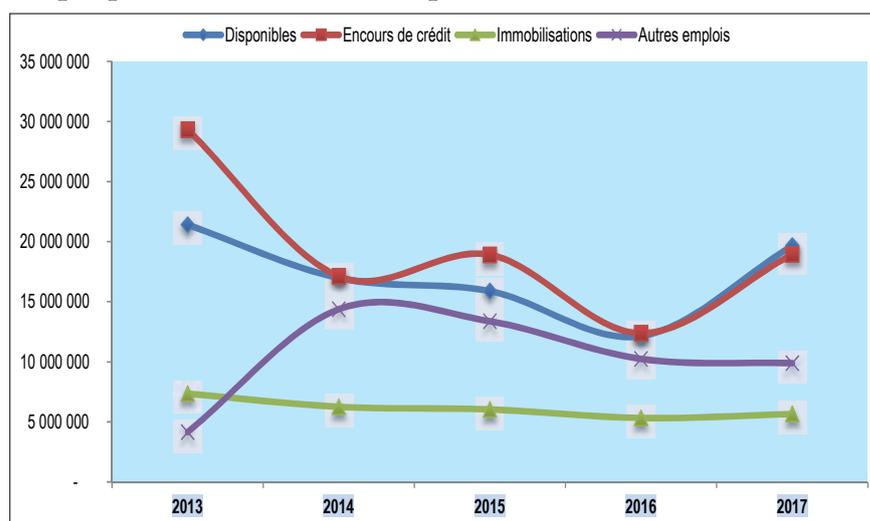
Toutes les rubriques de l'actif du bilan ont connu des augmentations, à l'exception des autres emplois qui ont enregistré une baisse à fin 2017. Comparé à leur niveau de 2016, l'encours de crédit et les disponibles ont enregistré une progression de 9,3 points de pourcentage de leur part dans l'actif du bilan.

Tableau n° 43 : Ventilation des postes de l'actif

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part%	Var%
Disponibles	21 400 645	16 970 584	15 878 578	12 136 637	19 162 379	35,4	57,9
Encours de crédit	29 323 527	17 112 531	18 905 323	12 376 192	18 922 289	35,0	52,9
Immobilisations	7 345 361	6 253 293	6 037 416	5 321 719	6 144 567	11,4	15,5
Autres emplois	4 151 558	14 372 637	13 369 319	10 235 076	9 873 420	18,2	-3,5
TOTAL PASSIF	62 221 091	54 709 046	54 190 635	40 069 624	54 102 655	100,0	35,0

Source : BCC

L'encours de crédit des ISFD de la Province a enregistré une augmentation de 57,9%, induite notamment par l'intégration des données de l'IMF venue de Bukavu. Le PAR₃₀ des ISFD de la Province s'est amélioré, s'établissant à 15,5 % en 2017 venant de 24,7 % en 2016. Cependant, il est demeuré au-delà de la norme maximale de 5,0 %.

Graphique n° 28 : Evolution des postes de l'actif

Source: BCC

Le taux d'encours de crédit a atteint 39,6 %, en progression de 4,5 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2016, largement en deçà de la norme minimale de 70,0 %.

Contrairement à l'exercice précédent, les actifs disponibles des ISFD de la Province se sont accrus de 57,9 % en 2017 dans un environnement marqué notamment par un climat d'insécurité et des incertitudes intérieures.

Le ratio de liquidité des ISFD de cette partie du pays s'est établi à 45,7 %, en progression de 2,0 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2016 tout en demeurant largement supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %. S'agissant du taux d'encaisse oisive, il s'est davantage détérioré en 2017, se fixant largement au-delà de la norme maximale de 20 %, soit 36,5 % en 2017 contre 30,3 % en 2016.

Quant au taux des immobilisations nettes, il s'est situé à 11,4 %, légèrement supérieur à la norme réglementaire de 10,0 %.

V.2.2 Analyse du passif du bilan

Le poids de l'épargne dans le total passif des ISFD de la Province s'est fixé 83,8 % en 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 1,5 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2016. En effet, cette rubrique a connu une augmentation de 37,5 % pour s'établir à l'équivalent en CDF de USD 45 319 664 en 2017.

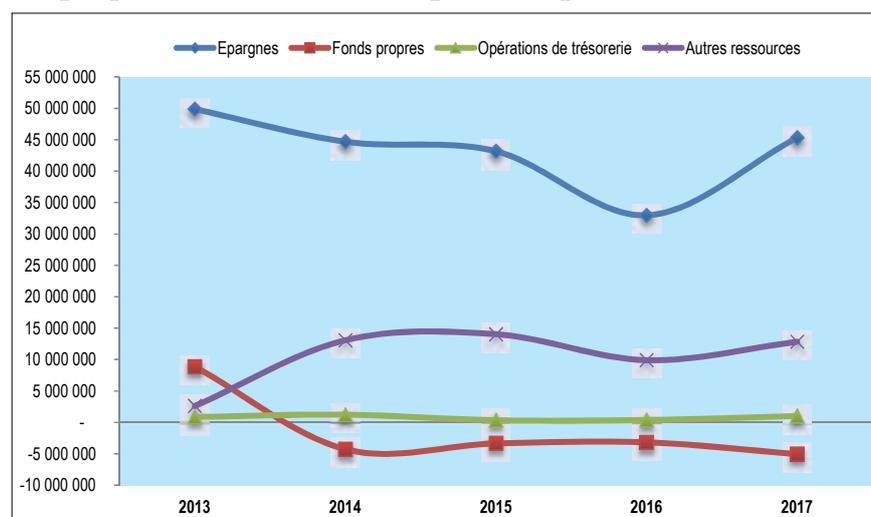
Tableau n° 44: Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part %	Var %
Epargnes	49 875 329	44 685 371	43 159 382	32 967 417	45 319 664	83,8	37,5
Fonds propres	8 880 986	- 4 276 336	-3 344 533	-3 181 662	- 5 050 819	-9,3	-94,8
Opérations de trésorerie	861 905	1 225 279	343 325	375 898	1 004 103	1,9	167,1
Autres ressources	2 602 871	13 074 732	14 032 462	9 907 970	12 829 707	23,7	29,5
TOTAL PASSIF	62 221 091	54 709 046	54 190 635	40 069 624	54 102 655	100,0	35,0

Source: BCC

Les fonds propres se sont davantage dégradés à la clôture de l'année sous revue.

Graphique n° 29 : Evolution des postes du passif



V.2.3 Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

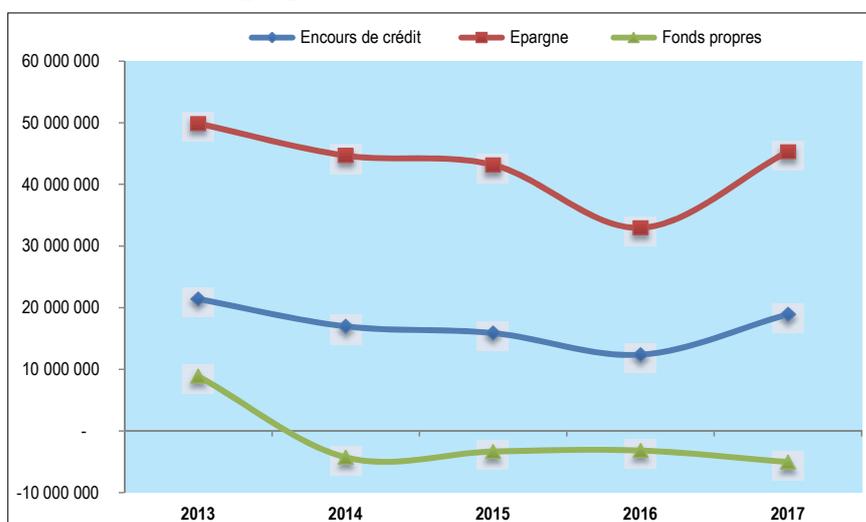
L'encours de crédit n'a représenté que 41,8 % en 2017 de l'épargne contre 36,8 % une année plus tôt. Bien que les deux rubriques se soient accrues, les fonds propres se sont fortement détériorés, dénotant la non maîtrise des charges par la plupart des institutions.

Tableau n° 45: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017	
					Montant	Var (%)
Encours de crédit	21 400 645	16 970 584	15 878 578	12 136 637	18 922 289	55,9
Epargne	49 875 329	44 685 371	43 159 382	32 967 417	45 319 664	37,5
Fonds propres	8 880 986	- 4 276 336	-3 344 533	-3 181 662	- 5 050 819	-94,8

Source: BCC

Graphique n° 30 : Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres



Source : BCC

V.2.4 Analyse du compte d'exploitation

Les ISFD de cette Province ont clôturé l'année 2017, une fois de plus, avec une perte plus importante que celle de l'exercice 2016.

Tableau n° 46 : Evolution du résultat net

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Produits	16 478 622	9 727 214	9 304 860	10 903 418	11 210 511
Charges	17 238 177	10 167 752	9 545 407	12 327 437	14 731 315
Résultat net	-759 555	-440 537	-240 546	-1 424 019	-3 520 804

Source: BCC

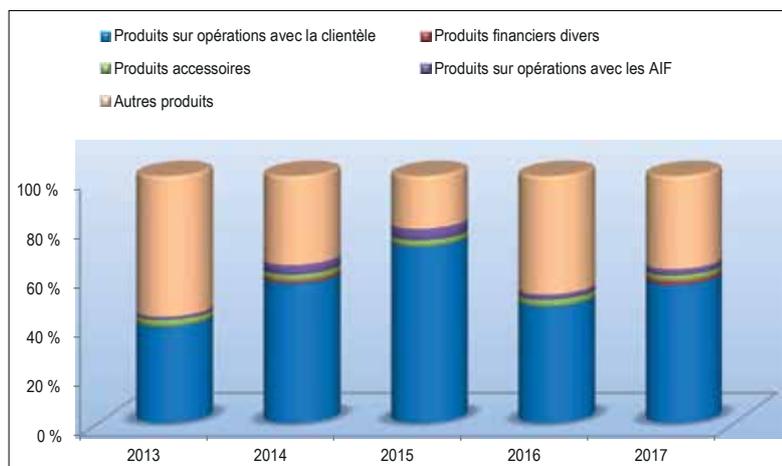
V.2.4.1 Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD de cette partie du pays se sont accrus de 2,8 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 11 210 511 en 2017 contre USD 10 903 418 une année plus tôt. Cette progression est consécutive à la hausse des produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers et ceux relatifs aux opérations avec la clientèle.

Tableau n° 47 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Produits sur opérations avec la clientèle	6 445 075	5 503 044	6 648 755	5 153 728	6 301 111	56,2	22,3
Produits sur opérations avec les AIF	15 113	114 335	15 323	11 595	151 557	1,4	1 207,1
Produits financiers divers	422 629	230 423	218 085	276 218	252 409	2,3	-8,6
Produits accessoires	221 444	379 613	442 570	240 655	284 588	2,5	18,3
Autres produits	9 374 361	3 499 798	1 980 127	5 221 221	4 220 846	37,7	-19,2
TOTAL PRODUITS	16 478 622	9 727 214	9 304 860	10 903 418	11 210 511	100,0	2,8

Source: BCC

Graphique n° 31 : Evolution des produits

Source: BCC

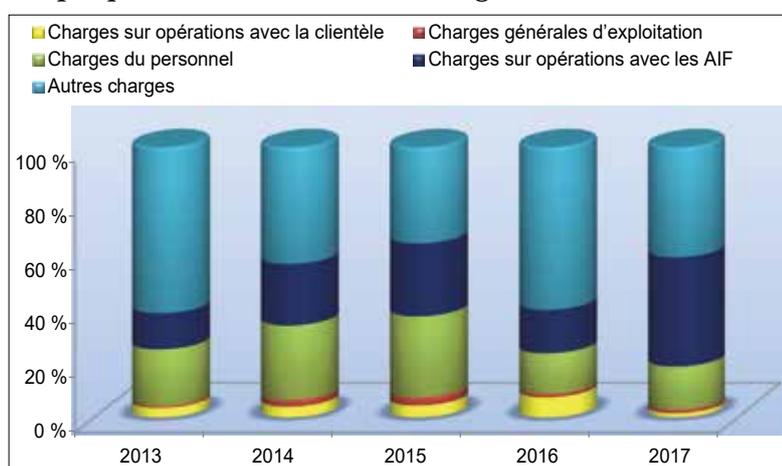
V.2.4.2 Analyse des charges

A l'instar de l'exercice 2016, les charges supportées par les ISFD de la Province du Nord Kivu ont augmenté de 18,7 % en 2017, justifiée par la hausse des charges du personnel et des « autres charges » constituées en majorité des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

Tableau n° 48 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part%	Var%
Charges sur opérations avec la clientèle	615 823	410 477	428 052	927 523	237 661	1,6	-74,4
Charges sur opérations avec les AIF	136 260	256 774	298 887	161 043	195 035	1,3	21,1
Charges générales d'exploitation	3 632 793	2 820 514	2 869 120	1 861 256	2 366 851	16,1	27,2
Charges du personnel	2 304 609	2 309 031	2 568 467	1 990 402	5 959 030	40,5	199,4
Autres charges	10 548 692	4 370 955	3 380 881	7 387 213	5 972 738	40,5	-19,1
TOTAL CHARGES	17 238 177	10 167 752	9 545 407	12 327 437	14 731 315	100,0	19,5

Source: BCC

Graphique n° 32 : Evolution des charges

Source: BCC

L'autosuffisance opérationnelle des institutions de la Province s'est située à 72,8%, largement en deçà de la norme minimale admise de 119,2%.

TEMOIGNAGE

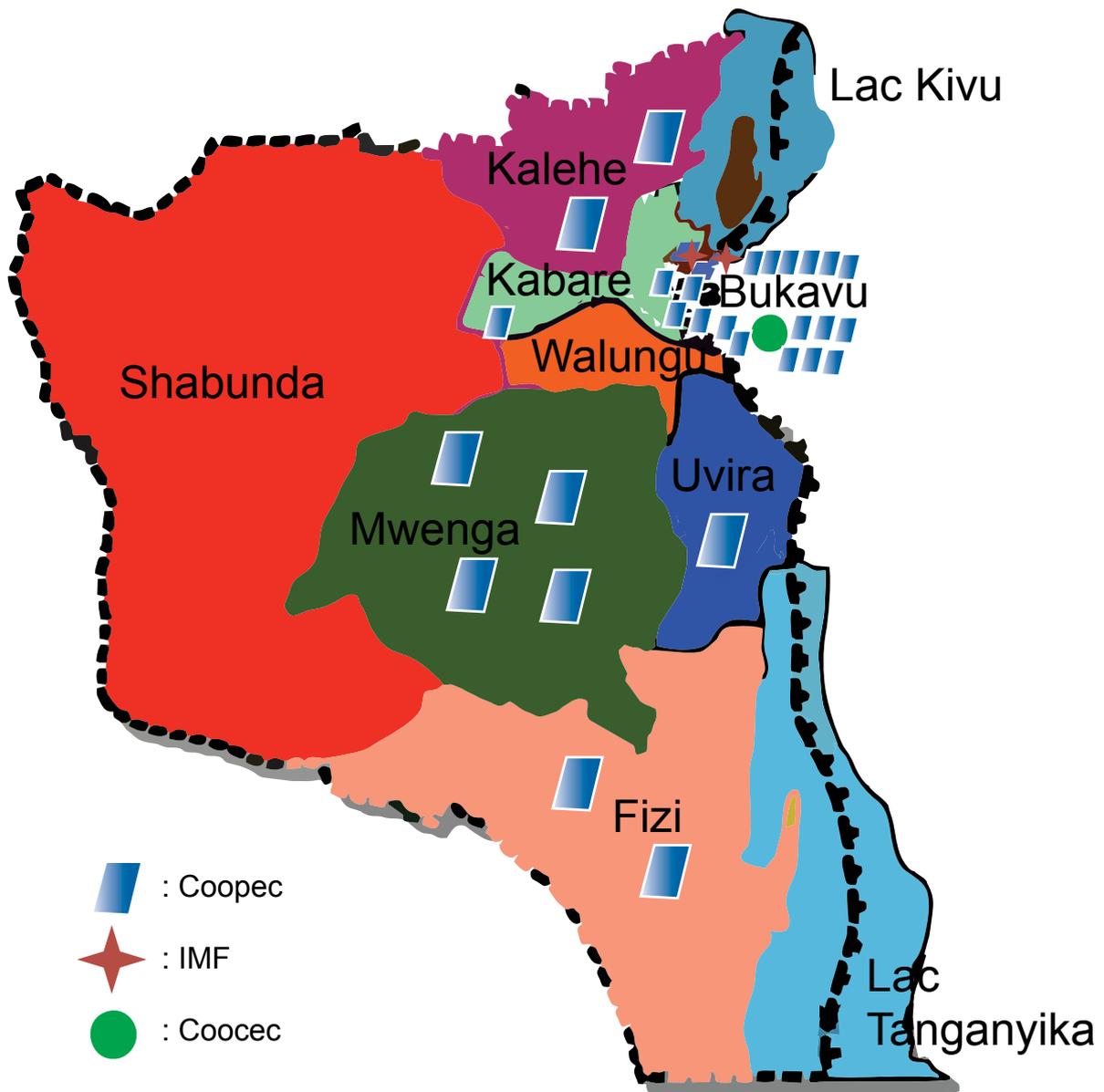


Couturier de profession, Monsieur MISWADI est client de l'IMF Crédit Ya MPA depuis plus de cinq ans. Il est à son sixième cycle de crédit, le premier de CDF 80.000 ayant été obtenu en 2013.

« Mon expérience avec ma banque de proximité a été le début de l'expansion de mon activité qui nécessite du matériel et autres accessoires pour servir mes clients. En effet, d'un premier crédit de CDF 80.000, je me retrouve à ce jour à CDF 1.100.000 grâce à mon assiduité à respecter mes échéances de remboursement et à l'accompagnement technique via l'éducation financière. Ces ressources reçues durant toute cette période m'ont permis d'acquérir trois nouvelles machines à coudre, dont 2 électriques et une machine simple ainsi que quatre tables de travail. L'expansion de mon atelier me permet d'encadrer régulièrement un bon nombre de stagiaires. Du côté familial, les revenus générés par mon activité contribuent à la scolarisation de mes six (6) enfants avec moins de difficultés et à l'amélioration du budget pour les besoins vitaux, dont notamment la nourriture.

Je suis extrêmement reconnaissant à Crédit Ya Mpa et souhaite qu'elle aille encore de l'avant. ».

V.3 PROVINCE DU SUD KIVU



Le secteur de la microfinance au Sud Kivu a vu le nombre d'institutions agréées régresser d'une unité, pour s'établir à vingt-quatre (24) institutions à fin 2017. Il s'est agi du transfert du siège social d'une institution non mutualiste de Bukavu à Goma. Ainsi, contrairement à 2016, la Province du Sud Kivu a occupé désormais la deuxième place dans le secteur de la microfinance en termes de nombre d'institutions.

La répartition géographique des institutions sur l'ensemble du territoire de la Province a renseigné que la Ville de Bukavu a conservé le plus grand nombre d'ISFD agréées, soit quinze (15).

Tableau n° 49: Evolution de la répartition géographique des ISFD

VILLES	2013		2014		2015		2016		2017	
	Nbre ISFD	Part (%)								
Bukavu	21	63,6	21	61,8	21	60,0	16	64,0	15	62,5
Uvira	2	6,1	2	5,9	2	5,7	2	8,0	2	8,3
Fizi	3	9,1	3	8,8	3	8,6	-	-	0	-
Kabare	3	9,1	4	11,8	5	14,3	4	16,0	4	16,6
Mwenga	1	3,0	1	2,9	1	2,9	-	-	0	-
Walungu	1	3,0	1	2,9	1	2,9	1	4,0	1	4,2
Kalehe	1	3,0	1	2,9	1	2,9	1	4,0	1	4,2
Idjwi	1	3,0	1	2,9	1	2,9	1	4,0	1	4,2
TOTAL	33	100,0	34	100,0	35	100,0	25	100,0	24	100,0

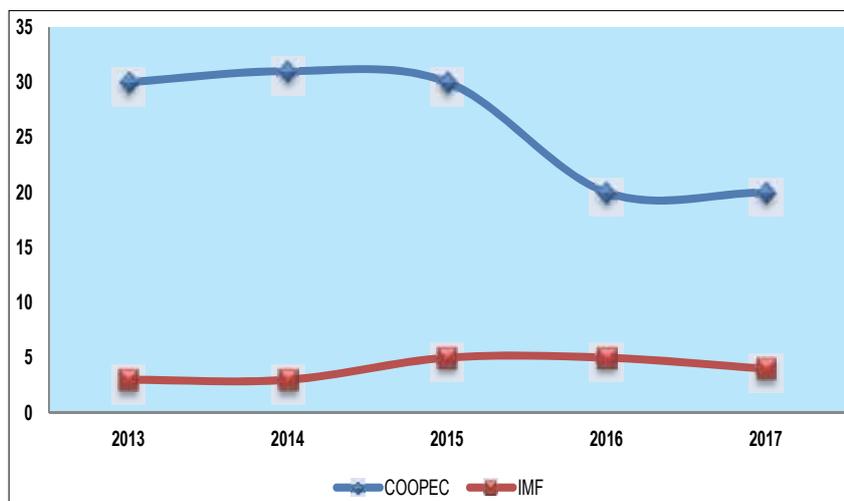
Source: BCC

Les Coopératives d'Epargne et de Crédit sont demeurées majoritaires dans cette province tandis que la part des IMF s'est amenuisée avec le transfert du siège sus évoqué.

Tableau n° 50: Répartition du nombre des ISFD par catégorie

CATEGORIES	2013	2014	2015	2016	2017
COOPEC	30	31	30	20	20
IMF	3	3	5	5	4
TOTAL	33	34	35	25	24

Source: BCC

Graphique n° 33 : Evolution du nombre des ISFD par catégorie

Source: BCC

En raison notamment du transfert du siège social d'une IMF dans une autre province, la part des ISFD de la Province du Sud Kivu sur le total bilantaire du secteur de la microfinance s'est replié de 18,0 % en 2017. A cet effet, leur total bilantaire s'est fixé à l'équivalent en CDF de USD 42 108 623, soit une baisse 12,7 % d'une année à l'autre.

Tableau n° 51 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Total bilantaire	228 593 969	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759
ISFD Sud Kivu	58 730 241	66 360 408	57 167 748	48 241 509	42 108 623
Part (%)	25,7	25,7	20,4	20,0	18,0
Var (%)	0,2	13,0	-13,9	-15,6	-12,7

Source: BCC

Par ailleurs, le niveau d'activité des institutions de cette partie du pays est en baisse continue depuis 2015.

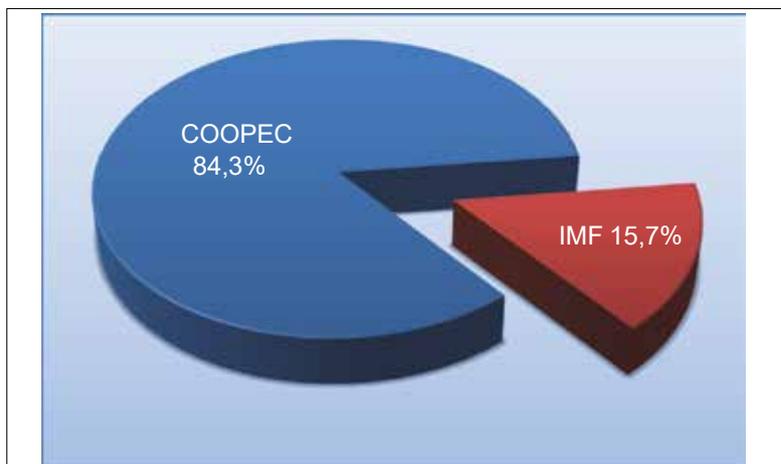
Tableau n° 52 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

(en USD, sauf indications contraires)

INSTITUTIONS	2013		2014		2015		2016		2017	
	Montant	Part (%)								
COOPEC	51 900 577	88,4	56 919 644	85,8	56 919 644	85,8	35 339 406	73,3	35 493 615	84,3
IMF	6 829 664	11,6	9 440 764	14,2	9 440 764	14,2	12 902 103	26,7	6 615 008	15,7
TOTAL	58 730 241	100,0	66 360 408	100,0	66 360 408	100,0	48 241 509	100,0	42 108 623	100,0

Source: BCC

A l'instar de l'année précédente, la part de marché des COOPEC s'est améliorée de 11,0 points de pourcentage d'une année à l'autre, induite par le transfert du siège social d'une institution non mutualiste dans une autre province.

Graphique n° 34 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

Source : BCC

V.3.1 Analyse de l'actif

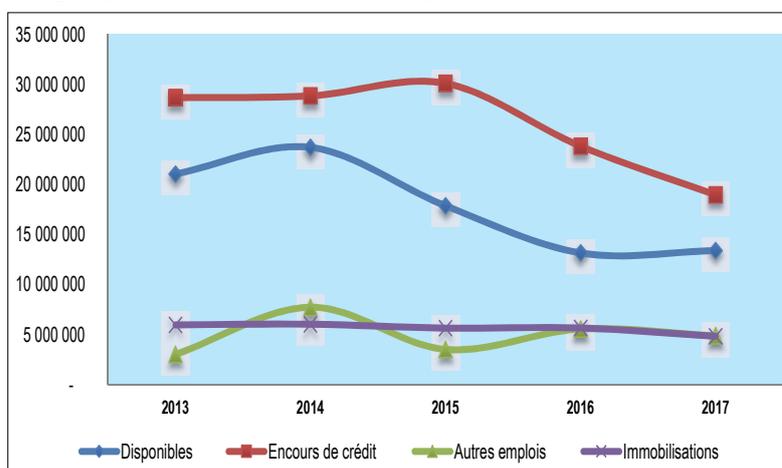
L'actif du bilan des ISFD de la Province du Sud Kivu a été essentiellement constitué des crédits à la clientèle et des disponibles, lesquels ont représenté ensemble 76,8 % du total des emplois.

Tableau n° 53 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Disponibles	21 044 921	23 712 505	17 873 584	13 170 501	13 401 363	31,8	1,8
Encours de crédit	28 671 356	28 851 192	30 098 352	23 821 643	18 967 396	45,0	-20,4
Autres emplois	3 024 300	7 745 730	3 533 747	5 573 210	4 891 721	11,6	-12,2
Immobilisations	5 989 664	6 050 981	5 662 065	5 676 155	4 848 143	11,5	-14,6
TOTAL ACTIF	58 730 241	66 360 408	57 167 748	48 241 509	42 108 623	100,0	-12,7

Source : BCC

Graphique n° 35 : Evolution des postes de l'actif

Source : BCC

Les effets de l'instabilité du cadre macroéconomique observée aux sept premiers mois de l'année, l'insécurité dans quelques contrées de la Province ainsi que la crise de liquidité persistante au sein de certaines coopératives de cette partie du pays ont été à la base de la poursuite du recul de l'encours de crédit en 2017.

La situation sus évoquée a eu un impact négatif sur la qualité du portefeuille de crédit. En effet, le PAR_{30} de l'ensemble des institutions de la Province s'est détériorée, atteignant 36,2 % en 2017 contre 29,5 % une année plus tôt, s'éloignant davantage de la norme maximale de 5,0 %.

Globalement, le ratio de liquidité des ISFD de cette Province a reculé en 2017, mais demeurant supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %. En effet, il s'est fixé à 26,5 % contre 35,6 % à fin 2016. Quant au taux d'encaisse oisive, il s'est situé à 23,8 %, supérieur au plafond réglementaire de 20 %.

Quant au taux des immobilisations, il a fléchi de 2,2 points de pourcentage, en s'établissant à 11,5 % à fin 2017, légèrement au-dessus de la norme maximale de 10,0 %.

V.3.2 Analyse du passif

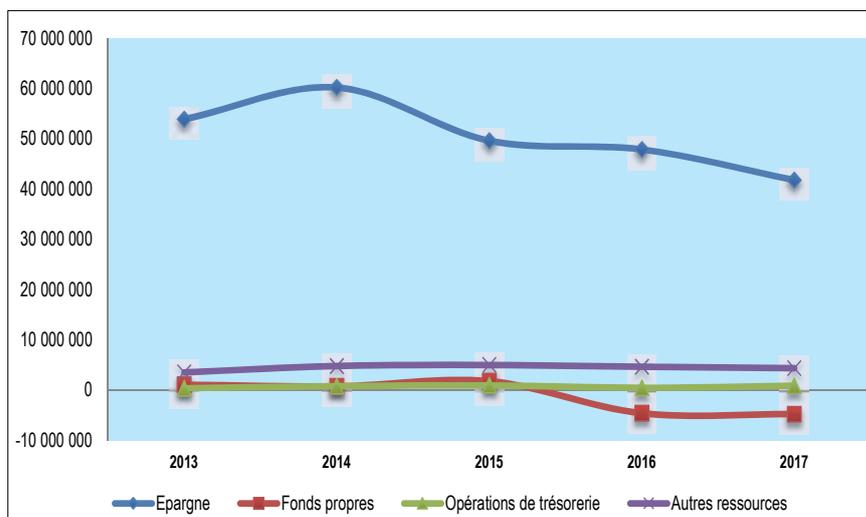
La tendance baissière de tous les postes du passif à fin 2016 s'est poursuivie en 2017, à l'exception des opérations de trésorerie, constituées essentiellement des emprunts à court terme contractés par certaines institutions mutualistes de la Province, en vue de faire face aux retraits des épargnes par les membres, dans un contexte de crise de liquidité observée au niveau de certaines d'entre elles.

Tableau n° 54: Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part%	Var%
Epargne	53 838 584	60 154 836	49 565 100	47 824 207	41 733 920	99,1	-12,7
Fonds propres	1 042 073	706 670	1 740 382	- 4 634 403	-4 806 162	-11,4	-3,7
Opérations de trésorerie	349 900	747 241	901 192	435 358	834 970	2,0	91,8
Autres ressources	3 499 684	4 751 661	4 961 074	4 616 347	4 345 895	10,3	-5,9
TOTAL PASSIF	58 730 241	66 360 408	57 167 748	48 241 509	42 108 623	100,0	-12,7

Source: BCC

Graphique n° 36 : Evolution des postes du passif

Source : BCC

L'épargne des institutions de cette Province en 2017 a représenté la même part qu'une année plus tôt, soit 99,1 % du total des ressources. Seules deux IMF et deux COOPEC ont bénéficié des emprunts à moyen et long termes à la clôture de l'exercice sous revue.

Les fonds propres consolidés de ces ISFD ont affiché un solde négatif de l'équivalent en CDF de USD 4 806 162, en recul de 3,7%. Pris séparément, les fonds propres des IMF ont été complètement engloutis par ceux négatifs des COOPEC.

V.3.3 Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

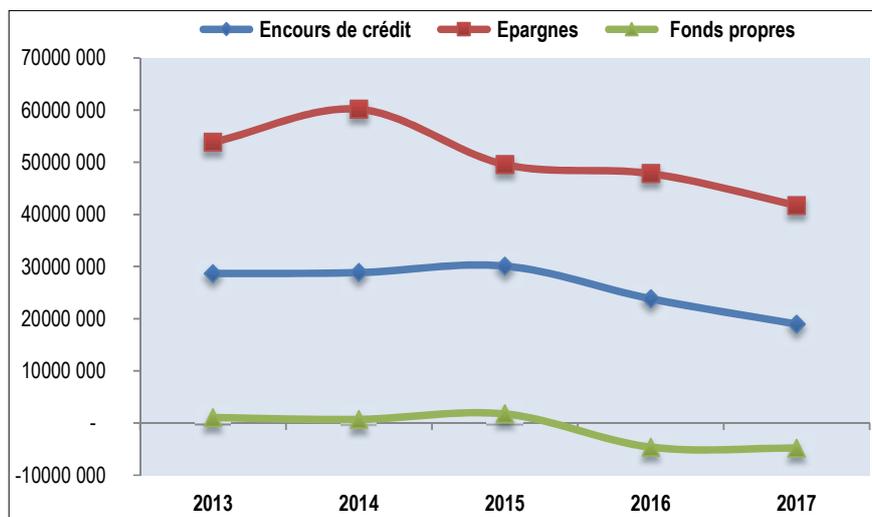
La baisse de l'épargne a induit celle de l'encours de crédit dans un contexte de détérioration de la qualité du portefeuille de prêt. La maîtrise des charges par les ISFD a été à la base de la dégradation moins prononcée des fonds propres en 2017.

Tableau n° 55 : Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017	
					Montant	Var (%)
Encours de crédit	28 671 356	28 851 192	30 098 352	23 821 643	18 967 396	-20,4
Epargnes	53 838 584	60 154 836	49 565 100	47 824 207	41 733 920	-12,7
Fonds propres	1 042 073	706 670	1 740 382	-4 634 403	-4 806 162	-3,7

Source : BCC

Graphique n° 37 : Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Source: BCC

V.3.4 Analyse du compte d'exploitation

Le résultat des ISFD de la Province du Sud Kivu en 2017 a présenté un solde négatif de l'équivalent en CDF de USD 216 802, lequel a été moins prononcé qu'en 2016 où il s'était à USD - 4 443 390.

Tableau n° 56 : Ventilation du résultat net

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Produits	15 259 998	13 333 180	15 296 892	15 106 041	15 111 594
Charges	16 691 446	12 653 941	14 762 284	19 549 431	15 328 396
Résultat net	-1 431 448	679 239	534 608	-4 443 390	-216 802

Source: BCC

V.3.4.1 Analyse des produits

Les produits des ISFD de la Province du Sud Kivu en 2017 sont globalement restés quasi-statiques à leur niveau de 2016. En effet, malgré le transfert du siège social d'une IMF de Bukavu à Goma, les produits réalisés par le reste d'institutions se sont améliorés, induite notamment par la bonne performance d'une institution mutualiste.

Par ailleurs, les autres produits, constitués à 93,3 % des reprises des provisions et récupération sur les créances irrécouvrables, se sont établis au premier rang des produits des institutions du Sud Kivu en 2017. Cette situation est principalement expliquée par la régularisation de la radiation des crédits irrécouvrables des institutions mutualistes en crise.

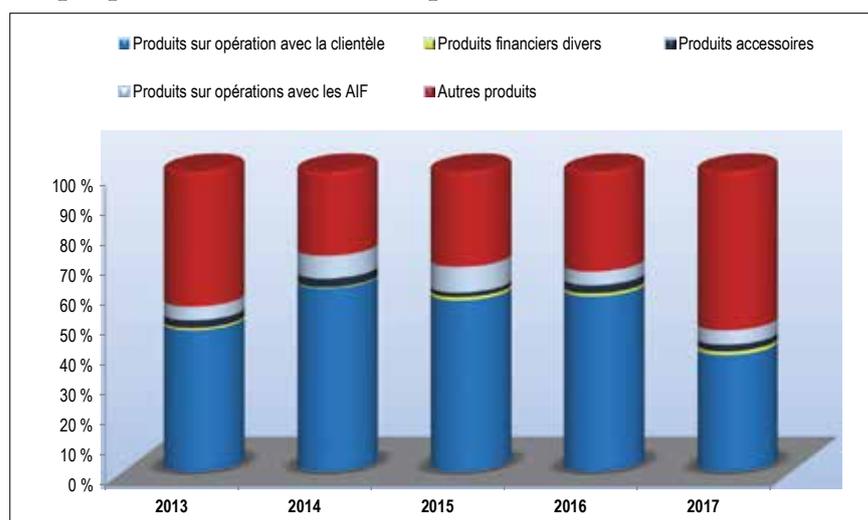
Tableau n° 57 : Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Produits sur opération avec la clientèle	7 187 149	8 140 174	8 726 041	8 810 358	5 868 244	38,8	-33,4
Produits sur opérations avec les AIF	110 908	49 810	158 685	147 781	179 936	1,2	21,8
Produits financiers divers	388 086	385 060	238 591	416 695	338 180	2,2	-18,8
Produits accessoires	698 679	1 008 568	1 307 414	691 105	728 559	4,8	5,4
Autres produits	6 875 176	3 749 568	4 866 161	5 040 102	7 996 675	52,9	58,7
TOTAL PRODUITS	15 259 998	13 333 180	15 296 892	15 106 041	15 111 594	100,0	0,0

Source : BCC

La régularisation des radiations a reculé la part des produits sur opérations avec la clientèle, censés être la principale source des revenus des institutions financières.

Graphique n° 38 : Evolution des produits

Source : BCC

V.3.4.2 Analyse des charges

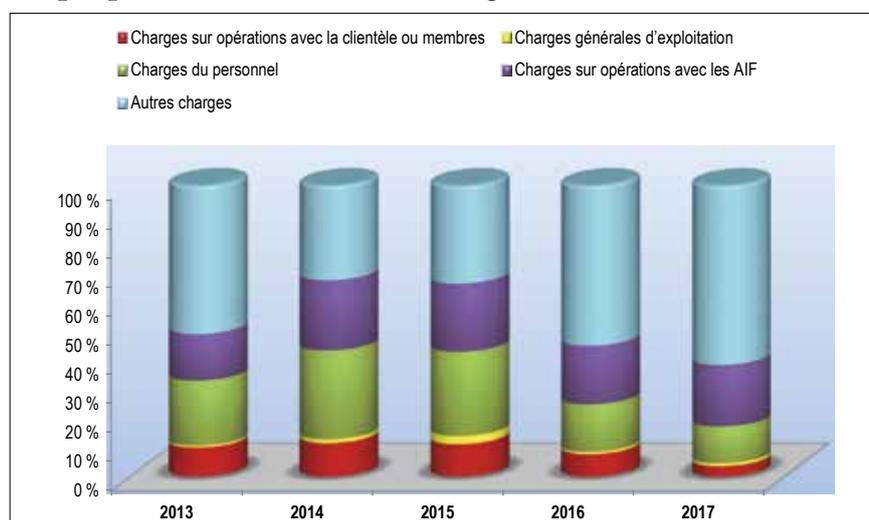
Les charges de l'ensemble des institutions de la Province se sont réduites de 21,6 % entre 2016 et 2017, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 15 328 396 contre USD 19 549 431 en 2016.

Tableau n° 58 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Charges sur opérations avec la clientèle ou membres	1 674 434	1 469 988	1 658 998	1 518 180	548 913	3,6	-63,8
Charges sur opérations avec les AIF	119 726	162 252	415 998	162 427	163 855	1,1	0,9
Charges générales d'exploitation	3 742 479	3 873 651	4 280 347	3 201 511	1 942 786	12,7	-39,3
Charges du personnel	2 666 001	3 044 452	3 454 605	3 939 631	3 249 574	21,2	-17,5
Autres charges	8 488 806	4 103 598	4 952 336	10 727 682	9 423 268	61,5	-12,2
TOTAL CHARGES	16 691 446	12 653 941	14 762 284	19 549 431	15 328 396	100,0	-21,6

Source: BCC

Graphique n° 39 : Evolution des charges

Source: BCC

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de la Province du Sud Kivu est passé de 75,5 % à 96,0 %. Toutefois, ce ratio est demeuré en deçà de la norme de 119,2 %.

V.4 AUTRES PROVINCES



Exceptées les trois (3) Provinces à forte concentration, constituées de Kinshasa, du Nord Kivu et du Sud Kivu, le secteur de la microfinance s'est étendu sur quatorze (14) autres Provinces du pays en lieu et place de treize (13) décomptées en 2016.

De ces quatorze (14) Provinces, trois (3) d'entre elles, à savoir le Kasai Oriental, le Lualaba et le Tanganyika sont couvertes uniquement par les agences de quelques institutions non mutualistes. Les Provinces du Haut-Katanga, de l'Ituri, du Kasai Central, du Kongo Central, du Kwilu, du Lomami, du Maniema, de la Mongala, du Nord Ubangi, du Sankuru et de la Tshopo ont disposé d'au moins un siège social des ISFD.

Par ailleurs, le nombre des ISFD localisées dans ces provinces a diminué d'une unité par rapport à 2016, passant de trente-trois (33) à trente-deux (32) à la clôture de 2017. Cette évolution est consécutive de la dissolution volontaire de deux ISFD, dont une Entreprise de Micro Crédit du Haut Katanga et une COOPEC du Kwilu couplée avec l'agrément d'une Coopérative d'Epargne et de Crédit à Ngandajika dans la Province du Lomami.

Ainsi, les onze (11) provinces susvisées ont détenu vingt-huit (28) Coopératives d'Epargne et de Crédit et quatre (4) Institutions de Micro Finance, dont quinze (15) ISFD localisées dans les Provinces du Kongo Central et du Kwilu.

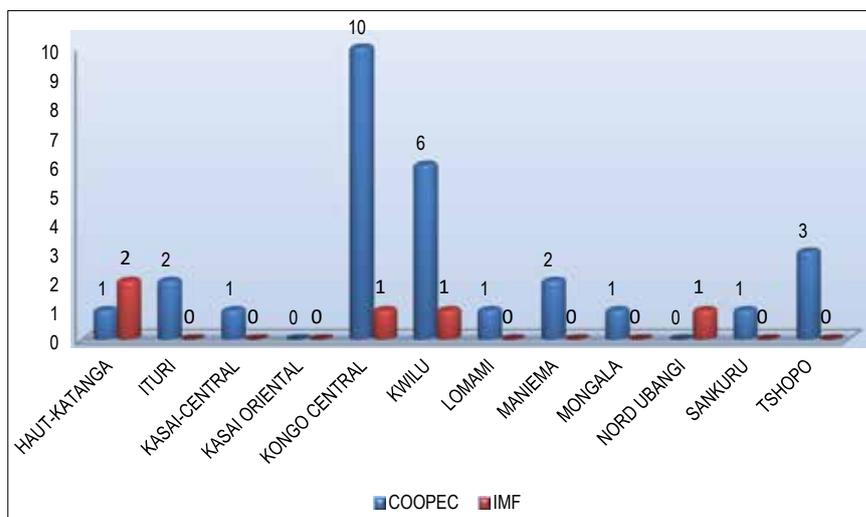
La cartographie de ces institutions dans ces différentes provinces s'est présentée comme suit:

Tableau n°59 : Evolution de la répartition géographique des ISFD dans les provinces

PROVINCE	2013		2014		2015		2016		2017	
	COOPEC	IMF								
HAUT-KATANGA	3	1	2	2	1	2	1	2	1	2
ITURI	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-
KASAI-CENTRAL	1	-	1	-	2	-	2	-	1	0
KASAI ORIENTAL	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-
KONGO CENTRAL	13	1	13	1	10	1	12	1	10	1
KWILU	14	1	14	1	7	1	7	1	6	1
LOMAMI	1	-	1	-	1	-	1	-	1	-
MANIEMA	3	-	3	-	3	-	3	-	2	-
MONGALA	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
NORD UBANGI	-	1	-	1	-	1	-	1	-	1
SANKURU	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-
TSHOPO	2	-	2	-	3	-	2	-	3	-
TOTAL	37	5	37	6	28	5	31	5	28	5

Source: BCC

Le niveau d'activités des structures financières de proximité des Autres Provinces a accusé une progression de 4,1 %, passant de l'équivalent en CDF de USD 13 333 631 à fin 2016 à USD 14 216 504 en 2017. Cette situation est due essentiellement à la bonne performance des institutions des Provinces du Haut Katanga et du Kongo Central.

Graphique n° 40 : Répartition géographique des ISFD dans les provinces

Source : BCC

Tableau n°60 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie dans les provinces

PROVINCES	2016			2017		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
HAUT-KATANGA	149 319	5 253 013	5 402 332	276 580	6 378 933	6 655 513
ITURI	1 376 106	-	1 376 106	2 088 387	-	2 088 387
KASAI CENTRAL	65 145	-	65 145	121 169	-	121 169
KONGO CENTRAL	2 547 526	217 651	2 765 177	2 345 503	189 302	2 534 805
KWILU	1 303 139	345 459	1 648 598	1 208 352	225 116	1 433 468
LOMAMI	326 064	-	326 064	389 715	-	389 715
MANIEMA	864 470	-	864 470	199 296	-	199 296
MONGALA	121 350	-	121 350	99 362	-	99 362
NORD-UBANGI	-	61 485	61 485	-	52 299	52 299
SANKURU	8 223	-	8 223	6 279	-	6 279
TSHOPO	694 681	-	694 681	636 211	-	636 211
TOTAL	7 456 023	5 877 608	13 333 631	7 370 854	6 845 650	14 216 504

Source : BCC

La part des autres provinces dans le total du secteur ne s'est accrue que de 0,6 point de pourcentage d'une année à l'autre.

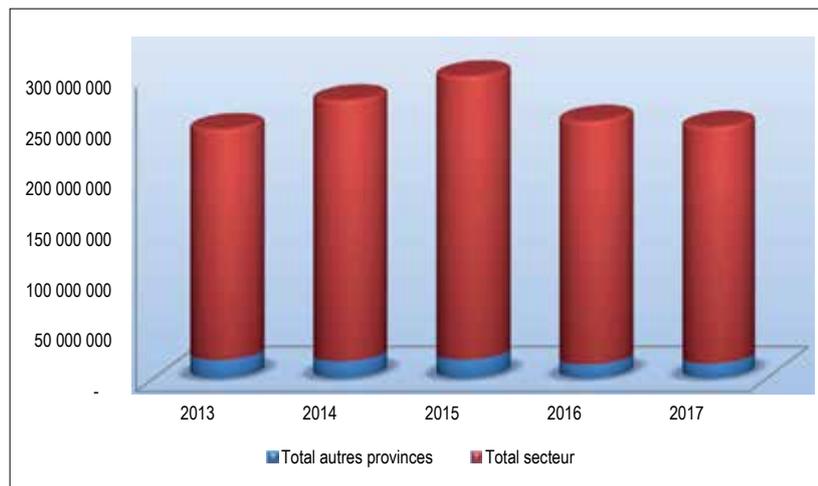
Tableau n°61 : Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Total secteur	228 593 968	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759
Total autres provinces	17 765 525	16 479 808	18 224 591	13 333 631	14 216 504
Part (%)	7,8	6,4	6,5	5,5	6,1
Var (%)	12,7	12,9	8,5	- 14,0	-2,8

Source : BCC

La répartition des parts de marché par catégorie d'institutions a renseigné l'expansion de 16,5 % des activités des Institutions de Micro Finance entre 2016 et 2017. La hausse importante des activités des IMF a été tirée essentiellement par l'unique IMF du Haut Katanga.

Graphique n° 41 : Evolution du total bilantaire des ISFD par catégorie



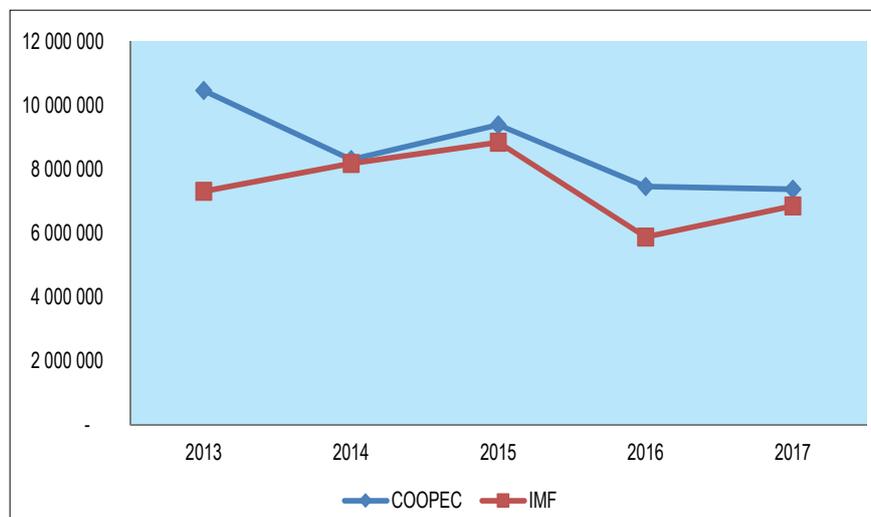
Source: BCC

Tableau n°62: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

RUBRIQUES	2013		2014		2015		2016		2017	
	Montant	Part (%)								
COOPEC	10 457 484	58,9	8 299 880	50,4	9 386 573	51,5	7 456 023	55,9	7 370 853	51,8
IMF	7 308 042	41,1	8 179 927	49,6	8 838 019	48,5	5 877 608	44,1	6 845 651	48,2
TOTAL	17 765 526	100,0	16 479 807	100,0	18 224 591	100,0	13 333 631	100,0	14 216 504	100,0

Source: BCC

Graphique n° 42 : Evolution des postes de l'actif



Source: BCC

V.4.1. Analyse de l'actif

L'analyse des postes de l'actif de ces ISFD à la clôture de l'exercice sous revue a révélé la prédominance des disponibles et de l'encours de crédit à concurrence respectivement de 39,8 % et 36,9 %, soit un total de 76,7 % en 2017 contre 73,5 % une année plus tôt.

Tableau n° 63 : Ventilation des postes de l'actif

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part (%)	Var. (%)
Disponibles	6 518 911	5 558 938	5 218 974	4 501 303	5 655 635	39,8	25,6
Encours de crédits	6 615 567	6 020 436	8 400 826	5 288 636	5 239 666	36,9	-0,9
Immobilisations	2 861 835	3 203 730	3 254 048	2 649 187	2 827 793	19,9	6,7
Autres emplois	1 769 212	1 696 704	1 350 743	894 505	493 410	3,5	-44,8
TOTAL ACTIF	17 765 525	16 479 808	18 224 591	13 333 631	14 216 504	100,0	6,6

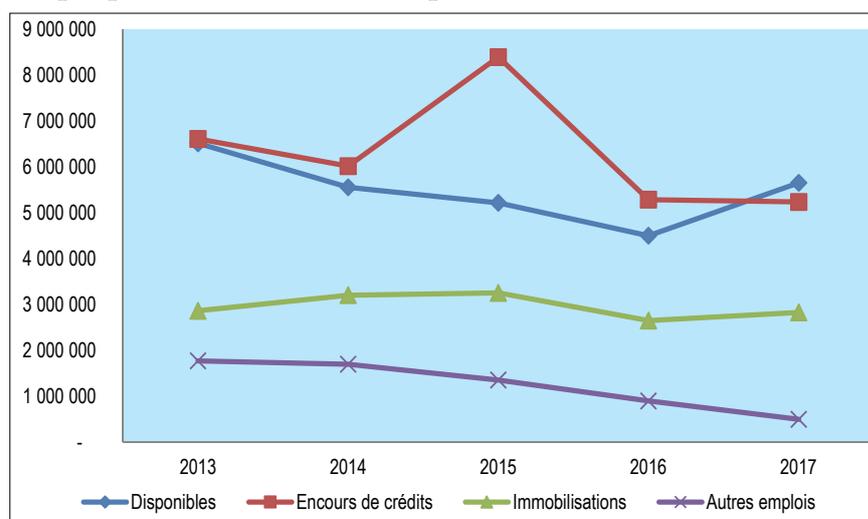
Source: BCC

La détention d'importantes liquidités a été dictée par la nécessité pour les institutions de constituer des réserves en vue de faire face aux retraits de la clientèle dans un contexte d'incertitudes intérieures, expliquant par ricochet, la légère baisse de l'encours de crédit.

La liquidité immédiate et le taux d'encaisse oisive desdites ISFD se sont fixés à 53,3 % et 40,8 % en 2017 contre respectivement le plancher prudentiel de 20 % et la norme maximale de 20 %.

Le taux d'encours de crédit s'est établi à 37,8 % au cours de l'exercice sous revue contre 44,9 % en 2016, largement inférieur à la norme minimale de 70,0 %, attestant ainsi la faible optimisation des ressources.

Graphique n° 43 : Evolution des postes de l'actif



Source: BCC

Le PAR_{30} des ISFD de ces provinces s'est amélioré en 2017, se fixant à 21,3 % contre 31,2 % une année auparavant. Cette situation est attribuable principalement à la radiation des créances litigieuses par certaines institutions.

Quant au taux d'immobilisation, il s'est maintenu globalement à son niveau de 2016, soit à 19,9 % contre la norme réglementaire maximale de 10,0 %.

V.4.2. Analyse du passif

A la clôture de l'année sous revue, la part de l'épargne des ISFD des autres provinces a représenté 82,4 % du total du passif du bilan de ces dernières, en hausse de 2,8 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2016. Elle s'est établie à USD 11 709 685 à fin 2017 contre USD 10 616 831 une année auparavant, soit une variation positive de 10,3 %.

Les fonds propres de l'ensemble des institutions de ces provinces se sont accrus de 155 % en 2017 par rapport à l'année précédente, se chiffrant à USD 895 637. Cette situation a résulté de l'accroissement du poste « plus-values de réévaluation et provisions réglementées ». A cet effet, le ratio de capitalisation s'est fixé à 6,3 % en 2017 contre 2,6 % en 2016, en deçà de la norme minimale de 15 %.

Les autres ressources ont enregistré une baisse de 32,6 %, légèrement accentuée par rapport à 2016 où elles avaient régressé de 30,2 %, se fixant à USD 1 586 081 à fin 2017.

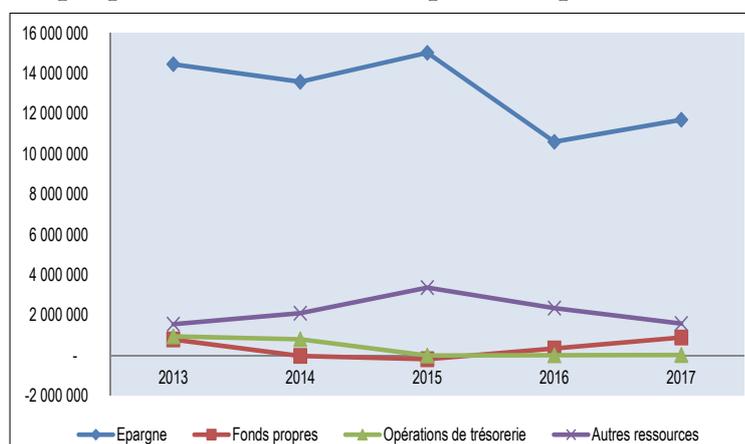
Tableau n°64 : Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indication contraire)

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part %	Var %
Epargne	14 467 666	13 593 684	15 037 573	10 616 831	11 709 685	82,4	10,3
Fonds propres	794 254	- 22 193	-184 561	350 765	895 637	6,3	155,3
Opérations de trésorerie	949 235	807 661	-	12 389	25 102	0,2	-
Autres ressources	1 554 370	2 099 956	3 371 579	2 353 646	1 586 081	11,2	-32,6
Total Passif	17 765 525	16 479 108	18 224 591	13 333 631	14 216 504	100,0	6,6

Source: BCC

Graphique n° 44 : Evolution des postes du passif



Source: BCC

V.4.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

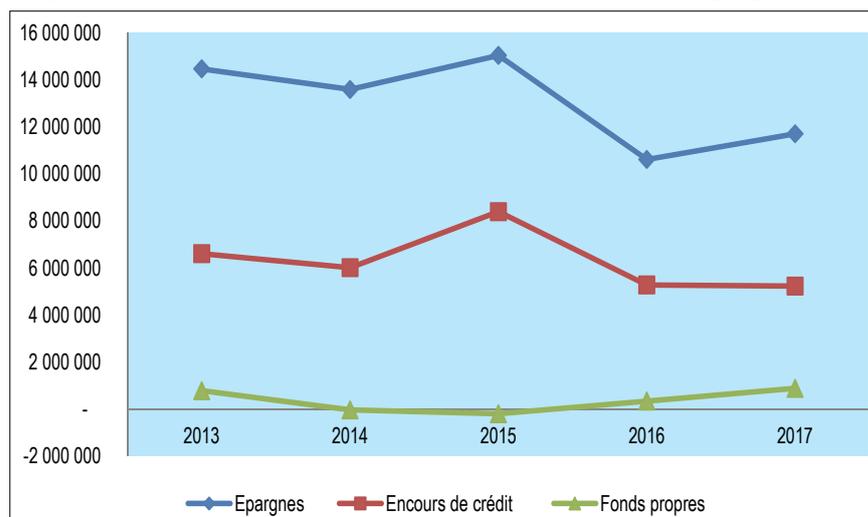
L'évolution de ces trois agrégats a présenté une divergence des tendances en 2017. En effet, l'encours de crédit a diminué légèrement au profit de la détention d'encaisse oisive, d'une part, et les épargnes et les fonds propres ont augmenté sensiblement, d'autre part. Cette situation est expliquée notamment par la réticence des ISFD à octroyer des crédits dans un environnement d'incertitudes intérieures et de la détention d'une mauvaise qualité du portefeuille.

Tableau n° 65 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Epargnes	14 467 666	13 593 684	15 037 573	10 616 831	11 709 685
Encours de crédit	6 615 567	6 020 436	8 400 826	5 288 636	5 239 666
Fonds propres	794 254	- 22 193	- 184 561	350 765	895 637

Source : BCC

Graphique n° 45 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres



Source : BCC

V.4.4. Analyse du compte d'exploitation

A fin 2017, le compte d'exploitation des ISFD s'est soldé par une perte moins accentuée de USD 170 822 que celle de USD 534 107 réalisée en 2016.

Tableau n° 66 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017
Produits	6 296 023	4 758 648	5 917 626	4 985 832	4 241 070
Charges	6 902 808	5 393 961	5 963 522	5 519 939	4 411 892
Résultat net	-606 785	-635 313	-45 896	-534 107	-170 822

Source : BCC

V.4.4.1. Analyse des produits

Les produits ont enregistré une diminution de 14,9 % d'une année à l'autre, se situant à l'équivalent en CDF de USD 4 241 070 à la clôture de l'exercice sous revue par rapport à USD 4 985 832 de l'année précédente. Ce fléchissement est attribuable essentiellement à la baisse des produits sur opérations avec la clientèle.

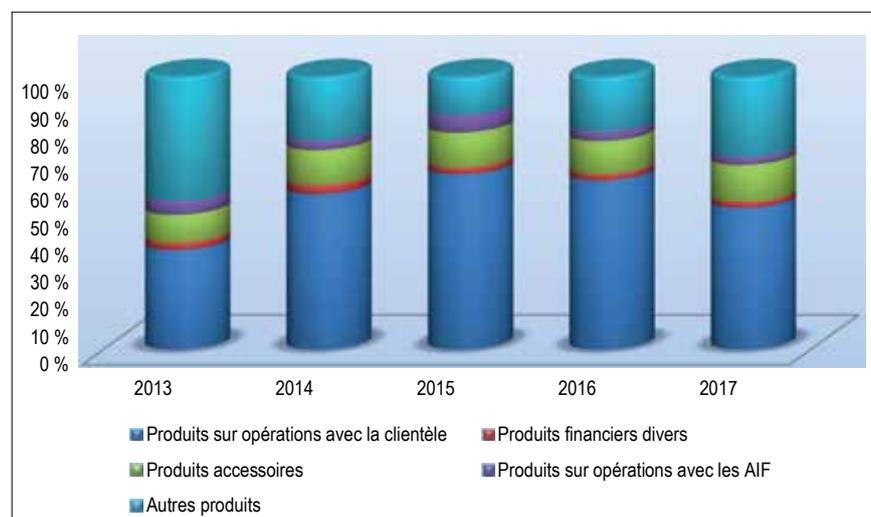
Tableau n° 67: Ventilation des produits

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part %	Var %
Produits sur opérations avec la clientèle	2 314 322	2 736 586	3 829 121	3 118 191	2 213 046	52,2	-29,0
Produits sur opérations avec les AIF	169 877	155 617	141 556	110 786	96 232	2,3	-13,1
Produits financiers divers	645 049	609 180	757 333	602 736	580 524	13,7	-3,7
Produits accessoires	343 542	163 594	381 971	181 341	129 217	3,0	-28,7
Autres produits	2 823 233	1 093 671	807 646	972 778	1 222 051	28,8	25,6
TOTAL	6 296 023	4 758 648	5 917 626	4 985 832	4 241 070	100,0	-14,9

Source: BCC

Les autres produits, constitués essentiellement des reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables (74,5 %), ont augmenté de 25,6 % d'une année à l'autre.

Graphique n° 46 : Evolution des produits



Source: BCC

V.4.4.2. Analyse des charges

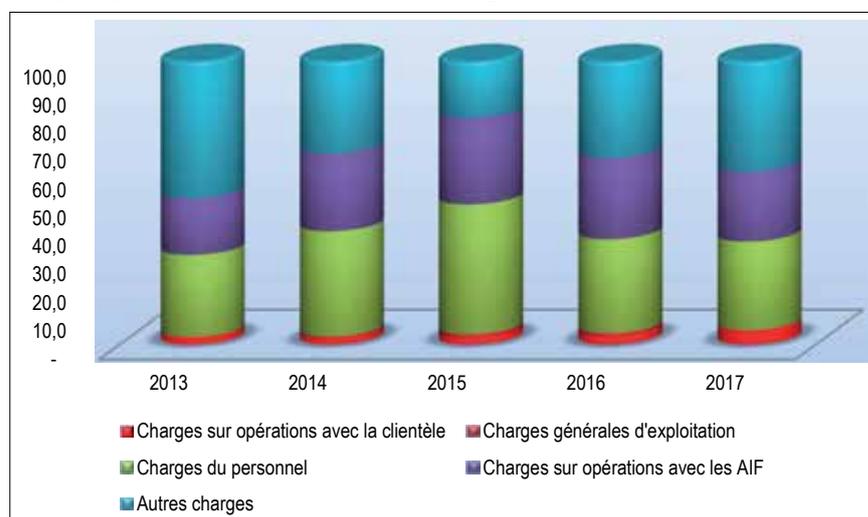
Le total des charges de ces ISFD s'est élevé à l'équivalent à en CDF USD 4 411 892 en 2017 contre USD 5 519 939 une année plus tôt, enregistrant ainsi une contraction de 20,1 %.

La structure des charges des ISFD a révélé que les charges générales d'exploitation, celles du personnel ainsi que les autres charges ont toutes connu des baisses en 2017, induite notamment par le retrait d'une IMF du Haut Katanga et la maîtrise des charges par certaines institutions de ces onze (11) provinces.

Tableau n° 68 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2013	2014	2015	2016	2017		
					Montant	Part %	Var %
Charges sur opérations avec la clientèle	174 098	119 826	159 096	168 103	216 283	4,9	28,7
Charges sur opérations avec les AIF	14 460	37 502	68 433	62 914	8 989	0,2	-85,7
Charges générales d'exploitation	2 003 059	2 008 513	2 731 097	1 828 912	1 386 258	31,4	-24,2
Charges du personnel	1 385 323	1 498 392	1 835 240	1 599 862	1 099 961	24,9	-31,2
Autres charges	3 325 868	1 729 728	1 169 656	1 860 148	1 700 402	38,5	-8,6
TOTAL	6 902 808	5 393 961	5 963 522	5 519 939	4 411 892	100,0	-20,1

Source : BCC

Graphique n° 47 : Evolution des charges

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle des ISFD des autres provinces s'est améliorée, se fixant à 96,1 % en 2017 contre 90,3 % une année plus tôt. Cependant, elle est restée en deçà de la norme minimale de 119,2 %.

CHAPITRE VI: AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Ce Chapitre présente les activités menées aussi bien par l'Autorité de Régulation et de Contrôle que ses partenaires en vue de remplir la mission de surveillance et consolider ce secteur important pour l'amélioration de l'accès aux services financiers du plus grand nombre.

L'implication de la Haute Direction de la Banque Centrale du Congo au travers de ses interventions lors des différents fora est également développée dans cette partie.

VI.1 MISSIONS EFFECTUEES ET ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses cadres et agents, y compris leur mise à jour par rapport aux différentes évolutions que connaît le secteur de la microfinance dans le monde, les superviseurs, dont la mission consiste à assurer le bon fonctionnement du secteur financier, ont pris part au cours de l'année 2017 à plusieurs fora, ateliers, séminaires et formations sur le secteur et l'inclusion financière.

Ainsi, au nombre des activités menées, il y a lieu de citer ce qui suit:

VI.1.1 Missions effectuées

VI.1.1.1 A l'intérieur du pays

Les actions réalisées dans le cadre des échanges périodiques institués avec les acteurs du secteur ont été les suivantes :

Période	Lieu	Objet
Février 2017	Kinshasa/Cercle les Gourmands	Atelier de réflexion avec les Coopératives d'Epargne et de Crédit sur le thème « Fragilité des institutions mutualistes : causes et pistes de solution pour l'émergence d'un secteur microfinancier solide et pérenne au service de la population en République Démocratique du Congo »
Juillet 2017	Kinshasa/Hôtel SULTANI	Atelier de réflexion avec les Institutions de Micro Finance autour du thème : « Contribution des Institutions de Micro Finance dans l'amélioration soutenue de l'accès aux services financiers de qualité et de proximité aux populations exclues du système financier en République Démocratique du Congo »

En vue doter la population des connaissances, des compétences et de la confiance nécessaire pour une gestion optimale de ses ressources, il a été organisé, à l'instar des autres années, des actions de sensibilisation en faveur de celle-ci avec un accent particulier sur les enfants et les jeunes.

Période	Lieu	Objet
Mars 2017	Kinshasa/Hôtel des Monnaies	Célébration de la troisième édition de la Semaine Mondiale de l'Argent, en sigle SMA, en collaboration avec l'ONG Child & Youth Finance International, CYFI en sigle
Octobre 2017	Kinshasa/Collège Boboto	Célébration de la 7 ^{ème} édition de la Journée Internationale de l'Epargne, JIE en sigle, sur le thème « Epargner en RDC pour mon avenir, oui c'est possible »

VI.1.1.2 A l'extérieur du pays

Les formations et autres fora auxquels la Banque Centrale du Congo a pris part :

Période	Lieu	Objet
Mars 2017	Egypte/Caire	Participation au 3 ^{ème} Forum annuel de la Microfinance, organisé par l'Autorité Egyptienne de Surveillance Financière
Mars 2017	Togo/Lomé	Participation à la 73 ^{ème} réunion du Comité Exécutif de l'Association Africaine de Crédit Rural et Agricole, en sigle AFRACA
Mars 2017	Iles Seychelles/Mahe	Participation à la 13 ^{ème} réunion du sous-groupe de l'AFI relatif à la protection des consommateurs des services financiers
Avril 2017	Allemagne/Berlin	Participation au forum global de partenariat pour l'inclusion financière, organisé conjointement par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement et le GPMI
Mai 2017	Mozambique/Maputo	Participation aux travaux de la 5 ^{ème} Table Ronde des Décideurs de l'Initiative Africaine sur les Politiques d'Inclusion Financière, AMPI en sigle, et de l'Alliance pour l'Inclusion Financière, AFI en sigle, sur le thème : « Changement pour l'Inclusion financière à travers l'innovation en Afrique »
Octobre 2017	Ethiopie/Addis-Abeba	Participation à la 3 ^{ème} édition de la Semaine Africaine de la Microfinance, organisée sous le thème « Accompagner les PME : une nouvelle ère pour la finance inclusive »

Période	Lieu	Objet
Octobre 2017	Togo/Lomé	Participation à l'Atelier de formation co-organisé par l'Association Africaine de Crédit Rural et Agricole, en sigle AFRACA, et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, en sigle FAO, sur le thème « la finance rurale et agricole »
Novembre 2017	Rwanda/Kigali	Participation à la Conférence d'apprentissage sur l'égalité du genre, organisée par le Fonds Monétaire International en collaboration avec le Ministère Rwandais de Genre et de la Promotion Familiale (MIGEPROF), les femmes de l'Organisation des Nations Unies du Rwanda (ONU) et l'Institut Uongosi basé au Rwanda
Novembre 2017	USA / Washington DC	Participation au Séminaire de haut niveau organisé par le Fonds Monétaire International sur le thème « cyber-sécurité »
Décembre 2017	Bangladesh/Dhaka	Participation au Programme de formation et de partage d'expériences, organisé par l'Alliance pour l'Inclusion Financière, en sigle AFI, en collaboration avec la Bangladesh Bank sur le thème « les services financiers numériques »

VI.2. ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE

Au cours de l'année 2017, la Haute Direction de la BCC et les autres personnalités ont eu à prononcer des allocutions en rapport avec la microfinance et l'éducation financière. Il s'est agi de :

- Secteur de la microfinance
- Février 2017: Allocution de Monsieur le Gouverneur lors de l'atelier de réflexion avec les Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Extraits du discours de Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo à l'ouverture de l'atelier

« La vision de la Banque Centrale du Congo est de parvenir à terme à un système financier stable et inclusif pour assurer une intermédiation financière de qualité et de proximité à une large couche de notre population et ce, de manière pérenne. Pour matérialiser cette vision, la Banque Centrale a initié plusieurs réformes visant à consolider les acquis obtenus à ce jour. Il s'agit notamment de la modernisation du Système National de Paiement et de la Centrale des Risques, la mise en œuvre du Programme National d'Education Financière, la mise en place d'un fonds de garantie de dépôts et de crédits, réformes qui impliquent les institutions de microfinance.....

Il convient de ne pas perdre de vue que l'émergence tant souhaitée par tous ne sera possible que lorsque les Coopératives d'Epargne et de Crédit feront l'usage des pratiques rigoureuses relevant du professionnalisme et de la bonne gouvernance.... ».

- Juillet 2017: Mot de Monsieur le Directeur Général en charge de la Politique Monétaire et Opérations Bancaires à l'ouverture de l'atelier de réflexion avec les Institutions de Micro Finance.

- Education financière
- Mars 2017: Echanges entre Monsieur le Vice-Gouverneur et les élèves sur divers thèmes liés à la monnaie, à l'épargne, au crédit et à l'économie de manière générale dans le cadre de la célébration de la Semaine Mondiale de l'Argent, organisée en partenariat avec CYFI;
- Octobre 2017: Allocution du Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel à la cérémonie officielle de célébration de la septième édition de la Journée Internationale de l'Epargne en RDC;

**Extraits de l'allocution de Monsieur Gaston MUSEMENA BONGALA,
Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel**

« Le Gouvernement de la République a adopté en 2015 la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation pour les dix prochaines années de l'enseignement.

Ayant pour devise « Filles et Garçons, tous ensemble à l'école », mon Ministère ne cesse de déployer des efforts pour former des ressources humaines compétentes, capables de faire fonctionner avec efficacité les structures de la Nation.....

La République Démocratique du Congo sera demain ce que l'on aura fait de sa jeunesse aujourd'hui car cette dernière constitue une puissance et une force. Ainsi, une jeunesse congolaise cultivée à la pratique de l'épargne constitue une meilleure garantie pour un Congo plus fort et plus épanoui... »

- Octobre 2017: Mot de Monsieur le Gouverneur à l'occasion de la célébration de la septième édition de la Journée Internationale de l'Epargne en RDC.

VI.3. ACTIVITES DES PARTENAIRES

En vue de contribuer au développement et à la consolidation du secteur de la microfinance, les partenaires se sont impliqués dans le secteur au travers notamment des activités suivantes :

- Banque Mondiale
- Dans le cadre du Projet Infrastructures Financières et des Marchés, PDIMF en sigle, la Banque Centrale a bénéficié au cours de la période sous revue des formations avec le consultant recruté à cet effet. Il s'est agi de :
 - la formation sur la comptabilité et l'analyse financière ;
 - l'introduction à la supervision basée sur les risques ;
 - la relecture des projets d'instruction sur la protection des consommateurs.

Par ailleurs, la BCC a pris part à la présentation du projet de stratégies nationales des Paiements en détails. Ce document vise à permettre une meilleure accessibilité des services de paiement, le développement des infrastructures efficaces pour soutenir l'offre des instruments et mécanismes de paiement répondant aux besoins des usagers et la promotion de la croissance de l'usage optimal des services de paiement.

- FPM

Le Fonds pour l'Inclusion Financière ASBL, « FPM ASBL » en sigle, a effectué plusieurs interventions notamment en :

- fournissant de l'assistance technique directe auprès de 14 institutions financières partenaires ayant un potentiel de développement ;
- organisant six (6) sessions de formations dans divers domaines clés de gestion, à savoir notamment la gouvernance, le contrôle et l'audit interne ainsi que le développement des produits financiers ;
- organisant des fora sur l'accès au financement à Kinshasa, Lubumbashi et Matadi ;
- participant aux activités de la Semaine Mondiale de l'Argent avec les étudiants de Kinshasa ;
- publiant les rapports d'études des marchés sur les opportunités d'investissement dans les Provinces du Kongo Central, de l'ex Katanga et du Sud-Kivu ainsi que celui de la finance agricole.

S'agissant du FPM SA, il a accordé dix (10) prêts pour un encours global de l'équivalent en CDF de USD 19,05 millions en 2017, dont 3 % aux COOPEC, 37 % aux IMF et le reste aux banques.

- GIZ

La GIZ, au travers de son Programme de Développement du Système Financier, PDSF en sigle, a au cours de l'année 2017 :

- participé à la validation des guides d'enseignants et de manuels d'élèves par les instances du Ministère de l'EPSP ;
- poursuivi le programme de formation des formateurs en éducation financière dans les Provinces du Haut Katanga, du Maniema, du Nord Kivu et du Sud Kivu ;
- développé et piloté quatre formats radios dans le cadre de la campagne en éducation financière ;
- appuyé sept institutions de microfinance dans l'intégration de l'éducation financière dans leur offre des services à la clientèle et dans la mise en œuvre des mécanismes de gestion des plaintes ;
- conclu des accords de partenariats avec trois institutions du Haut Katanga, du Kasai Central et du Nord Kivu.

BCC MICROFINANCE

Bienvenue sur le site dédié à la microfinance de la Banque Centrale du Congo.



ACCUEIL
REGLEMENTATION
FirA
TUTORIAUX
PUBLICATION
GALERIES
PARTENAIRES
CONTACT



A PROPOS

Ce site a pour but d'aider les institutions de microfinance à soumettre leurs états périodiques à la Banque Centrale du Congo et à consulter les différents textes légaux et réglementaires en vigueur.

ACTUALITES



ATELIER AVEC LES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT SUR LE THEME : « FRAGILITE DES INSTITUTIONS MUTUALISTES : CAUSES ET PISTES DE SOLUTION POUR L'EMERGENCE D'UN SECTEUR MICROFINANCIER SOLIDE ET PERENNE AU SERVICE DE LA POPULATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO »

[Lire la suite](#)



Démarrage des réunions de suivi des Institutions du Système Financier Décentralisé

[Lire la suite](#)



TROISIEME EDITION DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ARGENT

[Lire la suite](#)



FLASH: Organisation, d'une Journée de sensibilisation et d'échange par la BCC

[Lire la suite](#)



FLASH: Le Rapport d'Activités Microfinance, Edition 2016

[Lire la suite](#)

MOT DU GOUVERNEUR



PARTENAIRES

textes

focus

videos

CONVERTISSEUR

US Dollar (\$)
▼

à
Congolese Democratic F ▼

RECHERCHE

STATISTIQUES



ANNEXES

Annexe n°1 : Liste des institutions par province à fin décembre 2017

HAUT KATANGA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	I0019	IMF TUJENGE	Lubumbashi
2	C0157	COOPEC MKONO MKONONI	Kasumbalesa

ITURI

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0167	MECRE BUNIA/COOPEC	Bunia
2	C0185	COOPEC MBENGU BORA	Bunia

KASAI CENTRAL

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0172	COOPEC BANTU TUDISANGE	Kananga

KINSHASA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0074	MEC DECO/COOPEC	Kinshasa
2	C0040	COOPEC CEAC /MATETE	Kinshasa
3	C0077	MECRE KINTAMBO MAGASIN/COOPEC	Kinshasa
4	C0075	MECRE NGALIEMA UPN/COOPEC	Kinshasa
5	F0001	MECRECO/COOPEC	Kinshasa
6	C0025	MECREKIN/COOPEC	Kinshasa
7	C0012	MUFESAKIN /COOPEC	Kinshasa
8	C0011	MEC BOMOKO/COOPEC	Kinshasa
9	I0005	FONCA RD CONGO SA (SMF)	Kinshasa
10	I0018	IMF APE (EMC)	Kinshasa
11	I0022	IMF VISIONFUND DRC SA (SMF)	Kinshasa
12	C0133	COOPEC UNION ETCHARITE	Kinshasa
13	C0135	MEC IDECE/Kinshasa	Kinshasa
14	C0139	COOPEC FAIDEC	Kinshasa
15	I0024	IMF YOASI (EMC)	Kinshasa
16	I0032	IMF MICROCRED RDC SA (SMF)	Kinshasa
17	I0034	IMF PADERU (EMC)	Kinshasa
18	I0036	IMF i-FINANCE SA (SMF)	Kinshasa
19	C0178	COOPEC GUILGAL	Kinshasa
20	I0038	IMF IFOD SA (SMF)	Kinshasa

KONGO CENTRAL

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0024	CAMEC INKISI /COOPEC	Inkisi
2	I0016	IMF BUSINA MICROCREDIT (EMC)	Boma
3	C0023	CAMEC MBANZA-NGUNGU/COOPEC	Mbanza Ngungu
4	C0140	CAMEC KWILU-NGONGO/COOPEC	Kwilu Ngongo
5	C0141	CEAC MATADI MVUADU	Matadi
6	C0160	COOPEC MBONGO ZA KINVUKA	Kwilu Ngongo
7	C0146	COOPEC CEC/BOMA	Boma
8	C0158	COOPEC CEAC LUKULA	Lukula
9	C0166	MECRE MATADI/COOPEC	Matadi
10	C0181	COOPEC CAMUDE	Matadi
11	C0183	COOPEC SEMENCE KWILU NGONGO	Kwilu Ngongo

KWILU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0058	COOPEC ECC/Kikwit	Kikwit
2	C0015	MUCREFEKI /COOPEC	Kikwit
3	C0013	COOPEC UDIPAK	Pay Kingandu
4	C0155	COOPEC BULUNGU	Bulungu
5	I0030	IMF CREDIT YA MPA (EMC)	Kikwit
6	C0175	COOPEC MUCEC	Bandundu/Ville

LOMAMI

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0126	COOPEC MUDIANO	Kabinda
2	C0189	COOPEC ILUMBI	Ngandajika

MANIEMA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0124	COOPEC IMARA KINDU	Kindu
2	C0129	MECRE KINDU/COOPEC	Kindu

MONGALA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0179	COOPEC BOMENGO	Lisala

NORD KIVU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0038	MECRE BENI/COOPEC	Beni
2	C0019	COODEFI/COOPEC	Butembo
3	C0084	COOPEC LA SEMENCE	Butembo
4	C0027	COOPEC IMARA/GOMA	Goma
5	C0117	COOPEC BONNE MOISSON	Goma
6	C0083	COOPEC TUJENGE PAMOJA	Goma
7	C0120	COOPEC UMOJA NI NGUVU	Goma
8	C0032	MECREGO/COOPEC	Goma
9	C0033	MECRE KATINDO/COOPEC	Goma
10	C0034	MECRE VIRUNGA/COOPEC	Goma
11	C0055	COOPEC KIRUMBA	Kirumba
12	C0088	COOPECCO KIRUMBA	Kirumba
13	I0011	IMF HEKIMA (SMF)	Goma
14	C0122	COOPEC AGROPAS LE GRENIER	Butembo
15	C0138	COOPEC SILOE	Goma
16	I0023	IMF LIGHT IN BUSINESS CREDIT (SMF)	Butembo
17	C0143	COOPEC AKIBAYETU	Goma
18	C0171	COOPEC UDEV	Butembo
19	C0177	COOPEC SODAC	Butembo
20	I0037	IMF TID (SMF)	Butembo
21	C0180	COOPEC CECAFEP	Butembo
22	C0186	COOPEC LA PEPINIERE	Rutshuru
23	C0187	COOPEC LE TRESOR/BENI	Beni
24	C0188	COOPEC LE PALMIER/BENI	Beni
25	C0190	COOPEC LWANZO	Butembo
26	I0021	IMF SMICO SA (SMF)	Goma

NORD UBANGI

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	I0033	IMF MAMA TOMBWAMA (EMC)	Gbadolite

SANKURU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0151	COOPEC COPELO	Lodja

SUD KIVU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0080	COOPEC BAGIRA	Bukavu
2	C0052	COOPEC CAHI	Bukavu
3	C0042	COOPEC KAWA	Bukavu
4	C0053	COOPEC MOCC/BUKAVU	Bukavu
5	C0018	COOPEC NYAWERA BUKAVU	Bukavu
6	C0028	COOPEC PILOTE	Bukavu
7	C0036	MECREBU/COOPEC	Bukavu
8	C0089	MUTEC/COOPEC	Bukavu
9	C0071	COOPEC KALUNDU	Uvira
10	C0114	COOPEC CIHERANO	Walungu
11	C0108	COOPEC FOMULAC KATANA	Kabare
12	C0091	MECRE IBANDA/COOPEC	Bukavu
13	C0092	MECRE UVIRA/COOPEC	Uvira
14	C0123	COOPEC IMARA BUKAVU	Bukavu
15	I0020	IMF SOFIGL (EMC)	Bukavu
16	F0003	COOPEC-KIVU	Bukavu
17	C0142	COOPEC KANDO	Kalehe
18	C0162	COOPEC NYATENDE	Kabare
19	C0168	MECRE KAVUMU/COOPEC	Bukavu
20	I0035	IMF PAIDEK SA (SMF)	Bukavu
21	C0170	COOPEC OBUGUMA	Idjwi
22	C0176	COOPEC KABARE	Kabare
23	I0039	IMF TGD (EMC)	Bukavu
24	I0040	IMF KITUMAINI (EMC)	Kabare

TSHOPO

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0165	MECRE KISANGANI/COOPEC	Kisangani
2	C0173	COOPEC LE MEILLEUR SEMEUR	Kisangani
3	C0184	COOPEC PROGIKIS	Kisangani

Annexe n° 2 : Réseau d'exploitation

INSTITUTIONS	2014	2015	2016	2017
IMF FINCA R.D.CONGO Siège à Kinshasa/Gombe	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa-Vubu - Kintambo - Lemba - N'djili - Limete	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa-Vubu - Kintambo - Lemba - N'djili - Limete - Matete	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa-Vubu - Kintambo - Lemba - N'djili - Limete - Matete	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa-Vubu - Kintambo - Lemba - N'djili - Limete - Matete
	Bas-Congo - Matadi - Boma Katanga - Lubumbashi - Lubumbashi/Katuba - Likasi - Lubumbashi/Kampemba	Kongo Central - Matadi - Boma Haut Katanga - Lubumbashi - Lubumbashi/Katuba - Likasi - Lubumbashi/Kampemba	Kongo Central - Matadi - Boma Haut Katanga - Lubumbashi - Lubumbashi/Katuba - Likasi - Lubumbashi/Kampemba	Kongo Central - Matadi - Boma Haut Katanga - Lubumbashi - Lubumbashi/Katuba - Likasi - Lubumbashi/Kampemba
			Kasai Oriental Mbuji-Mayi	Kasai Oriental Mbuji-Mayi
	Lualaba - Kolwezi	Lualaba - Kolwezi	Lualaba - Kolwezi Nord-Kivu - Goma	Lualaba - Kolwezi Nord-Kivu - Goma
	Sud -Kivu - Bukavu PME	Sud -Kivu - Bukavu PME - Bukavu Presse	Sud -Kivu - Bukavu PME - Bukavu Presse Tshopo - Kisangani	Sud -Kivu - Bukavu PME - Bukavu Presse Tshopo - Kisangani
IMF LIFEVEST Siège à Kinshasa/Gombe	Kinshasa - UPN - Grand Marché de Kinshasa	- - -	- - -	- - -
IMF SMICO Siège à Goma	Nord-Kivu - Goma	Nord-Kivu - Goma Sud Kivu - Uvira	Nord-Kivu - Goma Sud Kivu - Uvira	Sud Kivu - Bukavu - Uvira Tanganyika - Kalemie

INSTITUTIONS	2014	2015	2016	2017
IMF BUSINA Siège à Boma	Bas –Congo -Tshela	Kongo Central -Tshela	Kongo Central -Tshela	Kongo Central -Tshela
IMF VISION FUND DRC SA Siège à Kinshasa/Kintambo	Kinshasa - Masina - Kasa-Vubu - Matete	Kinshasa - Masina - Kasa-Vubu - Matete -Ngiri-Ngiri	Kinshasa - Masina - Kasa-Vubu - Matete - Ngiri-Ngiri	Kinshasa - Masina - Kasa-Vubu - Matete - Ngiri-Ngiri - Kinkole - Mont Ngafula - Ngaliema (Ozone) - Kintambo
IMF MICROCRED RD. Congo Siège à Kinshasa/Bandalungwa	Kinshasa - Ndjili Bandundu - Kikwit	Kinshasa - Ndjili - Kimbanseke Kwilu - Kikwit	Kinshasa - Ndjili - Kimbanseke Kwilu - Kikwit	Kinshasa - Ndjili - Kimbanseke Kwilu - Kikwit
IMF HEKIMA Siège à Goma	Sud –Kivu - Bukavu	Sud –Kivu - Bukavu	Sud –Kivu - Bukavu	Sud –Kivu - Bukavu
IMF PAIDEK Siège à Bukavu	Nord-Kivu -Goma -Beni -Butembo SudKivu -Idjwi -Kalehe -Katana -Uvira -Kadutu	Nord-Kivu -Goma -Beni -Butembo Sud Kivu -Idjwi -Kalehe -Katana -Uvira -Kadutu	Nord-Kivu -Goma -Beni -Butembo Sud Kivu -Idjwi -Kalehe -Katana -Uvira -Kadutu	Nord-Kivu -Goma -Beni -Butembo Sud Kivu -Idjwi -Kalehe -Katana -Uvira -Kadutu
COOPEC MUFESAKIN Siège à Kinshasa/Kasa-Vubu	Kinshasa - Kintambo - Mimoza - UPN - Kinshasa	Kinshasa - Kintambo - Mimoza - UPN - Kinshasa	Kinshasa - Kintambo - Mimoza - UPN - Kinshasa	Kinshasa - Kintambo - Mimoza - UPN - Kinshasa

INSTITUTIONS	2014	2015	2016	2017
COOPEC PILOTE Siège à Bukavu	Sud-Kivu - Panzi - BuholoPendeza	Sud-Kivu - Panzi - Buholo Pendeza	Sud-Kivu - Panzi - Buholo Pendeza	Sud-Kivu - Panzi - Buholo Pendeza
MECRE BENI Siège à Beni	Nord-Kivu - Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	Nord-Kivu - Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	Nord-Kivu - Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	Nord-Kivu - Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha
MECRE MABANGA Siège à Goma	Nord-Kivu - Sake - Lac	Nord-Kivu - Sake - Lac	Nord-Kivu - -	Nord-Kivu - -
COOPEC CAHI Siège à Bukavu	Sud-Kivu - Marché - Lumumba - Nguba - PanziMulengeza - PanziKamangema - Walungu	Sud-Kivu - Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamitunga	Sud-Kivu - Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamitunga	Sud-Kivu - Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamitunga
COOPEC BONNE MOISSON Siège à Goma	Nord Kivu -Beni	Nord Kivu - Beni	Nord Kivu - Beni	Nord Kivu - Beni
COOPEC CEAC MATETE Siège à Kinshasa/Matete	Kinshasa -Kinsenso	Kinshasa - Kinsenso	Kinshasa - Kinsenso	Kinshasa - Kinsenso
COOPEC GUILGAL Siège à Kinshasa/Ngaliema	-	Kinshasa -Gambela	Kinshasa - Gambela	Kinshasa - Gambela
MEC IDECE Siège à Kinshasa/Ndjili	- -	Kinshasa - Mbankana Kinshasa	Kinshasa - Mbankana Kinshasa	Kinshasa - Mbankana Kinshasa
IMF I-FINANCE Siège à Kinshasa/Kinshasa		- Gambela -- Gombe	- Gambela - Gombe	- Gambela - Gombe
IMF TUJENGE Siège à Lubumbashi			Lubumbashi - Kenya - Katuba	Lubumbashi - Kenya - Katuba

INSTITUTIONS	2014	2015	2016	2017
COOPEC NYAWERA Siège à Bukavu			Bukavu - Beach Muhanzi - Kavumu Goma - Goma	Bukavu - Beach Muhanzi - Kavumu Goma - Goma
MECREBU Siège à Bukavu			Bukavu - Kadutu	Bukavu - Kadutu
MECREKIN Siège à Kinshasa/Gompbe			Kinshasa - Masina	Kinshasa - Masina
MECREGO Siège à Goma			Goma - Mabanga - Sake - Lac - Birere	Goma - Mabanga - Sake - Lac - Birere
SODAC Siège à Butembo			BENI - Beni	BENI - Beni
COOPEC BOMOKO Siège Kinshasa/Lemba	-	-	-	Kinshasa -Kinsenso -Masina -Ngaba

Annexe n° 3 : Liste des institutions agréées en 2017

N°	Dénomination	Province	Référence
1	COOPEC ILUMBI	LOMAMI	Gouv./D.033/n°000359 du 22 juillet 2017
2	COOPEC LWANZO	NORD KIVU	V-Gouv./D.03/n°00128 du 20 septembre 2017

Annexe n° 4 : Liste des institutions radiées en 2017

N°	Dénomination	Province	Référence
1	COOPEC NCCEB	KWILU	Gouv./D.033/N°00212 du 06 février 2017
2	IMF HOPE RDC	HAUT KATANGA	Gouv./D.033/N°01389 du 05 décembre 2017

Annexe n° 5 : Institutions mutualistes ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000

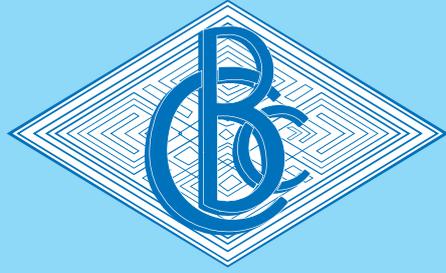
N°	2014	2015	2016	2017
1	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA
2	COOPEC NYAWERA BUKAVU	COOPEC NYAWERA BUKAVU	COOPEC NYAWERA BUKAVU	COOPEC NYAWERA BUKAVU
3	MECREBU	MECREBU	MECREBU	-
4	IMARA BUKAVU	IMARA BUKAVU	IMARA BUKAVU	IMARA BUKAVU
5	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI
6	MECREGO	MECREGO	MECREGO	-
7	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE
8	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI
9	MECREKIN	MECREKIN	MECREKIN	-
10	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU
11	COOPEC IMARA KINDU	COOPEC IMARA KINDU	-	-
12	MECRE KATINDO	MECRE KATINDO	-	MECRE KATINDO
13	MECRE UVIRA	MECRE UVIRA	-	-
14	MECRE MABANGA	MECRE MABANGA	-	-
15	MECRE IBANDA	MECRE IBANDA	MECRE BENI	-
16	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON
17	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA
18	COOPEC PILOTE	COOPEC PILOTE	COOPEC PILOTE	-
19	MECRE KADUTU	MECRE KADUTU	-	-
20	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU
21	MECRE BENI	MECRE BENI	-	-
22	MECRECO COOCEC	MECRECO COOCEC	MECRECO COOCEC	MECRECO COOCEC
23	MECRE NGALIEMA	MECRE NGALIEMA	MECRE NGALIEMA	MECRE NGALIEMA
24	COOPEC UNION ET CHARITE			
25	COOPEC NYAWERA GOMA	COOPEC NYAWERA GOMA	-	-
26	MECRE KAVUMU	MECRE KAVUMU		
27	MECRE VIRUNGA	MECRE VIRUNGA	-	COOPEC UMOJA NI NGUVU
28	MUFESAKIN	MUFESAKIN	-	-
29	MEC IDECE	MEC IDECE	-	-
30	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER
31	-	MECRE KITAMBO	-	-
32	-	MEC BOMOKO	-	-
33	-	CAMEC INKISI	-	-
34	-	MECRE BUNIA	MECRE BUNIA	MECRE BUNIA
35	-	COOPEC GUILGAL	-	COOPEC GUILGAL
36	-	MUCREFEKI	-	MUCREFEKI
37	-	-	-	COOPEC LE PALMIER
TOTAL	30	36	20	20

Annexe n° 6 : IMF ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000

N°	2014	2015	2016	2017
1	SMF FINCA RD CONGO SA	SMF FINCA RD CONGO SA	SMF FINCA RD CONGO SA	SMF FINCA RD CONGO SA
2	SMF OPPORTUNITY INTERNATIONAL	SMF OPPORTUNITY INTERNATIONAL	SMF VISIONFUND DRC SA	SMF VISIONFUND DRC SA
3	SMF SMICO	SMF SMICO	SMF SMICO SA	SMF SMICO SA
4	IMF HEKIMA	IMF HEKIMA	IMF HEKIMA	SMF HEKIMA SA
5	SMF TUJENGE	SMF TUJENGE	SMF TUJENGE SA	SMF TUJENGE SA
6	-	IMF HOPE RDC	IMF HOPE RDC	-
7	SMF OXUS	SMF OXUS	SMF OXUS	SMF MICROCRED SA
8	SMF PAIDEK	SMF PAIDEK	SMF PAIDEK	SMF PAIDEK
9	SMF i-FINANCE	SMF i-FINANCE	SMF i-FINANCE	SMF i-FINANCE SA
10		-	-	SMF TID
11		-	-	SMF LBC
12		-	-	SMF IFOD SA
TOTAL	8	9	9	11

Liste des abréviations utilisées

- AFI : Alliance pour l'Inclusion Financière
- AFRACA : Association Africaine du Crédit Rural et Agricole
- AGR : Activités Génératrices de Revenu
- AIF : Autres Intermédiaires Financiers
- ANIMF : Association Nationale des Institutions de Micro Finance
- APROCEC : Association Professionnelle des Coopératives d'Épargne et de Crédit
- BCC : Banque Centrale du Congo
- BM : Banque Mondiale
- CDF : Congolese Democratic Franc
- CGAP : Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
- COOCEC : Coopérative Centrale d'Épargne et de Crédit
- COOPEC : Coopérative Primaire d'Épargne et de Crédit
- COPIL : Comité de Pilotage du PNEF
- COTEF : Comité Technique de l'Éducation Financière
- CPMC : Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo
- CYFI : Child and Youth Finance International
- DSIF : Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
- EMC : Entreprise de Micro-Crédit
- FINA : Financial and Fiscal Supervision
- FPM : Fonds pour l'inclusion financière
- GIZ : Coopération Technique Allemande
- IF : Institution Financière
- IMF : Institution de Micro Finance
- ISFD : Institution du Système Financier Décentralisé
- JIE : Journée Internationale de l'Épargne
- MEC : Mutuelle d'Épargne et de Crédit
- MECRE : Mutuelle d'Épargne et de Crédit
- MPME : Micro, Petites et Moyennes Entreprises
- OHADA : Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
- PAR : Portefeuille à Risque
- PCCI : Plan Comptable des Coopératives d'Épargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance
- PDIMF : Projet Infrastructures Financières et des Marchés
- PNEF : Programme National d'Éducation Financière
- RDC : République Démocratique du Congo
- SIG : Système d'Information et de Gestion
- SMA : Semaine Mondiale de l'Argent
- SMF : Société de Micro Finance
- USD : United State Dollar



Nouveau bâtiment de la Direction Provinciale de la Banque Centrale du Congo à Lubumbashi